

**ARBRES REMARQUABLES
DE LA FORÊT DE
RAMBOUILLET**



**BULLETIN DU CENTRE
D'ÉTUDES DE RAMBOUILLET
ET DE SA FORÊT**



Affilié à France-Nature-Environnement
Siège social : C. M. L. 50, rue du Muguet
78120 Rambouillet
Téléphone : 06 71 24 75 21
courriel : cerf78@wanadoo.fr
site : <http://www.cerf78.fr>

Prix : 10 euros (+ port)

NUMÉRO SPÉCIAL

**N°24-25
Janvier 2010**



Directeur de la Publication
Edouard Dieu

Réalisation
Bernard Cauchetier

ISSN : 1269 – 1054

Imprimé par
GRAPHIC TRAPPES

Dépôt légal : 1^e trimestre 2010

La reproduction partielle ou totale de ce bulletin
(textes et illustrations)
est subordonnée à l'autorisation du Directeur de la Publication.
Ce numéro a été tiré en 500 exemplaires

Prix au numéro 10,00 Euros (+ port)

*Couverture : le Chêne de Montorgueil - Aquarelle de Fiona Conan
Photographies : Monique Barbé, Bernard Cauchetier, Didier Chagot,
Christian Letourneau.
Le fond de carte en page centrale a été utilisé avec l'autorisation de l'ONF.*



SOMMAIRE

	<i>Page</i>
- Sommaire	<i>1</i>
- Éditorial, Différentes approches, différents regards, par Edouard DIEU	<i>2</i>
- Dis Tonton, c'est quoi un arbre ? par Didier CHAGOT	<i>3</i>
- Les arbres remarquables du massif de Rambouillet, par Didier CHAGOT	<i>5</i>
- Les essences du massif de Rambouillet, COLLECTIF	<i>18</i>
- Liste des arbres remarquables du massif de Rambouillet,.....	<i>27</i>
- Photos d'arbres remarquables du massif de Rambouillet,.....	<i>29</i>
- Carte des arbres remarquables du massif de Rambouillet,.....	<i>32</i>
- Photos d'arbres remarquables du massif de Rambouillet, suite.....	<i>34</i>
- Les essences du massif de Rambouillet, COLLECTIF , suite	<i>37</i>
- Poèmes, par SIRIGI et Alfred Lord TENNYSSON	<i>59</i>
- Les arbres en littérature.....	<i>60</i>
- Les arbres en proverbes et dictons, rassemblés par Alain PERNOT et Simone GIQUELAIS	<i>61</i>
- Glossaire	<i>62</i>
- Postface, Satisfaits, contents et fiers, par Edouard DIEU	<i>64</i>

ÉDITORIAL

DIFFÉRENTES APPROCHES, DIFFÉRENTS REGARDS

Texte : Edouard DIEU

Pour un mauvais esprit, ou un écolo-intégriste, l'arbre remarquable cache la forêt. Pendant que le gogo s'ébahit devant un exemplaire hors du commun, il ne voit pas, ou ne veut pas voir les maltraitances infligées à la forêt par le gestionnaire.

Pour le forestier, la valeur d'un arbre est surtout commerciale. L'arbre remarquable est celui qui produit, avant tout, du « bois de qualité ». Il a un tronc droit et de fort diamètre, des accroissements réguliers, un fût long et cylindrique élagué naturellement et sans défaut. C'est l'arbre en qui il voit les caractéristiques qui vont permettre son utilisation en tranchage ou en déroulage. Si, en plus, il est d'exploitation facile, alors là...

On pourrait s'imaginer que, tel Théodore Rousseau, l'artiste ne se sentira inspiré que par les jeux d'éclairage dans les belles futaies des séries artistiques de Fontainebleau ou à l'approche de sujets aux formes insolites, aux silhouettes particulières (troncs tortueux des intrigants «Faux de Verzy», arbres fourmiliers de la forêt d'Argonne, individus à troncs multiples...). Mais le poète s'arrêtera, ému, devant la sculpture déchirante d'un tronc tourmenté. Il est vrai qu'au spectacle de l'arbre mort debout, tendant au ciel ses membres tordus, il peut se sentir envahi d'une infinie mélancolie.

Ce qui persuade le grand public qu'il a affaire à un arbre remarquable, c'est sans doute, d'abord, le caractère exceptionnel, spectaculaire du sujet : un tronc phénoménal, des proportions inhabituelles, des mensurations impressionnantes, une essence exotique, un âge canonique (rendez-vous compte, il a connu Louis XIV...). Ou bien une sensation de pérennité (mon arrière-grand-père l'a connu, qui sait si mon arrière-petit-fils...), ou encore un souvenir de l'histoire de France apprise sur les bancs de bois de l'école communale (Saint Louis rendait sa justice sous le chêne...).

Il est probable que le vétéran décati, déjà bien dégarni, séduira le naturaliste. Ce futur totem parsemé de cavités, paré de fissures ou criblé de trous, deviendra, s'il ne l'est déjà, un havre, un refuge, un port d'attache, un garde-manger pour de nombreuses espèces animales. Dans cette cage sans barreau, les oiseaux cavernicoles y aménageront leur chambre à coucher. Les Chiroptères (nom savant des chauves-souris) installeront leurs dortoirs entre le tronc et les écorces décollées. Des légions d'insectes xylophages (nom savant des mangeurs de bois) y célébreront leurs festins de cellulose. Et, accrochées à son tronc, des décorations de Cryptogames susciteront l'admiration des botanistes et des mycologues (nom savant donné à ceux qui s'intéressent aux champignons).

Que conclure de tout ça ? Peut-être ceci : ce n'est pas tant l'arbre qui est remarquable que le regard que nous posons sur lui, ce regard, personnel, partisan et un peu irrationnel qui ne voit que ce qu'il veut bien voir.

Au CERF, il y a des artistes, des naturalistes (un peu plus), des forestiers (incognito), peut-être quelques gogos, sans doute aussi des forestiers-naturalistes et des naturalistes-artistes.

Alors me direz-vous, pour le CERF, qu'est-ce qu'un arbre remarquable ? La lecture de ce numéro spécial vous fournira, peut-être, quelques éléments de réponse. BONNE LECTURE

DIS, TONTON, C'EST QUOI UN ARBRE ?

Texte : Didier CHAGOT

Question bête, ou essentielle, diront certains. Et pourtant, avant d'entrer dans le vif du sujet de ce numéro spécial, il semble bien utile de revenir à quelques notions fondamentales, afin de ne pas risquer d'appeler arbre tout et n'importe quoi. Et tant pis si cet article semble enfoncer des portes ouvertes.

Enfonçons donc allègrement la première porte : un arbre est un **végétal**, une plante. Pour faire encore plus simple, un gamin de cinq ans me disait un jour que c'est une herbe géante. « *C'est un peu court, jeune homme ! On eût pu dire, ô Dieu, bien des choses en somme...* ».

Ajoutons donc à la notion de plante le fait que celle-ci peut vivre un nombre considérable d'années ; c'est parmi les arbres qu'on rencontre les êtres les plus vieux du monde, dépassant 5 000 ans, pouvant atteindre 8 à 9 000 ans.

Toujours, cette plante comporte une structure formant un **tronc**, avec des ramifications nommées **branches**.

Si nous parlons purement botanique, un arbre est une plante à **bois** véritable (en langage savant, le xylème secondaire), substance produite par une assise de cellules spécialisées, le **cambium**, protégé par l'**écorce**. La formation du bois est un phénomène répétitif, déposant chaque année une couche nouvelle sur les précédentes. Le résultat de ce processus est visible sous forme de cercles concentriques appelés **cernes d'accroissement**. Le tronc de l'arbre remplit plusieurs fonctions : le **soutien** de l'ensemble de la plante, la **conduction de la sève**, la **croissance en diamètre** par stockage de matière. Au sommet du tronc, une **pousse terminale** assure la **croissance en hauteur**. Si actuellement l'arbre le plus haut du monde est un séquoia des Etats-Unis avec 115 m, le record fut détenu longtemps par un eucalyptus d'Australie de 135 m. Il semble d'ailleurs que cette hauteur constitue une limite difficilement franchissable, attraction de la pesanteur oblige...

Bien sûr, les arbres ne sont pas les seuls végétaux produisant du bois, mais ils se distinguent des arbustes par des dimensions plus importantes et des arbrisseaux par la formation d'un tronc souvent

unique. Et surtout, un tronc porteur les différencie des lianes.

Par contre, on assimile aux arbres certains végétaux constituant une sorte de tronc, mais non formé de bois, comme les palmiers : ceux-ci élèvent un **stipe**, formé de l'accumulation des anciennes parties feuillées, non ramifié, d'un diamètre constant sur toute sa longueur, ne présentant pas à la coupe de cernes d'accroissement.

Selon les conditions écologiques auxquelles ils sont soumis (sol, climat, fertilité), arrivés au terme de leur croissance, les arbres atteignent une certaine hauteur, plus importante que celle des arbustes et des arbrisseaux. Bien qu'aucune définition ne fixe de valeur absolue et indiscutable, des institutions considèrent qu'un arbre est un végétal capable, en bonnes conditions de croissance, d'atteindre une hauteur de plus de 5 m (FAO) ; d'autres fixent cette hauteur à plus de 7 m (IFN).

D'une manière générale, le statut d'arbre est donné par le **potentiel de l'espèce**, et non par les dimensions d'un individu, en un lieu ou à un moment donné de son développement. Ainsi, un chêne de trois ans et de 40 cm de haut est un **jeune arbre**. Un vieux pin rabougré de 150 ans, accroché à la paroi d'une falaise et atteignant péniblement 4 m, est un **arbre nanifié** et non un arbuste. Allons plus loin : un bonsaï est bien un **arbre nain**...

Le développement en hauteur et la ramification des branches permettent à l'arbre d'améliorer sa prospection de l'espace aérien, dans une quête permanente de la lumière indispensable à la photosynthèse, moteur de la croissance. Le même phénomène de ramification s'applique aux racines servant à l'ancrage de l'arbre au sol ; ces ramifications augmentent la prospection du sol, dans une recherche permanente d'éléments nutritifs que la photosynthèse transformera en énergie, en sève nourricière, en bois...

Tous les arbres sont munis de **feuilles** disposées sur plusieurs niveaux, organes de respiration, de transpiration participant au flux de sève, panneaux solaires naturels indispensables où la chlorophylle est l'élément fondamental de la photosynthèse.

Les premiers arbres sont apparus sur Terre il y a 375 millions d'années, au Dévonien. Ils étaient les ancêtres des conifères actuels.

Les arbres poussant les uns à côté des autres donnent naissance à des formations végétales appelées forêts, considérées par les botanistes comme les associations de plantes les plus élaborées. Mais les arbres peuvent tout aussi bien croître isolément en dehors des forêts. Certains sont grégaires (chêne, hêtre, pins...), d'autres ont de tels besoins écologiques qu'ils vivent plus difficilement en peuplement dense (frêne...).

Les arbres jouent un rôle extrêmement important dans le fonctionnement écologique de la planète, par leur capacité à stocker le carbone, leur participation au cycle de l'eau, et en constituant des écosystèmes complexes, refuges de nombreuses espèces, sources de biodiversité.

Enfin, ils constituent pour la société humaine une ressource en matériaux renouvelables (bois), en denrées (fruits), en services multiples. Leur place symbolique est importante et bien réelle.



Le chêne Baudet
Dessin de Jean Chevallier

LES ARBRES REMARQUABLES DU MASSIF DE RAMBOUILLET

Texte : Didier CHAGOT

C'est une longue histoire que celle des arbres remarquables du massif forestier de Rambouillet. Il serait faux de croire qu'elle ne commence que dans les années post-soixante-huit, avec la première vague de l'écologie. De nombreux arbres avaient été remarqués longtemps avant, souvent des arbres de limites, véritables bornes vivantes, marquant les territoires des seigneuries. D'eux, ne restent souvent que des noms de carrefours ou de routes. Les premières nominations « officielles » semblent dater de la fin du XIX^e siècle, telle celle du Chêne Baudet, le doyen de la forêt de Rambouillet. Elles faisaient l'objet d'un arrêté administratif du directeur général des Eaux et Forêts. D'autres suivirent par la suite. Quand, dans cet article, nous ferons allusion à « la liste d'origine », ce sera celle figurant sur la carte IGN de 1984 de la forêt domaniale, étant entendu que bien des arbres présents sur cette liste avaient été nommés depuis longtemps. Cette liste était déjà bien conséquente. Cependant, les outrages du temps sont intervenus : tempête de 1990, sécheresse, vieillesse, tempête tristement célèbre de 1999... la moitié des arbres remarquables a disparu à l'aube du XXI^e siècle. Il était temps de réagir. Les propositions du CERF transmises à l'ONF en 2008 visent à la fois à augmenter le nombre d'arbres classés, à préparer la relève de ceux qui passeront dans les prochaines années, mais aussi à donner une idée plus exacte de la diversité de notre forêt, d'où les propositions de hêtres, d'érables, de cormiers, et même de peuplements d'essences rares, et d'alignements d'arbres parfois morts.

C'est de tout cela que va parler ce qui suit : le passé, le présent, l'avenir... description que nous avons faite en suivant l'ordre des divisions de la carte IGN.

Les arbres encore vivants de la liste d'origine sont donnés avec leurs dimensions actuelles. Les arbres disparus sont donnés soit avec les dimensions de 1984, soit avec les dernières connues.

La **première division** comprend pour l'essentiel le canton de l'Épars. Un plateau, au nord, descend d'abord brutalement, puis en pente plus douce en direction de la vallée de la Vesgre. Les sols, au

début argileux, passent vite à une forte couverture sableuse, plus ou moins limoneuse. Les parties basses entre les mares aux Canets et les mares au Vinaigre, offrent de belles zones humides, parfois tourbeuses, refuges d'éléments floristiques exceptionnels. Les parcelles 8, 9 et 13 sont riches en vieux et gros chênes à cavités propices à une faune cavicole.

À l'origine, un arbre avait été remarqué et classé : le **Chêne des Haies**, situé derrière la maison forestière du même nom, était certainement un Chêne sessile. La liste d'origine le donne pour une circonférence de 3,18 m, soit 1 m de diamètre, et pour une hauteur de 35 m. Il était donc l'arbre remarquable le plus haut de Rambouillet, faute d'en être le plus gros... La tempête du 26 décembre 1999 l'a mis à terre, comme beaucoup d'autres, illustres ou non.

Égarons-nous plus loin dans le passé : il y a bien longtemps, un gros chêne avait déjà attiré l'attention des anciens. À l'angle nord des parcelles 25 et 27 figurent un carrefour et une route, du **Chêne au Renard**. Nous ne savons rien des particularités de cet arbre qui ne subsiste plus que dans la toponymie, mais qui, selon Pierre de Janti, date du XIX^e siècle. On remarquera plus loin un carrefour et une route **des Jarias** qui font aussi référence, sous le vocable déformé de *garric*, à un nom du chêne en langue d'oc. Remarquons au passage que la carte IGN de 2002 orthographe la route « des Sarias », erreur impardonnable... La qualité des cartes IGN a une fâcheuse tendance à se dégrader depuis quelques années !

Le CERF a fait deux propositions pour la première division.

D'une part, un chêne que nous avons proposé de baptiser **Chêne de l'Épars**. Il s'agit d'un Chêne sessile d'une circonférence de 3,83 m (1,27 m de diamètre), et dont la hauteur pourrait atteindre 30 m. Situé en parcelle 4, à quelques dizaines de mètres d'un carrefour, son classement nous paraît justifié par son port et ses dimensions. Son accès est facile, sa mise en valeur ne nécessite pas d'autres travaux particuliers que la pose d'un panneau de signalisation in situ, et sa mention sur la carte de la forêt. Son état sanitaire est bon. Sa valeur marchande est aussi intéressante...

D'autre part, la parcelle 6 recèle une curiosité botanique qui nous a fait demander son classement : le chêne, par lui-même, n'a rien d'exceptionnel, avec 40 cm de diamètre pour une douzaine de mètres de hauteur. Mais sur son tronc s'est développée une loupe de grande taille, plus d'un mètre cinquante de diamètre. Situé au milieu de l'extension de la réserve biologique de l'Épars, ce chêne remarquable mérite vraiment une protection, ainsi qu'un signalement sur carte. Il a été proposé de l'appeler **la Loupe de l'Épars**.

Enfin, et même s'ils n'ont fait l'objet d'aucun signalement, on pourra à titre de curiosité visiter la parcelle 31, qui contient encore malgré les dégâts de la tempête, de nombreux et énormes Pins sylvestres, bas branchus et aux troncs tortueux. Cette parcelle riche en bois mort est protégée par sa position en réserve biologique.

La **deuxième division** est caractérisée par la présence de l'Étang Neuf de Gambaiseuil ; le canton forestier a pris le nom de cet étang. Le plateau argileux du Haut Beaussard chute plus ou moins brusquement dans la vallée du ruisseau des Ponts Quentin qui prend son origine aux étangs de Hollande et se jette dans l'Étang Neuf. Ce dénivelé est important : 60 mètres ! Les pentes sont sableuses, propices aux pins, et en bas de versant s'étalent des zones humides, mares et ruisseaux, parfois zones tourbeuses, riches d'une flore là encore remarquable. La réserve biologique de l'Étang Neuf a été agrandie, et protège des espèces emblématiques de la forêt. La tempête de 1999 a causé des dégâts considérables dans les peuplements de Pins sylvestres, de grandes trouées dans les parcelles 22 et 24 entre autres.

À l'origine, aucun arbre remarquable n'a été proposé dans ce secteur.

Le long du ruisseau des Ponts Quentin se trouvent des peuplements de chênes de forts diamètres, vieux bois troués et arbres morts importants pour la diversité biologique.

C'est dans un tel peuplement que l'on trouvera un très beau chêne que le CERF propose en classement, parcelle 19, très proche du croisement de la route du Champ Mauduit et de la route forestière de la Vente aux Moines. Ce Chêne sessile, que nous baptisons dans l'immédiat **Chêne de Gambaiseuil**, est en très bon état sanitaire. Son accès est facile, sa mise en valeur ne présente *a priori* aucune difficulté et ne semble nécessiter aucune intervention, si ce n'est la classique signalisation de terrain et sur carte. Ses très belles dimensions constituent les motifs de classement :

4,20 m de circonférence (1,40 m de diamètre) et une hauteur qui doit atteindre 30 m.

En direction de l'Étang Neuf, dans un virage de la route, en parcelle 26, un petit parking permet un arrêt, et la découverte d'un **Érable champêtre** *Acer campestre* dont le CERF demande également le classement. Aucun problème de santé, ni d'accès, ni de mise en valeur pour cet arbre immédiatement en bord de route. L'Érable champêtre n'est pas une essence commune en forêt domaniale ; c'est, outre le fait que jusqu'à ce jour seuls des chênes étaient classés, ce qui nous a conduits à demander sa protection. Ses dimensions sont également très intéressantes pour Rambouillet : 1,80 m de tour (60 cm de diamètre) pour une quinzaine de mètres de haut. Nous n'avons pas, dans l'immédiat, proposé de nom pour cet arbre.

Un autre arbre avait été envisagé au classement par notre association, avant d'être finalement retiré. Dans la parcelle 29, au-delà du Poteau de l'Étang Neuf et dans le prolongement de la route forestière se trouve le plus gros hêtre de la forêt. Son tronc puissant mesure plus de 1,55 m de diamètre et sa cime atteint bien les 35 m. Malheureusement, la tempête de 1999 a cassé quelques grosses branches, et quelques polypores (*Fomes fomentarius*) sont apparus. Depuis maintenant deux ans, une grande quantité de polypores géants (*Meripilus giganteus*), pesant ensemble plus d'une centaine de kilos, sont apparus au pied, signe d'une attaque parasitaire des racines. Un tel arbre, fragilisé dans sa cime comme dans son assise, est condamné à court terme, et ne peut donc être proposé.

Le promeneur qui voudra bien faire quelques petits kilomètres sur sentier ne perdra pas son temps en se rendant en bordure de forêt, au carrefour de la Creuse Vallée, parcelle 17. En limite de propriété se trouve une curiosité botanique qui vaut le détour. Deux Pins sylvestres ont uni leurs troncs de curieuse manière, si bien qu'aujourd'hui, ils s'interpénètrent à environ 3 mètres de haut. Il résulte de cette anastomose une forme qui fait appeler ces arbres **la Girafe**. Les arbres d'origine n'ont aucune dimension bien particulière (35 cm de diamètre, et une vingtaine de mètres de hauteur...). On peut même se demander si une telle forme n'est pas plus le résultat d'une facétie lors de la plantation que d'un caprice de Mère Nature. Il n'empêche que le classement de cette curiosité, sa mise en valeur et son signalement seraient une bonne chose.

La toponymie n'a laissé aucune trace d'arbres anciens dans ce secteur. Aussi, on se gardera bien de voir dans le carrefour des 4 Piliers (parcelle 9) une double jumelle, mais plutôt le souvenir d'un

lieu de torture, probablement un quadruple gibet !
Les temps, déjà, étaient durs...

Le grand plateau argileux du canton des Longues Mares constitue l'essentiel de la **troisième division**. Quatre chênes ont été remarquables lors de la première campagne de signalement, et figurent encore sur la carte IGN de la forêt.

Le **Chêne du Grand Veneur** se trouve dans une petite pointe en lisière nord, dans la parcelle 11. Le grand veneur en question semble être, selon l'historien Pierre de Janti, le comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de Madame de Montespan. Cet arbre est déjà cité en 1783, toujours selon de Janti.

À l'origine, le Chêne du Grand Veneur était donné pour 24 m de hauteur, et une circonférence de 4,17 m (1,30 m de diamètre). Son tronc était court, et il valait plutôt par l'ampleur de sa cime. C'est probablement un Chêne pédonculé. Aujourd'hui, il ne survit plus que par un petit nombre de branches encore vertes, le reste de la couronne étant complètement mort. Le tronc lui-même est presque entièrement dépouillé de son écorce. Le Chêne du Grand Veneur vit ses dernières années, voire ses derniers mois. Son accès est facile quoique long depuis le parking du carrefour des Voleurs.

Le **Chêne Salvat** est directement accessible depuis le précédent carrefour, situé en parcelle 24, au bord de la route forestière de l'Étang de Vitry. Il a reçu la nouvelle signalisation. Imposant, il fait 4,35 m de circonférence (1,35 m de diamètre) et un peu plus de 30 m de hauteur. Il a été dédié, le 21 juin 1945, à l'inspecteur général des Eaux et Forêts Salvat.

Le **Chêne Généau** est situé en parcelle 3, de l'autre côté de la route de Saint-Léger à Montfort. Son accès est facile par la route de l'Étang de Vitry, dans le prolongement du Chêne Salvat. Il est lui aussi dédié à « un forestier » selon Pierre de Janti qui n'en dit pas plus. Légèrement en retrait dans la parcelle, il se remarque peu et n'a pas reçu la nouvelle signalétique appliquée au Chêne Salvat. Ses dimensions sont de 5,25 m de tour (1,67 m de diamètre) pour 30 m de haut.

Le **Chêne Lécuyer**, en parcelle 26, est visible depuis la route forestière du Parc d'en Haut, au carrefour Monnereau. Il est, lui aussi, dédié à un forestier, selon Pierre de Janti. Là encore, il n'a pas bénéficié de la nouvelle signalisation. Il fait 4,33 m de circonférence (1,37 m de diamètre) pour 25 m de haut.

Le CERF propose au classement une jumelle de chêne en parcelle 12, dans la petite avancée de forêt qui contient le Chêne du Grand Veneur, le long de la limite. Cette jumelle n'a rien d'extraordinaire en

dimension, mais est affectée sur l'un des arbres d'une énorme loupe de plus d'un mètre. Cette loupe semble d'ailleurs vouloir écarter les deux arbres. Nous avons proposé comme nom **la Loupe du Grand Veneur**, pour garder le souvenir du chêne remarquable après sa disparition.

La **quatrième division** comprend uniquement le canton des Ponts Quentin, qui est une vallée occupée par le ruisseau du même nom. Les bords en sont assez abrupts, et le dénivelé y atteint 50 m. Le sol y est sableux, sauf sur quelques parties du plateau au sud et au nord-est, où on retrouve la classique couverture argileuse. Au débouché sur Gambaiseuil, le fond de vallée devient une aulnaie marécageuse, vestige d'un étang aujourd'hui disparu. Les pentes exposées au sud portent une vigoureuse régénération en chênes indigènes et en Chêne rouge. Celles exposées au nord comportent des plantations résineuses diverses : Épicéa commun, de Serbie et de Sitka, Sapin de Vancouver, Cyprès de Lawson, Douglas, Mélèze...

Un arbre remarquable de la liste d'origine s'y trouve : le **Chêne de la route de Mantes**, mort depuis plusieurs années, est encore visible en parcelle 17. L'Office National des Forêts a pris le parti de laisser les arbres remarquables morts en place, tout en sécurisant leurs abords en restreignant leur accès. Cet arbre était probablement un Chêne sessile, et ses dimensions étaient données pour 20 m de hauteur et 3,87 m de circonférence (1,23 m de diamètre). Il est encore aujourd'hui nommé improprement « Chêne de la Citerne » en raison de sa proximité avec la citerne médiévale de l'ancien château royal de Saint-Léger-en-Yvelines. Il avait été classé le 13 octobre 1899.

Beaucoup plus récent est le **Chêne de l'Ascension**, nommé ainsi car il fut inauguré lors de cette fête. Il occupe une position élevée au sommet d'une des pentes des Ponts Quentin, en parcelle 10. Sa masse imposante, visible de loin, se détache au milieu d'une plantation de Chênes rouges. Ce Chêne sessile est actuellement le deuxième plus gros arbre de la forêt, après le Chêne Baudet, avec 5,15 m de circonférence (1,65 m de diamètre) et 26 m de hauteur. Son accès n'est pas très aisé. On notera quand même une erreur dans la rédaction de la signalétique en place : il est identifié comme un « rouvre pédonculé » alors qu'il a toutes les caractéristiques d'un Chêne sessile...

Jusqu'à ces dernières années, les arbres remarquables de la forêt étaient tous des chênes. Cela a conduit le CERF à envisager de proposer d'autres espèces. C'est pourquoi nous avons demandé le classement de certains hêtres, dont un dans la quatrième division, en parcelle 26, proche

de la clairière de Gambaiseuil. Cet arbre que nous avons provisoirement nommé **Hêtre des Ponts Quentin** n'est ni le plus gros, ni le plus « beau », mais ses dimensions sont tout de même très intéressantes : plus de 25 m de hauteur, et 4,40 m de circonférence (1,32 m de diamètre). La forme de son tronc, son port, son état sanitaire satisfaisant, sont autant de critères qui ont guidé notre choix. De plus, la forme boursouflée du tronc donne à cet arbre une valeur économique médiocre. Son accès aisé, à 300 m d'une route et au bord d'un sentier de grande randonnée, rend sa mise en valeur réalisable à peu de frais.

La toponymie locale donne peu de référence aux arbres. On notera quand même en parcelle 5 un **Carrefour et une Route des Sept Chênes**. Un ancien dessin montre ce carrefour entouré de chênes, dont un mentionné « l'Ancien du Carrefour des 7 Chênes »...

Plus haut en parcelle 20, on trouvera le **Carrefour du Grand Baliveau**. Rappelons qu'à l'époque où la forêt était traitée en taillis sous futaie, on recrutait à chaque coupe, parmi les brins de taillis, des tiges destinées à rester. Les brins ainsi réservés étaient appelés « baliveau » s'ils avaient l'âge du taillis, « moderne » s'ils en avaient deux fois l'âge, « ancien » à trois fois l'âge... Par la suite, le terme a évolué pour indiquer un arbre particulièrement droit, jusqu'à signifier un arbre d'avenir. Peut-être s'agissait-il, à l'époque, du déjà fier Chêne de l'Ascension ?

La **cinquième division** s'étend depuis Saint-Léger-en-Yvelines jusqu'à la plaine de Montfort, sur un plateau argileux coupé au sud par le ru des Ponts Quentin, et au nord par la vallée issue de l'Étang de la Porte Baudet : ce sont les cantons du Parc d'en Haut, de la Mare Ronde, et des Brûlins. Certaines parcelles sont riches en gros bois et la proportion de hêtres y est inhabituelle. Les résineux sont cantonnés dans les pentes des Brûlins et une parcelle proche de Saint-Léger-en-Yvelines. De vastes régénérations de chênes indigènes s'étendent au nord de la route Goron.

Trois arbres remarquables avaient été préservés à l'origine. Le **Chêne Baudet** est certainement le doyen de la forêt, et le plus gros depuis la disparition du Chêne de la Voûte. La liste d'origine le donnait pour 5,90 m de circonférence (1,87 m de diamètre), et 20 m de hauteur. Son âge est estimé à plus de 500 ans. Il est situé parcelle 5, sur la route Goron, en face de l'ancien poste forestier du Chêne Baudet. Malheureusement, son état sanitaire est très mauvais ; son tronc est creux, et la rupture de grosses branches, voire du tronc, est à craindre dans un avenir proche. En 2008, l'ONF, conscient des

risques que cet état de fait pouvait faire courir au public, a décidé d'en interdire l'accès en l'entourant d'une clôture protectrice, et en détournant la route Goron. Selon l'historien Pierre de Janti, un autre Chêne Baudet existait dans la même parcelle, de 6 m de tour et 20 m de haut, « *qui fut sacrifié en 1870 malgré la vive opposition de la population* ». Le classement du chêne actuel date du 13 octobre 1899.

Le **Chêne Leddet** a été baptisé ainsi en l'honneur d'un ingénieur forestier, parent d'Alexandre Dumas, et auteur d'une très bonne carte de la forêt à son époque. Situé en parcelle 22, au milieu d'une régénération d'où émerge à peine sa cime, il est mort depuis une dizaine d'années, et son accès est très difficile. La liste d'origine lui donnait 5,06 m de circonférence (1,60 m de diamètre) pour 25 m de hauteur. Même réduit à l'état de squelette, il a encore fière allure.

Toujours présent, quoique non nommé sur la carte IGN, le **Chêne Gouilly** dédié à un lointain forestier, survit en parcelle 3, proche de la maison forestière du Parc d'en Haut. On ne le voit plus depuis la route Goron, tant il est enfoui dans une belle régénération qui rend son accès très malaisé. Son état sanitaire commence à se dégrader : une très grosse branche a été arrachée par la tempête de 1999, une large blessure due à la foudre balafre son tronc, et quelques trous de pics apparaissent çà et là. Malgré tout, il porte encore vigoureusement ses 4,72 m de circonférence (1,50 m de diamètre) et ses 24 m de haut. L'ONF n'a pas jugé bon, à juste raison, d'en baliser l'accès. Il reste cependant protégé, ce qui est l'essentiel. Notons que le carrefour proche de cet arbre porte le nom et le souvenir d'un **Chêne Duval** dont les caractéristiques, certainement très anciennes, nous sont inconnues.

Devant la disparition inévitable de ces arbres, le CERF a fait quatre propositions sur ce secteur.

Tout d'abord, et cet arbre nous tient particulièrement à cœur, un très gros hêtre, situé en parcelle 1, au carrefour de la Mare Ronde, proche de la maison forestière du Parc d'en Haut, siège de notre association. D'une circonférence de 4,41 m (1,35 m de diamètre) d'une hauteur avoisinant les 30 m, c'est certainement le plus beau hêtre du massif forestier, d'une très belle forme et au tronc magnifique. Son état de santé est excellent. Son accès est par contre un peu long. Nous avons donc demandé son classement, en revendiquant comme nom : le **Hêtre du CERF**. Les travaux de mise en valeur se limitent à la signalisation in situ et sur carte, et à conserver son environnement au milieu d'un bouquet de gros chênes. Nul doute que sa nomination sera pour nous sujet à une inauguration en grande pompe.

Le vallon des Brûlins abrite de très gros arbres. C'est là que le CERF a proposé deux arbres en classement, de part et d'autre du carrefour du Fond, en parcelle 12. D'une part un hêtre de 4,10 m de circonférence (1,35 m de diamètre) et plus de 25 m de hauteur, d'une très belle forme, au très bon état sanitaire, à l'accès facile quoiqu'un peu long. Son nom, le **Hêtre du Comité des Réserves**, à confirmer par l'ONF, veut rendre hommage au travail remarquable du comité scientifique qui préside à la gestion des réserves biologiques et aux études de la biodiversité en forêt domaniale de Rambouillet.

D'autre part, très proche, un Chêne sessile de belle venue, de 4,11 m de tour (1,35 m de diamètre) et dépassant aussi les 25 m, semble donner la réplique au hêtre précédent. Provisoirement, nous lui donnons le nom de **Chêne des Maurus** ou **Chêne des Brûlins**.

Pour ces deux arbres, les travaux de mise en valeur se limitent à la classique signalisation in situ et sur carte.

Enfin, en bord de la route de Bazoches, parcelle 20, nous proposons un très beau chêne qui pourrait remplacer le Chêne Leddet, mort et cité plus haut. Avec 4,20 m de tour (1,35 m de diamètre) et plus de 25 m de hauteur, il n'a rien à envier à son illustre ancêtre. Nous avons proposé comme nom le **Chêne de Bazoches** (nom de la route) ou le **Chêne Montavale** (ancien nom du carrefour du Comte de Toulouse, tout proche, et d'ailleurs nom d'un ancien chêne selon Pierre de Janti), à moins que l'ONF ne choisisse de le baptiser du nom de Leddet. Si son état sanitaire est excellent, son accès facile et sa mise en valeur possible à peu de frais, cet arbre a par contre une indéniable valeur commerciale, seul argument qui pourrait faire obstacle à son classement. L'ONF, gestionnaire de la forêt, a aussi des impératifs de rentabilité...

La **sixième division**, de petite taille, est constituée du seul canton de Serqueuse, et occupe un plateau descendant en pente très douce vers les étangs de Hollande. Aucun arbre remarquable n'a été classé à l'origine. Nous proposons en classement un beau Chêne sessile de 4,20 m de circonférence (1,40 m de diamètre) et de 25 m de hauteur, en parcelle 27. Situé au bord de la route forestière, son accès est aisé ; son état sanitaire est excellent, et sa mise en valeur ne nécessite que sa signalisation in situ et sur carte. Comme il penche un peu (mais pas vers la route !), nous le nommons provisoirement le **Chêne Penché**. Un autre chêne, à quelques dizaines de mètres, vaut le coup d'œil. Situé au carrefour de Judith donnant accès à la digue séparant les deux étangs de Hollande, ce Chêne sessile de 1,50 m de

diamètre et d'une dizaine de mètres de hauteur résiste aux éléments : il a déjà subi un élagage visant à éliminer des branches mortes et dangereuses. Cet arbre ne semble pas être en forêt domaniale, mais sur le territoire du SMAGER, l'organisme gérant les étangs.

La **septième division** recouvre le canton des Mares Gautiers, et du Bois de Hollande, à l'est de Saint-Léger-en-Yvelines. C'est une division de faible surface, un plateau entaillé de petits vallons. Deux arbres remarquables figuraient au même endroit, en parcelle 2, dans le document touristique des Eaux et Forêts des années 1950. L'un d'eux était un géant de 6,38 m de tour (un peu plus de 2 m de diamètre), 20 m de hauteur : le **Chêne de la Voûte** était très probablement un Chêne pédonculé. Un seul arbre pourrait encore aujourd'hui donner une idée de sa majesté : il faut aller voir, près de la Bergerie Nationale, le Chêne de Montorgueil. Malheureusement, le 4 mars 1994, vers 18h15, le village proche des Bréviaires fut alerté par un grand fracas : le Chêne de la Voûte venait brusquement basculer, les racines rongées. Certaines personnes de Saint-Léger-en-Yvelines et du Perray-en-Yvelines ont prétendu l'avoir entendu tomber. Son âge était évalué à 350 ans minimum, le tronc étant creux. Pour le débiter, il fallut aller quérir une tronçonneuse spéciale. Une tranche du tronc a été offerte à la mairie des Bréviaires, une autre à la mairie du Perray.

Aujourd'hui, subsiste le **Chêne Neuf de la Voûte**, un Chêne sessile de 4,44 m de circonférence (1,40 m de diamètre) pour 20 m de haut, situé un peu en retrait de la station d'épuration des Bréviaires. Un gringalet somme toute...

La toponymie locale garde le souvenir en parcelles 22 et 24, proches de Saint-Léger-en-Yvelines, d'un hêtre, au **Carrefour du Hêtre Ramoneur** dont nous ignorons tout.

Notons enfin que le nom du canton des **Mares Gautier** ne fait peut être pas référence au nom d'homme Gauthier, mais pourrait dériver du vieux mot français *gault* qui signifiait forêt. Ce canton pourrait-il être alors celui des « mares gautières », c'est-à-dire des mares forestières ? Incertitude de la toponymie...

Le bois domaniale des Plainvaux et le bois de Pourras constituent la **huitième division**. Le plateau argileux est sillonné de quelques vallons aboutissant à la mare aux Canes. Les Plainvaux et le Bois de Pourras encadrent les étangs de Saint-Hubert et de Pourras. Aucun arbre remarquable n'a

été classé à l'origine. Le CERF propose donc trois arbres.

Dans le bois de Pourras, en parcelle 29, sur l'emplacement de la maison forestière de Pourras aujourd'hui disparue, on trouve un Cormier ou Sorbier domestique, essence rare en forêt domaniale, et de dimensions exceptionnelles : 3,57 m de tour (1,19 m de diamètre) et 15 m de hauteur. Le **Cormier de Pourras** est le plus gros de son espèce sur Rambouillet. Il est en très bon état, et sa mise en valeur ne présente pas de difficulté. Un fort bourrelet sur son tronc laisse penser que cet arbre a subi une greffe, probablement sur un poirier, afin d'augmenter sa capacité à produire des fruits : on en faisait jadis de l'alcool.

En parcelle 7, nous proposons au classement un **Hêtre des Plainvaux** (nom provisoire) situé au bord d'un chemin forestier, où il sera aisé de le mettre en valeur, ceci devant se limiter à son signalement in situ et sur carte. Son état sanitaire est excellent. Par contre, son accès est assez long. Sa forme, ses dimensions, et le fait que seuls les chênes étaient élus jusqu'alors, ont orienté ce choix. Avec 3,80 m de tour (1,25 m de diamètre) et 25 m de haut, il occupe une position honorable dans son espèce.

Enfin, en lisière de forêt, parcelle 6, proche du carrefour des Essarts, se trouve un gros Chêne sessile de 4,15 m de circonférence (soit 1,35 m de diamètre) pour 25 m de haut, que nous n'avons pas nommé. De belle forme, le houppier bien proportionné, avec un fort empattement, son état sanitaire est très bon. Par contre, son isolement rend cet arbre peu facile d'accès. Aussi n'a-t-il été proposé qu'à titre secondaire, pour pallier dans l'avenir la disparition d'un autre arbre remarquable.

La **neuvième division** comprend pour l'essentiel le canton de la **Charmoie**, plateau argileux bordé de deux pentes. L'une descend brutalement au nord vers la Houssine, l'autre plus lentement vers le sud. Ces pentes sont occupées par des chênaies-charmaies riches, comportant au sol une couverture de Jacinthes des bois à la floraison printanière aussi spectaculaire qu'éphémère. La présence du charme (*Carpinus betulus*) donne son nom à ce canton. De la liste d'origine, deux arbres sont présents.

Le **Chêne de la Duchesse d'Uzès** rend hommage à l'infatigable cavalière et chasseresse, Marie Adrienne Anne Clémentine de Crussol d'Uzès, née Rochechouart de Mortemart, duchesse douairière de la Celle-les-Bordes (1847-1933). Ajoutons à ces titres qu'elle fut la première femme titulaire d'un permis de conduire en 1897, du premier PV pour excès de vitesse (pour 15 km/h au lieu des 12 autorisés !), et qu'elle fut aussi la première femme

Lieutenant de Louveterie. L'arbre qui lui est dédié est d'ailleurs proche du Carrefour du Lieutenant de Louveterie. Dans son article « Vieux chênes de la forêt d'Yvelines », Pierre de Janti écrit : « *En 1924, j'ai vu la duchesse d'Uzès choisir l'arbre qu'elle préférerait et qui porte son nom.* » On retiendra de la dame qu'elle avait un langage parfois... rude, mais aussi le cœur sur la main. Elle chassa à courre en forêt de Rambouillet quasiment jusqu'à son dernier jour. Le Chêne sessile éponyme est situé en parcelle 15. Il est en très bon état ; ses dimensions, 3,25 m de tour (1,03 m de diamètre) et 26 m de haut, n'en font pas l'arbre le plus spectaculaire de la forêt. Son accès est un peu long. On regrettera qu'aucun panneau ne renseigne le promeneur sur sa dédicataire.

Le **Chêne du Champ des Épinés** situé le long de la route éponyme, au carrefour de la Hauteville, parcelle 4, est un Chêne sessile de 4,20 m de circonférence (1,33 m de diamètre) et 26 m de haut. Là aussi, on regrettera qu'il ne soit pas encore mis en valeur, la pancarte vissée sur son tronc gagnerait à être remplacée par la signalisation mise en place ces dernières années pour d'autres chênes remarquables. Il est en état médiocre, ayant eu à subir les aléas de la météo, particulièrement du verglas de 1978.

Dans ce secteur, le CERF a fait deux propositions. Vers La Houssine, en parcelle 17, proche de la maison forestière du Mesle se trouve un Chêne sessile très intéressant, de plus de 5,30 m de tour (1,70 m de diamètre) pour une hauteur de 25 m. C'est surtout son diamètre qui nous a conduits à le proposer, car trouver encore des arbres de cette taille devient rare. Son état de santé est correct, son accès facile, sa mise en valeur se limiterait à sa signalisation in situ et sur carte. Le nom provisoire est l'**Ancien de la Houssine**.

À quelques dizaines de mètres plus haut se situe un deuxième Chêne sessile tout aussi remarquable, qui ne cède que de peu au précédent : 5,03 m de tour, soit 1,60 m de diamètre, pour une hauteur équivalente. Là aussi, son état est excellent, et sa mise en valeur ne nécessiterait que l'élagage d'une branche sèche. Un seul problème se pose : la limite de la forêt est ici imprécise, et cet arbre n'est peut-être pas dedans... auquel cas, la décision de classement reviendrait à la commune. Là encore, pour ces deux derniers arbres, Pierre de Janti parle « *du classement de bien des Anciens qui le méritent : tels ces beaux chênes du Mesle...* ».

La **dixième division** est couverte par les cantons de la Vignerie, de Biennouvienne, et le Haut Planet. La plus grande surface est un plateau argileux, quelques pentes proches de la Houssine, et de la

Vignerie voient apparaître le sable. Chênaies et pinèdes se partagent le territoire.

Quatre chênes remarquables ont été classés à l'origine.

Le **Chêne de la SARRAF** déploie ses 30 m de hauteur et ses 4,94 m de tour (1,57 m de diamètre) au bord de la route forestière de la Loge Posée en parcelle 10. Ce Chêne sessile honore l'action de la Société des Amis de la Région de Rambouillet et de sa Forêt, à qui le dédia le directeur général des Eaux et Forêts, le 21 octobre 1963. Il a bénéficié de la nouvelle signalisation.

Non loin, dans la même parcelle, un peu plus en retrait, le **Chêne Granger**, avec ses 4,80 m de circonférence (1,52 m de diamètre) pour 20 m de hauteur, rappelle le souvenir de l'ingénieur forestier Granger qui, au début du vingtième siècle, s'opposa, au péril de sa carrière, à une tentative de démantèlement du massif forestier de Rambouillet. Son courage valait bien ce chêne magnifique. Son classement date de juillet 1933.

Le **Chêne Frisé** est mort depuis plusieurs années déjà, mais a été maintenu en place par l'ONF. On peut encore le voir, en bordure de la piste cyclable, en parcelle 17. Une clôture de sécurité a été mise en place. À l'origine, ses dimensions étaient de 5,58 m de circonférence (1,77 m de diamètre) pour 30 m de hauteur. Le volume de la cime était supérieur à celui du tronc, au demeurant très court. Il avait été classé le 13 octobre 1899.

Enfin, le **Chêne des Petits Coins** situé en bord de forêt, parcelle 2, derrière la maison forestière du même nom, a disparu depuis de nombreuses années. La liste d'origine lui donnait 3,92 m de tour (1,20 m de diamètre) pour 20 m de haut.

La toponymie locale garde enfin, en parcelle 23, la trace d'un arbre au **Carrefour du Gros Chêne**, et Pierre de Janti cite le **Chêne Joly** à la Vignerie sans rien nous dire de ses dimensions.

Il n'est aucun arbre remarquable repéré en **onzième division**. Cependant, la carte IGN de 1984 montrait en parcelle 15, un arbre remarquable au carrefour de la Mare aux Canettes. Il ne nous a pas été possible de trouver le moindre renseignement à son sujet, ni ses dimensions.

En **douzième division** ne figurait que le **Gros Chêne de Poigny**, probablement un Chêne pédonculé, aujourd'hui disparu. Il se trouvait en parcelle 29. Ses dimensions étaient de 5,05 m de tour (1,60 m de diamètre) pour 12 m de hauteur. Présent sur la carte de 1984, il n'est plus indiqué par le petit logo sur celle de 1994 bien que subsiste

le nom. Aujourd'hui, la carte de 2002 n'en porte plus trace, mais la souche est encore visible sur place.

La **treizième division**, ne comprenant que le petit canton des Rabières, avait un arbre remarquable signalé par Pierre de Janti « *heureusement réservé au centre des taillis* » en 1947. Le **Chêne des Rabières**, avec 4,80 m de tour (1,52 m de diamètre) et 30 m de hauteur, dominait la parcelle 16 au bord de la route des Rabières jusqu'à la tempête de 1990 qui l'abattit.

La **quatorzième division** est un vaste plateau argileux situé derrière le parc des chasses présidentielles, formant les cantons du Bois de Gazeran et des Longues Mares. Au nord s'étend le Marais du Cerisaie, lieu célèbre pour sa flore, aujourd'hui en réserve biologique. Le nom de **Cerisaie** (autrefois orthographié « Cerizaie ») vient du latin *cerasus* qui est celui du cerisier, mais comme nous sommes en forêt, correspond plus probablement à celui du cerisier sauvage ou merisier.

Deux arbres de la liste d'origine sont encore présents :

Le **Chêne du Président**, en parcelle 23, au coin du parc des chasses le long de la route de Gazeran à Poigny-la-Forêt, n'est pas dans un excellent état. Il commence à sentir le poids des ans, et certaines branches ont dû être haubanées. Il honore Émile Loubet qui fut président de la République de 1899 à 1906, et aimait bien aller se promener vers cet arbre. Ses dimensions sont de 4,85 m de tour (1,54 m de diamètre) pour 25 m de hauteur.

Le **Chêne de la Pocqueterie**, en parcelle 26, est un peu plus difficile à trouver, au bord du sentier GR1 qui fait un détour pour le côtoyer. C'est un Chêne sessile en très bon état, de 4,62 m de circonférence (1,47 m de diamètre) pour 22 m de hauteur.

Un ancien document touristique des années 1950 fait également mention, proche du carrefour des Longues Mares, en parcelle 11, d'un **Hêtre des Sept Frères** aujourd'hui disparu. Il fait probablement allusion aux sept fils de Jean d'Angennes, seigneur de Rambouillet. Ces sept garçons « *étaient si grands et si secs qu'on les appelait les Sapins de Rambouillet* », selon Pierre de Janti, qui cite aussi l'ancienne existence d'un **Chêne du Gâteau**, certainement proche du hameau du même nom à Gazeran.

La **quinzième division** occupe un vaste plateau argileux qui s'étend de Saint-Léger-en-Yvelines jusqu'au terrain militaire de Rambouillet, où apparaissent des pentes sableuses plus propices aux pins. Trois chênes remarquables y ont été préservés. Le **Chêne Jeannerot** n'a pas survécu à la tempête de 1999. Il était bien visible depuis la route forestière de la Billette, en parcelle 5, dans le petit canton de la Vignerie. On lui donnait 4,20 m de tour (1,33 m de diamètre) pour 30 m de hauteur.

Le **Chêne de la Queue du Pré** est typiquement un pied cornier, c'est-à-dire un arbre servant de borne limite. Il occupe en effet une position en lisière de parcelle 16, au bord des prés des Basses Masures, position d'où il tire son nom, sur la route de Poigny aux Bréviaires. Ce Chêne pédonculé a subi de sérieux dommages à la suite d'épisodes de verglas en 1978, aussi son état est-il médiocre. Les dimensions d'origine sont de 5,49 m de circonférence (1,74 m de diamètre) pour 26 m de hauteur. Il serait, avec le Chêne Baudet, le deuxième plus vieil arbre de la forêt.

Le **Chêne de la Tête d'Alouette**, en parcelle 13, est un Chêne sessile imposant. Il est encore en excellent état. Son accès est facile depuis le carrefour de la Tête d'Alouette. À proximité, on trouvera une très belle borne armoriée. Une coupe de régénération dans la parcelle a dégagé ce chêne, et on peut désormais l'observer et le photographier avec un recul suffisant. La liste d'origine lui donnait 5,26 m de tour (1,67 m de diamètre) pour 25 m de hauteur.

La toponymie locale garde le souvenir de chênes particuliers, certainement de grandes dimensions, au **Carrefour du Chêne Henri** (parcelles 10-11-12). Dans son article « Vieux chênes de la forêt d'Yvelines », Pierre de Janti cite « les chênes d'Henri IV », certainement à ce carrefour. Enfin, un petit canton nommé la **Haute Tasse** tire son nom du bas latin *tosca* qui désignait un bois, étymologie qu'on retrouvera dans des appellations comme la Touche.

La **seizième division** ne contient aucun arbre remarquable, et la toponymie locale ne garde aucune trace d'anciens arbres.

La **dix-septième division** ne comprenait qu'un seul arbre remarquable : le **Chêne Porte-Gui du Moulinet**. Cet arbre était de dimensions modestes : 3,14 m de circonférence, soit 1 m de diamètre, pour 14 m de hauteur. C'était probablement un Chêne pédonculé. On croit souvent que l'association du chêne et du gui va de soi, certainement à cause des

vieilles histoires de druides le récoltant à l'aide d'une faucille dorée. Au passage, notons que cette cueillette rituelle a donné une expression connue : le druide qui récoltait le gui prononçait l'incantation « O gué l'han eu » qui signifiait « Que le blé pousse ! » et qu'on utilise encore aujourd'hui, déformée : « Au gui l'an neuf ! ». En réalité, un chêne portant du gui est une chose fort rare. Le gui était considéré comme une plante des dieux, guérissant tous les maux, et le fait qu'il reste vert en hiver confirmait ce côté divin. Comme d'autre part le chêne était, dans l'univers celtique, un arbre connu pour vivre parfois plus de mille ans, l'association des deux plantes ne pouvait que frapper les esprits. Ces raisons, inconsciemment, ont poussé un jour au classement du **Chêne du Moulinet** qui occupait l'angle de la parcelle 29, et a disparu dans les années 90.

Dans la toponymie locale, le nom du canton de la **Forêt Verte**, qui occupe toute la division, ferait, selon Pierre de Janti, allusion à l'abondance de houx dans ces parcelles... on cherchera aujourd'hui cette plante, fort rare dans le secteur.

Enfin, en 1947, Pierre de Janti disait avoir vu disparaître le **Chêne de la Croix Saint-Jacques** auquel il donnait 4,20 m de tour pour 21 m de hauteur.

La **dix-huitième division** comprend le canton des Maréchaux, le Bois des 500 Arpents et le petit canton des Fonciaux. En bordure de la plaine, ce plateau est argileux, mais à l'approche des Vaux de Cernay, il cède la place au sable et à de puissants bancs de grès qui ont été exploités jusqu'au milieu du vingtième siècle. Une pente plonge brutalement dans la vallée, le dénivelé atteignant 50 mètres.

À l'origine, un hêtre avait été classé arbre remarquable. Le **Hêtre de l'Abbaye**, en parcelle 30, faisait face à l'Étang de l'Abbaye. Avec 3,71 m de tour (1,18 m de diamètre) et 25 m de haut, il pouvait être à l'époque le plus gros de son espèce à Rambouillet. Il ne figure plus sur la carte de 1994, ce qui signe sa disparition dans la fin des années 1980.

Le CERF a fait plusieurs propositions de classement sur cette division.

Deux érables de belle taille tout d'abord, le long de la route menant au Pont Grandval. Ils sont situés en parcelle 37, très proches l'un de l'autre, et d'accès facile. Le premier est un **Érable sycomore** qui, lors de sa découverte, faisait 2,95 m de tour (0,94 m de diamètre) pour au moins 20 m de hauteur. Le deuxième est un **Érable plane**, essence rare sur le massif forestier, de 2,99 m de circonférence (0,95 m de diamètre) pour 25 m de hauteur minimum. De telles dimensions sont rares pour ces essences, cela

nous a conduits à les proposer. Ces arbres sont en très bon état, et leur mise en valeur se limiterait à leur signalisation sur carte et in situ.

En parcelle 41, dans le petit canton des Fonciaux, le GR1 est bordé sur 600 m d'un alignement de 35 très gros châtaigniers. Ce chemin semble être connu de certaines personnes sous le nom d'**Allée des Sorcières**. Les troncs, très courts, ne dépassent pas 3 mètres, et les diamètres s'échelonnent entre 0,75 et 1,20 m. Ce sont des arbres soit greffés pour la production de châtaignes, soit traités en têtard. Tous sont morts et creux, et n'ont aucune valeur commerciale. Alors, pourquoi classer cet alignement ? Parce qu'ils sont des vestiges d'une forme particulière de traitement des arbres, donc un « patrimoine historique », et de plus sont très utiles du fait qu'ils sont creux, à toute une faune cavicole de chouettes, chauves souris, petits carnivores.

Au titre des arbres disparus depuis longtemps, Pierre de Janti signale un **Chêne des 500 Arpents** qui devint plus tard le **Chêne des Deux Seigneurs**, puis **Chêne des Trois Seigneurs**, certainement dédié à Gui 1^{er} de Lévis-Saint-Nom, et ses descendants, Gui II et Gui III, qui furent « maréchaux de la Foi » en Albigeois sous les ordres de Simon de Montfort. En d'autres termes, ils allèrent « casser du Cathare »... Ce chêne est bien sûr différent d'un homonyme dont nous parlerons en XXI^e division.

La **dix-neuvième division** occupe l'autre versant des Vaux de Cernay, avec le canton des Vindrins, et le Bois de la Haie de Neauphle. Là encore, les pentes sont très abruptes, et le dénivelé atteint 60 m. La toponymie locale, selon Pierre de Janti, fait souvenir au XIX^e siècle d'un **Chêne aux Loups** dans le bois des Vindrins. Nous n'avons aucune idée de ses dimensions, mais il en reste un carrefour et une route forestière pour nous rappeler son existence (parcelle 9-14).

Le **Chêne Pichard** a longtemps existé en parcelle 17. C'était un pied cornier, un arbre de limite. Son état sanitaire était très mauvais, car il était en grande partie creux. La tempête de 1999 l'a abattu. Ses dimensions, d'après Pierre de Janti, étaient de 3,20 m de circonférence (1,01 m de diamètre), pour 18 m de haut. C'était probablement un Chêne pédonculé. Un document touristique des années 1950 l'orthographie « Chêne Richard ».

Le CERF a fait une proposition de classement en parcelle 3, proche de l'étang et de la ferme des Vallées. L'essence peut paraître surprenante puisqu'il s'agit de **Chênes des marais** *Quercus palustris*, d'origine américaine. Ce groupe d'arbres comprend 8 individus, de 0,70 à 0,96 m de diamètre pour une hauteur de 14 à 18 m. Quelques autres

arbres ont disparu suite à la tempête de 1999. Leur état de santé est souvent médiocre : troués, décapités, branches arrachées, blessures diverses, présence de champignons. Celui qui semble être dans le meilleur état se trouve au bout du parking. Cependant, cette espèce est connue pour sa grande résistance aux divers éléments. La proposition de classement, basée sur la rareté de cette espèce en forêt avec ces dimensions, tient compte de l'état des arbres ; aussi, une clôture de sécurité nous semble nécessaire, ainsi que la préservation des jeunes semis.

On jettera au passage un regard, à l'entrée de la ferme des Vallées, sur un très gros Chêne pédonculé, 1,40 m de diamètre pour 10 m de hauteur, très dépérissant, au tronc très court.

Enfin, dans la parcelle 37, le promeneur patient cherchera les deux Hêtres à feuilles fastigiées qui y subsistent, très difficiles à trouver.

La **vingtième division** est un plateau argileux bordé par un petit vallon au sud où le sable affleure. Le canton des Hauts Besnières occupe la quasi totalité de cette division.

Un arbre remarquable, le **Chêne de la Chapelle**, a longtemps été visible en bordure de la parcelle 2. Il tire son nom des ruines encore visibles d'un petit édifice religieux. Nous avons pu retrouver ses dimensions dans l'article de Pierre de Janti : 4,56 m de tour, soit 1,45 m de diamètre, pour 30 m de hauteur. Cet arbre est mort naturellement et dut être abattu dans le début des années 1980.

Le CERF a demandé, en parcelle 8, le classement d'un **très beau groupe de Houx** *Ilex aquifolium*. Le houx se présente souvent plutôt sous la forme d'un arbuste, et il est rare qu'il atteigne la taille d'un petit arbre. Presque en lisière de la parcelle, juste avant la rupture de pente, une quinzaine d'entre eux atteint les 6 à 8 m de hauteur pour 22 à 30 cm de diamètre, ce qui en fait un groupe exceptionnel qui mérite le classement. L'ensemble des parcelles 8 et 9 contient d'ailleurs une grande quantité de houx au stade arbustif.

Si la **vingt-et-unième division** ne contient aucun arbre remarquable de la liste d'origine, elle garde le souvenir du **Chêne Quinquet**, au carrefour du même nom, sur la route forestière du Coin du Bois, entre les parcelles 1 et 8. Pierre de Janti signale ce chêne comme étant « *un des trois qui bornaient le bois des Yvelines* » et qu'il existait encore en 1740, tout comme le **Chêne des Trois Seigneurs** disparu en 1712 et remplacé depuis par le poteau du même nom. Ce dernier chêne délimitait le territoire de 3

seigneuries des Yvelines, et son emplacement marque encore la limite de trois communes : Rambouillet, Sonchamp et Clairefontaine.

La **vingt-deuxième division** est un vaste plateau argileux qui comprend les cantons du Bois Domanial des Yvelines, et une longue bande de forêt enclavée dans des bois privés qui constitue le canton des Petites Ventes. Dans la toponymie locale, le **Carrefour des Bois Blancs** semble bien évoquer la présence du bouleau, ici abondant.

Au Carrefour de la Croix du Grand Veneur, un chêne a été mis en valeur il y a peu de temps en parcelle 16. Il ne figurait pas sur la liste de 1984, mais était indiqué sur le document touristique de 1950. Pierre de Janti indique pour cet arbre des dimensions (4,20 m de circonférence pour 22 m de haut) qui n'ont rien à voir avec celles enregistrées aujourd'hui. Le **Chêne de la Croix du Grand Veneur** actuel serait donc un chêne de remplacement, ce qui peut expliquer son absence de la liste de 1984. Il honore la mémoire d'Hercule de Rohan, comte de Montbazou, seigneur de Rochefort-en-Yvelines (1568-1654). Il fut gouverneur de Paris, Grand Veneur de France, servit quatre rois (sans en trahir aucun, ce qui en soi est déjà remarquable...) et se trouvait au côté d'Henri IV le jour de son assassinat. Pierre de Janti racontait que sa passion pour la chasse lui fit délaisser son épouse qui, pour se venger, « *lui fit porter des cornes dignes des plus beaux cerfs de la forêt...* », mais acceptons de considérer ceci comme des racontars... Ce chêne, en réalité une jumelle de Chêne pédonculé, comporte à la base une énorme loupe qui commence à se dégrader, laissant augurer un dépérissement de l'arbre à moyen terme. La signalisation in situ lui donne 0,80 m de diamètre pour 21 m de hauteur.

Le CERF a fait deux propositions de classement. D'abord, en parcelle 14, le long de la route du Poteau des Yvelines, un très beau Chêne sessile isolé étale largement sa cime. Nous l'avons nommé provisoirement le **Chêne des Yvelines**. Ses belles dimensions, l'ampleur de son houppier, son accès facile, mais aussi le fait que très peu d'arbres remarquables existaient dans cette partie du massif forestier, nous ont conduits à son choix. Sa mise en valeur ne nécessiterait que son signalement in situ et sur carte. Son état de santé est excellent. Son tronc est très court (4 m), sa circonférence est de 4,18 m (1,33 m de diamètre) et sa hauteur atteint 25 m.

Dans les Petites Ventes, très proche du pylône d'incendie, en parcelle 22, un peu en retrait de la route forestière du Haut Levé, un Chêne sessile de très belle allure est proposé. Le **Chêne des Petites**

Ventes, nom provisoire, possède un tronc très court de 4 m où se voient encore les traces de branches basses qui rendent cet arbre sans grande valeur économique. Sa circonférence est de 4,41 m (1,40 m de diamètre) pour une vingtaine de mètres de haut. La quantité de bois dans la cime est supérieure à celle du tronc.

La **vingt-troisième division** forme un grand plateau argileux qui contient pour partie le parc animalier Espace-Rambouillet, une partie du bois de la Villeneuve, et le canton des Éveuses. À l'ouest, il est traversé par la Drouette qui se jette dans l'Étang d'Or, et des pentes sableuses apparaissent à l'est, dans l'Espace-Rambouillet. La chênaie-charmaie et la chênaie sur molinie y règnent, avec de médiocres plantations de pins.

Il y a fort longtemps, un chêne devait avoir marqué les esprits : on en retrouve la trace dans le nom du **Carrefour du Chêne Bandré**, en parcelle 25, proche de Greffiers. Attention, la carte IGN actuelle indique pour ce carrefour le nom de « Chêne Baudet », ce qui est inexact. Le nom figurant sur la carte de 1984 est seul valide.

Deux arbres remarquables existent dans ce secteur. Ils sont situés tous les deux en parcelle 30, derrière le cimetière neuf de Rambouillet. Ce sont les **Chênes de la Fosse Jean**. Le plus vieux, l'**Ancien de la Fosse Jean**, est un Chêne pédonculé qui commence à présenter les premiers signes de dépérissement. Il fait 5,25 m de circonférence (soit 1,65 m de diamètre) pour 25 m de hauteur. Le **Cadet de la Fosse Jean** a été officialisé il y a quelques années. C'est un Chêne sessile de 4,51 m de tour (1,43 m de diamètre) pour 20 m de hauteur, en très bon état. Ces chênes pourraient être menacés par un projet de détournement des voies parallèles à la RN10.

Le CERF a fait les propositions de classement suivantes.

Un très bel Érable champêtre pousse en parcelle 13, le long de la route forestière de Greffiers. Nous l'avons nommé provisoirement l'**Érable de la Mare au Buis**, référence à une mare proche. La rareté de cette essence en forêt, et surtout ses dimensions exceptionnelles, 2,80 m de tour (0,85 m de diamètre) et 12 m de hauteur, nous ont orientés vers son classement. Son accès est facile, et sa mise en valeur ne nécessite aucune intervention, d'autant qu'il est isolé au bord d'une régénération de chêne. Chose souvent remarquée chez cette espèce d'érable, le tronc est vissé.

À proximité, visible parmi les gaulis de chênes, on peut apercevoir un **Cormier** *Sorbus domestica* qui a survécu à la coupe de régénération (il était marqué à abattre, mais a été épargné) et à la tempête de

1999 (il a été en partie décapité, mais se refait une cime). Ses dimensions, 2,85 m de circonférence soit 0,90 m de diamètre, pour 10 m de haut, en font un des plus gros de son espèce. Cet arbre est creux, et susceptible d'accueillir une faune cavernicole. Nous l'avons proposé, non en arbre remarquable, mais en arbre à conserver pour la biodiversité.

Par contre, en parcelle 10, un autre cormier, nommé à titre provisoire **Cormier de la Mare au Buis**, est en excellent état. Nous l'avons donc proposé comme arbre remarquable, la rareté de l'espèce et ses dimensions, 2,12 m de tour (0,68 m de diamètre) pour 12 m de haut, nous ayant orientés dans notre choix. Par contre, son accès est un peu malaisé, car l'arbre se trouve en retrait dans la parcelle, et sa mise en valeur est assez difficile.

Les promeneurs, qui seraient tentés par une visite de l'Espace-Rambouillet, trouveront comme curiosité les deux îles de **Cyprés chauves d'Amérique** dans la mare de Saint-Rémy et, à proximité, un très beau Chêne sessile au fût très court, mais à la cime très fournie. Les personnels de l'Espace-Rambouillet l'ont nommé le **Chêne à Robert**, en souvenir d'un de leur collègue disparu (3,84 m de tour, 1,22 m de diamètre, 18 m de haut).

La vingt-quatrième division, enclavée au milieu de diverses propriétés privées, forme le Bois de la Claye. Ce petit massif contient une réserve biologique. Son relief et ses milieux sont variés, conséquence d'une géologie parfois difficile à interpréter : sables, plateaux argileux, affleurements de craie... Cette division ne contenait aucun arbre remarquable. Aussi le CERF a-t-il fait les propositions suivantes.

Au bord de la route D 132, en face d'un parking, en parcelle 20, **deux Ormes lisses** *Ulmus laevis* de 2,10 m et 1,90 m de tour (0,67 et 0,60 m de diamètre) pour 16 m de hauteur ont été demandés, surtout en raison de l'extrême rareté de l'espèce. Ceux-ci sont probablement les plus gros de Rambouillet et on n'en connaît qu'en deux autres endroits du massif.

En parcelles 2 et 10, un groupe de **trois gros Charmes** *Carpinus betulus* a retenu notre attention par ses dimensions : de 2,24 m, 2,55 m et 2,78 m de tour (diamètres de 0,75 m, 0,85 m et 0,90 m) pour 16 m de hauteur. Ils sont en bon état, d'accès facile, proche du carrefour de Bullion.

Plus loin, en parcelle 8, un peu en retrait de la route forestière Sainte-Anne, au bord d'une petite mare, c'est un chêne de 3,60 m de tour (1,15 m de diamètre) pour 18 m de hauteur que nous avons proposé ; son isolement lui a permis de développer un vaste houppier dont certaines branches basses touchent presque terre. Son accès est facile

quoiqu'un peu long. Sa mise en valeur ne nécessiterait aucun autre aménagement que sa signalisation, son état de santé étant excellent. Il a été nommé provisoirement **l'Ancien de la Claye**.

À proximité, bien visible, nous avons aussi proposé un **Pin maritime** *Pinus pinaster* de 2,76 m de tour (0,90 m de diamètre) et 25 m de hauteur, en très bon état, et à la silhouette très caractéristique de son espèce. Le Pin maritime a été introduit dans la région fin XIX^e siècle pour des reboisements en terrain sableux difficile. Malheureusement, cette espèce craint énormément les grands froids, et il en reste fort peu. Ce vétéran a eu de la chance de nous parvenir, ses dimensions sont exceptionnelles.

Enfin, en parcelle 12, nous avons demandé qu'un groupe de **8 gros châtaigniers**, semblables à ceux de « l'Allée des Sorcières » en XVIII^e division, soit préservé au titre de vestige d'un traitement particulier : ce sont tous des châtaigniers greffés ou traités en têtard. Leurs troncs ne dépassent pas 3 m de haut, les diamètres allant de 0,50 m à 1,50 m. Certains sont morts, d'autres survivent encore, tous sont susceptibles d'être des arbres abritant une faune cavernicole : c'est au titre d'arbres « bios » que nous demandons leur maintien.

Si la toponymie locale ne donne pas de noms intéressants, l'historien Pierre de Janti situe à « la Potherie » (carrefour de la Poterie, sur la route D132), un **Chêne du Pendu** aujourd'hui disparu depuis le XIX^e siècle, dont nous pouvons supposer qu'une branche basse dut avoir une funeste utilisation...

Enfin, en parcelle 8, subsistent les restes d'une curiosité botanique : un Pin sylvestre de faible diamètre, contorsionné, que son découvreur, Mme Barbé, appelait le **Pin Boa**. Recouvert par d'autres arbres après la tempête de 1999, il est mort depuis, mais son tronc est encore visible.

Si la vingt-cinquième division ne contient aujourd'hui plus aucun arbre remarquable elle comprenait jusqu'en 1970 le **Chêne de la Citerne**, ainsi nommé à cause de sa proximité avec la citerne médiévale qui alimentait en eau l'ancien château royal de Saint-Léger-en-Yvelines. Il se trouvait en bord de la route de Saint-Léger à Gambaiseuil, en parcelle 1. Ses dimensions nous sont encore connues : 4 m de circonférence, soit 1,30 m de diamètre, pour 20 m de hauteur. Il s'est écroulé lors d'un orage.

La vingt-sixième division est encore aujourd'hui partiellement entourée de murs. Elle était, il y a longtemps, une partie du parc royal du Château de

Rambouillet. Sur une faible surface, elle s'étend sur un plateau argileux. Les peuplements de chênes y sont souvent de grande hauteur, ayant poussé serrés, mais de faibles diamètres.

On y trouve une **Route des Chênes d'Amérique**, rappel du lointain passé où le parc du château servait de jardin d'acclimatation aux arbres envoyés en France par les explorateurs du comte de Toulouse. On trouve aussi une **Route des Ormes**.

Deux arbres sont proposés au classement par le CERF.

En parcelle 1, pratiquement au bout de la Route des Chênes d'Amérique, un hêtre très spectaculaire attire le regard, le long du mur de clôture : le tronc très court est immédiatement divisé en branches qui donnent à cet arbre une cime largement étalée. En réalité, il semble bien que ce soit un petit bouquet de hêtres qui se sont agglomérés au cours des années, formant un tronc de 5,30 m de circonférence (1,75 m de diamètre), pour 18 m de hauteur. Inutile de dire que la valeur d'un tel arbre est surtout paysagère. Son aspect nous l'a fait surnommer **la Pieuvre**. Son accès est un peu long. Il est en très bon état, ne nécessite pas de travaux de mise en sécurité, et sa valorisation est facile. Ce n'est certes pas un Faux de Verzy, mais il vaut le coup d'œil.

Dans la même parcelle, le long du mur de clôture, au rond point des D936 et D151, un gros chêne apparaît sur une butte. Il est en plein dans la perspective de la route. **L'Ancien du Petit Parc**, appellation provisoire, est un Chêne sessile de 3,67 m de circonférence (1,22 m de diamètre) et 16 m de hauteur. Sa forme est très belle, son état de santé aussi. Son abattage causerait un trou dans le paysage. C'est surtout cette valeur paysagère qui a orienté notre choix. Et il a bien gagné le droit de grandir...

La **vingt-huitième division** est formée de petits massifs répartis entre Maincourt-sur-Yvette, et Dampierre-en-Yvelines, les cantons forestiers sont ceux de Bois Boisseau, La Côte Brûlée, La Crêne, les bois de l'Etrille, Maincourt, La Roncerie. Le relief y est varié, le dénivelé parfois important, et les pentes souvent abruptes. Les milieux naturels rencontrés y sont variés, calcaires ou siliceux, plateaux, ravins, tourbières et milieux humides. La flore y est d'une grande richesse.

Le CERF a fait les propositions de classement suivantes.

Dans le bois de la Roncerie, près de Maincourt, en parcelle 32, se trouve un **peuplement quasi pur de Tilleul à petites feuilles** *Tilia cordata*, fort rare dans le massif forestier de Rambouillet. Ce taillis s'étend sur environ 1 hectare, les arbres y ont un

diamètre moyen de 0,30 m et une quinzaine de mètres de hauteur. La rareté de l'espèce en peuplement dense est le critère qui nous a poussés à demander son classement. L'accès est facile, mais assez long. Le Tilleul à petites feuilles existe en d'autres endroits de la vingt-huitième division, mais seulement en très petites quantités.

Dans le bois de La Côte Brûlée, au-dessus de Senlisse, nous avons souhaité que soit protégé un **ensemble de 50 énormes châtaigniers**, greffés ou en têtard, répartis sur les parcelles 10, 11 et 12. Les diamètres vont de 0,80 m à 1,50 m, la hauteur des troncs ne dépasse pas deux à trois mètres. Presque tous sont morts, et tous sont creux. Ils sont susceptibles d'accueillir une faune cavernicole. C'est au titre de la conservation de la biodiversité, et du souvenir de certains traitements particuliers des arbres que cette proposition de classement a été faite.

Dans le bois de La Côte Brûlée, le promeneur cherchera les quelques pieds d'**Alisier de Fontainebleau** qui y sont présents. Cette essence extrêmement rare sur Rambouillet, présente seulement ici, était représentée par un très gros individu en parcelle 8, de plus de 40 cm de diamètre et d'une quinzaine de mètres de hauteur. Il s'est abattu avec la tempête de 1999. Les quelques exemplaires présents dans cette parcelle sont de petite taille.

Enfin, dans le Bois Boisseau, le même promeneur prendra, à partir de la route forestière, le chemin raide qui sépare les parcelles 15 et 18. Arrivé au sommet, il pourra voir, en léger retrait dans une propriété, un énorme Érable champêtre, un des plus gros de la région, avec 2,38 m de circonférence (0,75 m de diamètre) et 18 m de hauteur.

Les **forêts départementales** contiennent aussi quelques beaux arbres, d'autant plus ignorés qu'elles étaient souvent inaccessibles au public. Le classement des arbres proposés par le CERF dépend, dans ce cas, non pas de l'ONF gestionnaire mais de la volonté du propriétaire, le Conseil Général.

Le Bois de Saint-Benoît est, depuis peu, ouvert au public. Dans la parcelle 25 se trouve un très beau chêne au bord d'un sentier PR joignant Loireux (commune de Sonchamp) à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Il s'agit d'un Chêne sessile de 4,95 m de circonférence (1,60 m de diamètre) pour 20 m de hauteur. Son accès est facile et son état de santé très satisfaisant. Sa mise en valeur se limiterait à quelques travaux d'élagage de branches mortes pour mise en sécurité, et bien sûr à sa signalisation in situ et sur carte. Nous le nommons provisoirement le **Chêne de Saint-Benoît**.

En forêt départementale de Ronqueux, c'est un gros Chêne rouge d'Amérique que nous avons proposé pour ses dimensions importantes pour cette espèce en forêt : 3,67 m de circonférence (1,20 m de diamètre), pour 25 m de hauteur. Il est d'accès assez facile, bien que situé un peu en retrait. Son état de santé est bon ; il est fourchu à 5 m, ce qui lui donne une valeur économique médiocre. Le simple signalement du **Chêne Rouge de Ronqueux** sur la carte IGN suffirait à le mettre en valeur.

Bibliographie :

- Cet article doit beaucoup, tout d'abord, à l'excellente carte de la forêt de Rambouillet éditée par l'IGN en 1984. Sa précision et sa clarté sont inégalées. Ceux qui possèdent encore ce document feront bien de le conserver soigneusement.
- Ensuite, un très bon article de l'historien Pierre de Janti, dans le bulletin de la SARRAF n°6 de 1962 (pages 10 à 12), a guidé nos recherches sur la trace des « Vieux chênes de la forêt d'Yvelines », depuis longtemps disparus.
- Toujours de Pierre de Janti, le livre « Forêt chasses et Château de Rambouillet » donne des renseignements uniques sur l'histoire locale, et les vieux arbres (page 77). Il y a été puisé largement.

- Dans le bulletin n° 23 de 1980 de la même SARRAF (page 44 à 47), sous la plume de Guy Fradin, ingénieur du génie rural des Eaux et Forêts, chef de centre adjoint à Rambouillet, l'article « À propos de certains arbres remarquables » nous a donné quelques précieux renseignements sur des arbres existants, ou ayant existé.

- Un « Guide du touriste en forêt de Rambouillet » a été édité dans les années 1950 par les Eaux et Forêts. Il contenait une carte sommaire mentionnant des arbres inconnus.

- Enfin, Internet, merveilleux outil, nous a facilité la recherche des biographies de certains personnages cités.

Photographies : la plupart des photographies sont de D. Chagot. Nous remercions Mme Monique Barbé, du Perray-en-Yvelines, pour le prêt des photographies du Chêne de la Voûte et du Pin Boa.

Remerciements : à Sylvain Chapotot (†), Bruno de Groulard, Daniel Pierron, Dominique Lachèze, Jean-Luc Témoin, forestiers de Rambouillet, pour l'apport de divers documents et témoignages personnels.



Le Pin Boa

LES ESSENCES DU MASSIF DE RAMBOUILLET

Texte collectif

GYMNOSPERMES

CUPRESSACEAE

Le Cyprès de Lawson Chamaecyparis lawsoniana

Ce cyprès, originaire du littoral pacifique de l'Amérique du Nord, a été introduit sur le massif forestier il y a une quarantaine d'années. Il est dédié au botaniste écossais Lawson qui fut le premier à le cultiver en 1854. Dans son aire d'origine, il peut atteindre 50 m de hauteur, mais dépasse rarement les 25 m en Europe. Il grimpe jusqu'à 1500 m d'altitude. Son aire d'introduction en France comprend surtout la Bretagne, la Normandie et l'ouest du Massif Central.

Cette essence forestière est relativement peu exigeante sur la qualité du sol, bien que préférant un sol profond et frais, pas trop humide, ni acide, ni calcaire sec. Elle tolère un certain couvert, demande une bonne humidité atmosphérique, résiste bien au vent et au froid. Sa longévité est moyenne.

Son port est conique, typique de beaucoup de résineux. Sa pousse terminale apparaît toujours courbée. Son tronc est droit, son écorce brune, brillante, un peu épaisse, est crevassée en long.

Ses rameaux sont aplatis. Ses feuilles sont toutes en

écailles, sur 4 rangs, opposées et appliquées sur le rameau ; leurs bords sont contigus sur la moitié de la longueur, formant un Y surmonté sur la face inférieure par une ligne blanche de stomates. La différenciation avec le thuya, très proche de morphologie, se fait sur ce critère : les feuilles en écailles du thuya sont divergentes dès la base, formant ainsi un X.

Son fruit est un cône petit (0,8 à 1 cm), globuleux, formé de 8 à 10 écailles mucronées.

En forêt domaniale, le Cyprès de Lawson a été introduit en plantations expérimentales dans quelques parcelles proches du Poteau de Pecqueuse et de la Croix Pater : parcelles 28 et 29 de IX^e division, 16 et 11 de X^e division. Une plantation existe aussi dans les Ponts Quentin, parcelles 15 et 16 de IV^e division.

Dans la parcelle 16 de X^e division, un petit peuplement, qui se régénère naturellement, donne une idée de la potentialité de l'espèce en bonnes conditions.

Son bois, qui dégage une odeur agréable, est léger et très durable. Il est très apprécié en menuiserie d'intérieur, meubles, construction navale (résiste bien à l'eau de mer), coffrage.

Le Cyprès de Lawson est souvent utilisé en plantations ornementales, et en haies brise-vent.



TAXODIACEAE

Le Cyprès chauve Taxodium distichum

On pourra s'étonner de trouver le Cyprès chauve d'Amérique parmi les essences forestières du massif de Rambouillet. En effet, cette espèce était plutôt connue par la spectaculaire « allée des Cyprès » près de la pièce d'eau du Rondeau, dans le parc du château de Rambouillet. Ravagée par la tempête du 26 décembre 1999, elle comprenait une trentaine d'arbres, dont certains avoisinaient un mètre de diamètre. Il n'en subsiste plus que deux exemplaires au Rondeau, et quelques autres proches du « pavillon des coquillages » dans le jardin anglais.

Pourtant, en certains endroits du massif forestier, on trouve quelques-uns de ces cyprès : dans le parc animalier de l'Espace-Rambouillet, la mare de Saint-Rémy en abrite une quinzaine, répartis en deux îlots ; sur la digue de l'Étang Neuf de Gambaiseuil se trouve un individu isolé ; enfin, dans une partie marécageuse de la parcelle 14 de la II^e division, deux exemplaires rachitiques essaient péniblement de survivre. Si on peut rattacher les arbres de l'Espace-Rambouillet à la présence du château, proche, de Saint-Rémy des Landes, on peut s'interroger sur les raisons qui ont conduit les gestionnaires à en planter en pleine forêt...

Malgré son nom de cyprès, cet arbre n'appartient pas à la famille des cupressacées, mais à celle des taxodiacées.

Cette espèce se caractérise par certaines originalités : d'abord, ce conifère perd ses feuilles en hiver, caractère qu'il partage avec les mélèzes et le Metasequoia de Chine. Ensuite, elle est capable de vivre les pieds dans l'eau, en terrain complètement inondé. Il est vrai que cet arbre est celui des marais de Louisiane, sa terre d'origine. Tout aussi surprenante est la présence à la base du tronc d'excroissances creuses sortant de l'eau, des racines aériennes appelées « pneumatophores ». On leur a longtemps attribué une fonction respiratoire, mais cette affirmation est aujourd'hui remise en cause. La croissance les pieds dans l'eau n'est pas obligatoire, certains individus se contentent de terrains simplement humides, où ils ne produisent pas de pneumatophores.

Le Cyprès chauve peut atteindre 40 mètres. Ses fruits sont des cônes globuleux qui se désarticulent sur l'arbre. Ses graines non ailées sont dispersées par les courants d'eau. L'espèce a été introduite en Europe à partir de 1640. Bien que son bois soit utilisé pour la construction aux États-Unis, aucune utilisation autre qu'ornementale de cet arbre n'est faite en France.



PINACEAE

Le Sapin de Vancouver Abies grandis

C'est le seul véritable sapin introduit sur le massif forestier de Rambouillet. Son aire de répartition va de la Colombie Britannique et l'Île de Vancouver, jusqu'à la Californie et, à l'est, le versant ouest des Rocheuses où il monte jusqu'à 2 300 m d'altitude. Il y peut atteindre les 100 m de hauteur, mais plus couramment 60 m ; en France, il ne dépasse pas 40 à 50 m en très bonne station. Sa croissance est très rapide, sa longévité est faible. Le Sapin de Vancouver est une essence d'ombre, qui nécessite même un abri dans sa jeunesse. Une humidité atmosphérique élevée et une pluviosité proche des 700 mm lui sont favorables. Il est résistant aux froids hivernaux, mais craint les gelées tardives. Sa résistance au vent est moyenne. Les sols frais, profonds et bien drainés ont sa préférence. Il redoute la sécheresse estivale, les sols trop argileux ou trop calcaires.

Il a le port pyramidal classique des sapins dans sa jeunesse, puis sa cime s'aplatit avec l'âge. Son écorce jeune est lisse, avec de nombreuses petites poches de résine, puis s'épaissit et se crevasse. Comme chez tous les sapins, ses aiguilles sont insérées isolément sur le rameau ; à l'arrachement on peut y voir attaché un petit disque, contrairement à l'épicéa où on enlève un petit lambeau d'écorce. Ces aiguilles sont disposées en peigne à dents inégales sur les rameaux stériles, en brosse sur les rameaux fertiles. Longues de 20 à 50 mm, elles dégagent au froissement une odeur marquée de citronnelle, présentent à la face inférieure deux bandes blanches de stomates, et ont l'extrémité arrondie et légèrement échancrée. Ses bourgeons sont petits, ovoïdes et résineux. Comme chez tous les sapins, les cônes dressés, allongés (10-12 cm), se désarticulent sur l'arbre, laissant échapper de grosses graines ailées triangulaires ; les bractées du cône ne dépassent pas les écailles.

Son bois est blanc, léger, tendre, à fibres allongées. Sa résistance mécanique est faible, il tient mal les clous. Il est excellent pour la pâte à papier et la fabrication de certains contreplaqués.

En forêt domaniale, une belle plantation de Sapin de Vancouver, mêlée au Douglas, existe au Bois de la Claye, XXIV^e division, parcelle 15. Agée d'une cinquantaine d'années, elle présente des spécimens atteignant les 30 m de haut. Malheureusement, laissée à l'abandon et non éclaircie, elle est gravement atteinte par les attaques d'insectes et de champignons.

En dehors du massif forestier, on peut trouver, dans le parc du château de Rambouillet, du Sapin d'Espagne *Abies pinsapo* et du Sapin de Grèce *Abies cephalonica* dans le jardin de la Quinconce.

***Le Sapin de Vancouver******Le Cèdre du Liban Cedrus libani***

Le Cèdre du Liban est un conifère de la famille des pinacées, originaire du Moyen-Orient.

C'est un arbre à croissance rapide. Il peut atteindre plus de 2 000 ans. D'une hauteur de 20 à 40 m, il a une cime tout d'abord aiguë, puis cette dernière devient tabulaire au-delà d'une centaine d'années. Les branches sont étagées, en arc.

L'écorce est gris foncé, lisse et luisante. Passé 25-30 ans, elle se fissure en écailles de petites dimensions.

Le feuillage est persistant, les aiguilles sont généralement courtes (3 cm), piquantes à section triangulaire, de couleur vert foncé, disposées en faisceaux sur de courts rameaux.

Les fruits sont des cônes dressés de 10 cm, ovoïdes. Ils s'écaillent sur place en une durée de trois ans ne laissant que la partie centrale dégarnie de couleur jaunâtre puis virant au pourpre violacé.

Rustique, le Cèdre du Liban est capable de s'adapter autant en terrain acide que calcaire. Il a besoin d'un sol meuble ou fissuré afin de pouvoir développer sa racine pivotante et n'apprécie pas les terrains argileux. Il supporte bien les fortes sécheresses de l'été et accepte des froids allant jusqu'à - 17°C.

Le bois est principalement utilisé en charpente compte tenu de ses qualités mécaniques élevées, ainsi qu'en menuiserie et en ébénisterie.

Depuis toujours les qualités du cèdre en ont fait un bois très recherché car il est imputrescible, peu combustible et très odorant. On l'utilise pour la production d'huile essentielle aux multiples propriétés et la confection d'antimites. Il entre dans la construction des temples, églises et mosquées. Les Phéniciens l'employaient pour la construction de leurs navires, les Égyptiens pour les charpentes et les sarcophages.

La forêt de Bcharré, au Liban, compte 2 arbres trimillénaires, 10 arbres millénaires et 363 arbres plusieurs fois centenaires.

Le Cèdre du Liban figure sur « la liste rouge » des espèces « fortement menacées » de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Il a effectivement besoin des neiges pour la dissémination de ses graines.

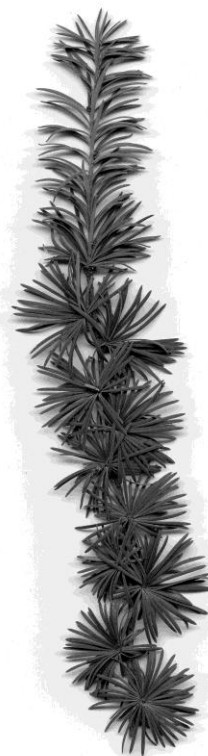


À Rambouillet, il est planté à titre ornemental et quelques exemplaires se situent le long de la route de Saint-Léger, proche du Cerisaie. Signalons le cèdre monumental de l'Octogone de la Faisanderie, dans les Chasses Présidentielles, probablement un bouquet de plusieurs arbres plantés à l'époque de Marie-Antoinette, et qui se sont agglomérés. Sa circonférence est de 5,75 m soit 1,83 m de diamètre pour une hauteur de 25 m environ. 25-30 ans.

Mélèze du Japon Larix kaempferi ou Mélèze hybride Larix x eurolepis

Il est très difficile d'établir une différence morphologique entre ces deux espèces. Les commentaires qui suivent concernent donc le Mélèze du Japon, espèce la plus probable, tout en n'excluant pas la présence de l'hybride.

Les mélèzes font partie des rares conifères qui perdent leurs aiguilles en hiver. Cette chute est précédée, en octobre, d'un jaunissement du feuillage très esthétique. Contrairement aux pins, dont les feuilles sont groupées en faisceaux, et aux sapins et épicéas dont les aiguilles sont insérées individuellement, celles du mélèze sont réunies en rosettes sur des rameaux courts, ou isolées sur des rameaux longs. Longues de 30 à 40 mm, elles sont molles et d'un vert un peu glauque, à la face supérieure plate et l'inférieure carénée. Ses rameaux longs sont souples, brun orangé. Ses cônes, petits (1 à 3 cm), globuleux, ont les écailles recourbées vers l'extérieur (appliquées pour le Mélèze d'Europe). Ils restent attachés à la branche plusieurs années. Son tronc est plus ou moins droit, son écorce brun rosé, peu profondément crevassée.



Dans son aire d'origine, l'île de Hondo, où il vit entre 1 000 et 2 500 m sous un climat tempéré froid à forte pluviosité annuelle (1 à 2 m d'eau !), cet arbre atteint 30 à 35 m. Sa longévité est faible. Il a été introduit en France dans des reboisements en

climat océanique : Bretagne, Normandie... Exigeant la pleine lumière, une humidité atmosphérique élevée, sans sécheresse estivale, il est sensible aux gelées de printemps, et craint les sols superficiels. Il est moins sensible aux pollutions atmosphériques que le Mélèze d'Europe. Sa croissance est rapide durant les 20 premières années. L'hybride x *eurolepis* a une plus grande tolérance écologique et une croissance plus rapide. Son bois résistant est utilisé dans le bâtiment et en construction navale.

Des plantations d'essai ont été faites dans les années 60-70 en forêt domaniale ; elles n'ont pas donné de résultats probants. On peut encore trouver des traces de ces introductions dans la parcelle 9 de XVI^e division à l'étang du Gruyer, la parcelle 28 de IX^e division à la Croix Pater, et la parcelle 17 de l'étang du Coupe Gorge.

Quelques Mélèzes d'Europe de belle taille pour la région se trouvent dans le parc du château de Rambouillet, dans les pentes en face du pavillon des coquillages.

Les épicéas

Les arbres du genre *Picea* ont été longtemps parmi les plus utilisés en reboisement pour leur rusticité. Sur le massif de Rambouillet, il en existe 3 espèces : l'Épicéa commun, l'Épicéa de Serbie, et l'Épicéa de Sitka.

Ce sont généralement de grands arbres aux affinités plutôt montagnardes. Un enracinement très superficiel les rend très sensibles au vent. Ils sont exigeants en humidité, résistants au froid et peu sensibles aux gelées de printemps. Leur silhouette conique de « sapin de Noël » est bien connue. Leurs aiguilles sont insérées en brosse sur les rameaux, plus ou moins piquantes selon les espèces ; quand on les arrache, un petit lambeau d'écorce y reste attaché. Enfin, leurs cônes sont allongés, pendants, et ne se désarticulent pas sur l'arbre.

L'Épicéa commun *Picea abies*

Il est appelé parfois Pesse, Sapin de Norvège, Sapin du Nord, ou Sapin rouge. C'est, à l'exception de l'Épicéa de Serbie à l'aire restreinte, une espèce indigène européenne. Sa répartition boréale va des pays scandinaves aux montagnes alpines. En France, tous les massifs montagneux de la façade Est contiennent l'épicéa de manière régulière. Par plantation, il a conquis les Pyrénées et le Massif Central, les Ardennes, la Corse, la Normandie et nombre d'endroits en plaine, ces derniers avec plus ou moins de succès. Bien que préférant les climats humides, il résiste bien à la sécheresse si le sol est frais ; son débourrement tardif le rend peu sensible aux gelées de printemps. Il peut être planté sur tous

types de sol, mais ne supporte pas les zones trop calcaires où il végète péniblement. On distingue différentes variétés, caractérisées par leur port, soit conique plus ou moins élargi, soit en forme de colonne étroite en altitude. Ses aiguilles sont longues de 15-25 mm, à 4 angles, sans raie blanche en dessous. Elles sont disposées tout autour du rameau en brosses rabattues vers l'avant. Ses bourgeons sont ovoïdes, non résineux. Son rameau brun orangé peut être glabre ou un peu pubescent ; il est hérissé de saillies sur lesquelles sont insérées les aiguilles. Ses cônes pendants sont longs de 10-15 cm. Son écorce est peu épaisse, rougeâtre, finement écailleuse durant la jeunesse, puis plus tard à grosse écailles irrégulières. Toutes les parties de l'arbre sont très odorantes. Dans son aire d'origine en France, il atteint 50 m de hauteur, et son âge peut aller jusqu'à 300 ans.

Son bois blanc sans aubier est propre à toutes sortes d'emplois. Les arbres à accroissements fins ont d'excellentes propriétés mécaniques : charpente, menuiserie, lutherie (bois de résonance) ; ceux à accroissements larges servent en pâte à papier, panneaux de particules, coffrage, caisserie...

Sa plantation peut nuire aux qualités physico-chimiques du sol, car la dégradation de ses aiguilles, très lente, entraîne un risque de podzolisation. Il a été peu planté en forêt domaniale, une plantation existe encore en parcelles 9, 15 et 16 de IV^e division. Le reste du temps, ce sont surtout des individus isolés qui sont trouvés.

C'est un groupe d'Épicéa commun de Norvège qui détient actuellement le record de longévité : découverts début 2008, ces arbres auraient entre 8 000 et 9 000 ans.

L'Épicéa de Serbie *Picea omorica*

C'est dans son aire d'origine, Serbie et Bulgarie, un arbre pouvant atteindre 40 m de hauteur. Il y croît entre 600 et 1 400 m d'altitude. Dans la moitié nord de la France, où il a été introduit, il se montre rustique et se comporte mieux que l'Épicéa commun. Il est cependant d'une croissance plus lente. Un des traits remarquables de l'espèce est son port en colonne étroite. On estime que plus l'arbre est étroit, plus il se rapproche du type d'origine. Ses jeunes rameaux sont velus et un peu pendants. Ses aiguilles, de 8 à 20 mm et à pointe courte non piquante, ont deux faces et sont un peu aplaties ; la face inférieure possède deux bandes blanches de stomates. Ce feuillage discolore rend l'espèce assez appréciée pour la plantation ornementale. Ses bourgeons ovoïdes ont les écailles basales fortement pubescentes. Son cône est petit, de 5 à 7 cm de long, à écailles arrondies.

L'Épicéa de Serbie a fait l'objet de quelques plantations expérimentales en forêt domaniale : le

long de la route forestière du Coin du Bois, en parcelle 17 de la XXI^e division, ainsi qu'en parcelle 8 de la XVI^e division, et en parcelles 9, 15 et 16 de la IV^e division. Les arbres y présentent le port en colonne caractéristique.

L'Épicéa de Sitka Picea sitchensis

C'est un des géants de l'Amérique du nord, où son aire de répartition court du nord de la Californie jusqu'en Alaska, du niveau de la mer à plus de 200 m d'altitude. Il ne s'éloigne jamais de plus de 8 km du rivage. Il atteint couramment 60 m de hauteur, et certains exemplaires des forêts pluviales de Colombie Britannique et d'Alaska peuvent arriver à 80 m avec des diamètres de plus de deux mètres. On estime l'âge de ces arbres supérieur à 500 ans. Il se révèle rustique dans la moitié nord de la France, mais craint les gelées printanières. Il

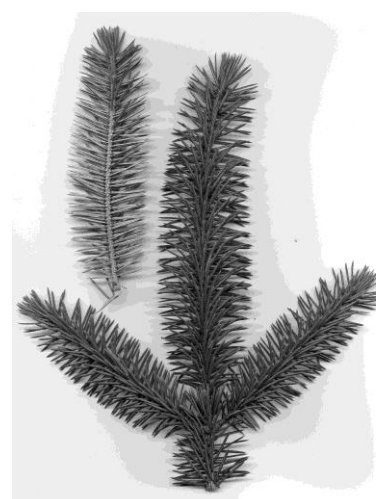
demande un bon éclaircissement, une forte humidité atmosphérique et du sol (les individus les plus élevés de l'île de Sitka en Alaska reçoivent plus de 3 m de pluviosité annuelle !), et se montre sensible à la sécheresse estivale. Contrairement aux autres espèces d'épicéas, il résiste bien au vent, son port étroit offrant moins de prise. Il est peu exigeant sur la nature du sol, acceptant même les substrats tourbeux, avec une croissance plus faible il est vrai. Son écorce est rougeâtre, peu épaisse et écailleuse. La présence de pousses parasites (gourmands) sur son tronc est fréquente. Ses rameaux brun-orangé sont glabres. Ses aiguilles, longues de 20-25 mm, sont aplaties, à deux faces, et présentent deux raies glauques sur la face inférieure (feuillage discolore) ; elles sont peu serrées et extrêmement piquantes. Ses cônes, aux écailles losangiques, souples et plissées, au sommet tronqué sont assez courts, 5-9 cm.



Épicéa commun



Épicéa de Serbie



Épicéa sitka



Son bois est très voisin de celui de l'Épicéa commun, et sert aux mêmes usages. Cependant, sa croissance rapide entraîne une baisse de la résistance mécanique et de la densité. En forêt domaniale, quelques plantations expérimentales d'une trentaine d'années existent encore en XXII^e division, parcelles 10 et 11 et, en IV^e division, aux Ponts Quentin, parcelles 9, 15 et 16.

On signalera, bien qu'il ne se trouve pas en forêt, l'Épicéa d'Orient *Picea orientalis*. Cet arbre originaire des montagnes d'Asie mineure et du Caucase, aux aiguilles très courtes, 5-10 mm, et au cône très étroit, peut se rencontrer dans le parc du château de Rambouillet, où quelques spécimens sont visibles dans le jardin anglais, entre les canaux et la grille de Guéville.

Le Douglas Pseudotsuga menziesii

Originaire de la côte ouest des États-Unis, depuis la Californie jusqu'à la Colombie Britannique, le Douglas est un des géants du monde végétal. En ses stations favorables, il dépasse facilement 60 m de hauteur, et quelques exemplaires peuvent prétendre rivaliser avec les séquoias en atteignant les 100 m. Il a aussi une grande longévité, dépassant les 800 ans. Dans son pays d'origine, il représente l'un des plus importants pourvoyeurs de bois d'œuvre, et dans nos régions, une des essences les plus souvent utilisées en plantation de rapport. Sa croissance est très forte, sa relative plasticité vis-à-vis du sol en est la cause. De même, son bois coloré est propre à de nombreux usages : boiserie d'intérieur et d'extérieur, charpente, panneaux de particules, construction navale...

C'est une essence de demi-lumière, supportant un certain ombrage durant les premières années. Il est exigeant en pluviosité annuelle, même s'il supporte bien les sécheresses estivales. Il trouve son optimum stationnel dans des sols profonds, filtrants, frais mais pas trop humides, mais ne tolère pas les sols trop superficiels, calcaires, ou trop compacts. S'il résiste bien au froid hivernal et aux gelées tardives, son enracinement superficiel le rend très sensible au vent. Particularité appréciée pour un conifère : ses aiguilles donnent un humus non dégradant pour le sol...

Son tronc est droit et très élancé. Dans sa jeunesse, son écorce est lisse et présente de nombreuses pustules de résine odorante. Avec l'âge, elle s'épaissit, devient liégeuse, crevassée et rougeâtre. Ses bourgeons ovoïdes fusiformes et brun-rouge sont portés par des rameaux souples et verruqueux. Ses aiguilles de 15-30 mm, à extrémité arrondie, aplaties et molles, sont insérées sur un coussinet comme celles des sapins. Au froissement, elles dégagent une odeur caractéristique de citronnelle. Ses cônes pendants, de 6 à 10 cm, comportent des

bractées trifides saillantes et appliquées sur les écailles.



De nombreuses variétés locales sont identifiées dans son aire d'origine, y compris des spécimens bleus « *glauca* » qui ont donné naissance à des espèces ornementales.

Enfin, signalons que les noms « Pin de Douglas » et « Sapin de Douglas » ne correspondent à rien : ce n'est pas un sapin puisque son cône ne se désarticule pas sur l'arbre ; ce n'est pas un pin puisque ses aiguilles ne sont pas groupées en faisceau.

Sur le massif forestier de Rambouillet, il a été planté souvent dans les années 1960-70. On trouve encore certains peuplements au Bois de la Claye (parcelle 15), dans le bois de la Dallonerie, dans les Ponts Quentin parcelles 9, 15 et 16 de la IV^e division, en XVI^e division, parcelles 8, 9 et 13 entre Le Perray-en-Yvelines et l'Étang du Gruyer.

Les pins

Le genre *Pinus* se caractérise par ses feuilles persistantes groupées en faisceaux de 2 à 5 aiguilles selon les espèces. Ce sont des conifères, ils produisent une substance contenue dans certains canaux du bois : la résine. Leurs fruits sont des cônes plus ou moins persistants, contenant des graines ailées, permettant une dispersion par le vent. Les fleurs, mâles et femelles séparées, mais présentes sur le même arbre, sont pollinisées par le vent.

Sur le massif forestier de Rambouillet, les pins sont représentés par 6 espèces : le Pin sylvestre peut être

considéré comme devenu autochtone ; le Pin maritime, présent en France en Gascogne et dans le Sud-Est, a été introduit fin XIX^e siècle ; le Pin noir (laricio de Corse et d'Autriche) ; le Pin de Weymouth est une espèce également introduite des États-Unis ; enfin on citera deux espèces introduites accidentellement et dont il ne reste que quelques exemplaires, le Pin de Banks et le Pin lodgepole.

Le Pin sylvestre *Pinus sylvestris*

C'est l'espèce la plus courante sur le massif forestier. C'est un grand arbre de pleine lumière, pouvant atteindre 30 à 40 mètres de haut. Sa longévité en plaine est d'environ une centaine d'années. Son aire naturelle en France va des Vosges au sud des Alpes, au Massif Central et aux Pyrénées. Il a été introduit dans de nombreuses régions où il s'est facilement acclimaté : c'est en effet une essence très plastique, ne craignant pas le froid, résistante à la sécheresse et pouvant vivre sur des sols pauvres. Néanmoins, il tolère difficilement les sols trop compacts et humides, et pousse difficilement sur sol calcaire. À Rambouillet, c'est sur les sols sableux du massif ouest qu'il réussit le mieux. Il est assez sensible au vent, et la tempête du 26 décembre 1999 a ravagé les peuplements de cette essence sur de grandes surfaces. Il est également sensible à la neige dont le poids peut briser les branches. Il en existe de nombreuses races locales, d'intérêts variables au point de vue forestier.

C'est un pin à deux aiguilles, celles-ci étant courtes (5 à 7 cm), d'un vert un peu glauque et vrillées sur elles-mêmes. Les cônes sont également petits (3 à 5 cm), courtement pédonculés et tombent rapidement. Une caractéristique permet de le reconnaître facilement à l'âge adulte : son écorce épaisse est brun-rougeâtre à la base du tronc, mais d'un beau rose saumoné dans la partie supérieure. Les bonnes variétés de plaine fournissent un bois très apprécié pour divers usages allant de la menuiserie fine à la pâte à papier, en passant par la charpente et les panneaux de particules.

Les Pins noirs *Pinus nigra* ssp

Il est souvent très difficile de faire la différence entre les diverses sous-espèces de « Pins noirs ». Sur le massif de Rambouillet, deux sous-espèces sont présentes : le Pin noir d'Autriche, *Pinus nigra* ssp *nigra*, et le Pin laricio de Corse, *Pinus nigra* ssp *laricio* var. *corsicana*. La couleur vert foncé des aiguilles, l'écorce grise plus ou moins sombre, la cime assez dense, justifient la dénomination de « Pin noir ».

Le Pin noir d'Autriche est originaire des Balkans et d'Autriche, où de nombreuses races locales sont décrites.

Le Pin laricio de Corse est originaire de l'Île de Beauté où il forme des peuplements remarquables. Il est le plus commun des deux à Rambouillet et a été largement utilisé dans les reboisements des années 50 à 60.

Les deux sous-espèces sont des pins à deux aiguilles ; celles du Pin noir sont rigides, piquantes, celles du Laricio un peu frisées et non piquantes. Elles se décomposent plus vite que celles du Pin sylvestre.

La cime du Laricio est peu dense, celle du Pin noir l'est beaucoup plus (cime « noire » vue de loin).

Les bourgeons sont peu résineux chez le Laricio, plus collants chez le Pin noir..

Généralement, le Pin laricio de Corse atteint une hauteur plus importante (30 à 50 m) que le Pin noir (25 à 30 m)

L'insertion des branches sur le tronc donne généralement une bonne indication : branches latérales fines chez le Laricio, fortes chez le Pin noir.

Les cônes sont plus gros que ceux du Pin sylvestre.

Enfin, les conditions écologiques optimales sont différentes chez les deux taxons : le Laricio craint le calcaire et une forte humidité du sol, demande une bonne pluviosité tout en résistant aux étés secs, et supporte mal les froids intenses ; le Pin noir tolère bien le calcaire, résiste bien au froid et à la sécheresse.

Le Laricio réussit bien sur les sols sableux du massif ouest, tandis que le Pin noir donne des résultats moyens sur les plateaux argileux.

C'est le bois du Laricio, avec son tronc droit et élancé, qui est le plus réputé sur Rambouillet ; son utilisation va de la charpente à la caisserie.

Le Pin maritime *Pinus pinaster*

Cette essence de pleine lumière, aux préférences écologiques méditerranéennes, a été utilisée à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, en reboisement. Sa très bonne adaptation au sols acides et sableux l'ont fait utiliser pour la stabilisation des sols et des dunes de Gascogne. Il était donc tentant de l'utiliser sur les sols les plus sableux du massif de Rambouillet. Malheureusement, cette essence de pleine lumière s'est très vite révélée d'une grande sensibilité au froid. Certains hivers particulièrement rudes du 20^e siècle ont ainsi causé une grosse mortalité dans les plantations de la moitié nord de la France. Les exemplaires de Pin maritime subsistant sur le massif de Rambouillet doivent être considérés comme des rescapés en sursis précaire.

On reconnaîtra cette espèce à ses longues aiguilles (15 à 20 cm) groupées par deux, vert foncé, rigides

et un peu piquantes. Ses bourgeons sont également très gros, aux écailles un peu retroussées. Ses cônes sont massifs, 15 à 20 cm, presque sessiles, mûrs en deux ans et tombant rapidement. Son tronc est flexueux, son écorce rougeâtre sombre, épaisse, est caractéristique. Sa cime est peu compacte. Il peut atteindre 20 à 30 m en bonnes conditions.

S'il ne supporte pas les sols calcaires, il croît très bien en sols pauvres, sableux, voire avec une hydromorphie marquée. Ses aiguilles se décomposent lentement. Enfin il est sensible aux attaques de la Chenille processionnaire.

Son bois lourd, coloré et dense est utilisé pour de nombreux usages. À Rambouillet, l'espèce est devenue anecdotique, et n'a que peu d'importance en terme de production.

On le trouvera surtout dans le massif est (Bois de la Claye, Bois de Rochefort).

Le Pin de Weymouth *Pinus strobus*

Introduit en 1705 en Europe par lord Weymouth, ce pin originaire d'Amérique du Nord-Est, des grands lacs à la Géorgie, a d'abord été utilisé en reboisement pour la qualité de son bois tendre et homogène, ne demandant pas de fortes qualités mécaniques, et pour des usages variés allant de la caisserie à la construction, panneaux de contreplaqué, instruments de musique... Cet arbre était réputé pour accepter des sols ingrats, depuis les sols sableux jusqu'aux substrats tourbeux. Malheureusement, l'espèce s'est vite révélée sensible à un champignon parasite, la Rouille vésiculeuse, qui a causé de grands ravages dans les reboisements. Il n'est donc aujourd'hui plus planté à Rambouillet, et les derniers exemplaires encore vivants sont en sursis.

L'espèce est caractérisée par ses aiguilles groupées par 5, fines, vert-bleu, souples mais non pendantes et légèrement denticulées (loupe). Les cônes sont cylindriques allongés, pédonculés, longs de 10 à 20 cm et souvent poisseux de résine.

L'arbre peut atteindre 35 m en bonnes conditions, sa croissance initiale est forte. Sa longévité peut être élevée en l'absence d'attaque de parasite.

On le trouve encore à Rambouillet dans le massif des Yvelines, parcelle 8 de la XXII^e division, où subsistent encore quelques exemplaires en fin de vie, de même qu'en parcelle 12 de la I^{re} division.

Pin de Banks *Pinus banksiana*

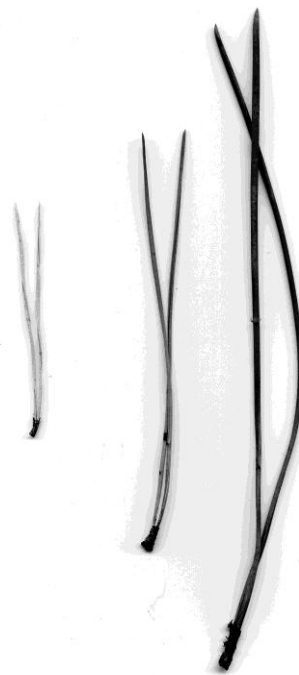
Pin de Murra, *Pinus contorta* var. *murrayana*

Ces deux espèces sont anecdotiques sur Rambouillet. Elles semblent provenir d'une erreur dans la livraison de plants pour des opérations de

reboisement, quelques exemplaires s'étant glissés parmi des bottes de Pins sylvestres et Pins noirs.

Le Pin de Banks est originaire du nord-est de l'Amérique du Nord, où il forme des peuplements purs au Canada. C'est un pin à deux aiguilles caractérisé par des cônes sessiles, groupés par deux ou trois, la pointe tournée vers l'extrémité des rameaux. Ses cônes sont souvent fortement tordus. Ils persistent longtemps sur l'arbre et sont sérotineux (s'ouvrent par la forte chaleur des incendies). Sa hauteur dépasse rarement 20 m. Les quelques essais en France ont donné des arbres de forme défectueuse, de croissance médiocre, sans intérêt forestier. Quelques exemplaires résistent encore parmi un reboisement de Pin noir et Pin sylvestre en parcelle 22 de la IX^e division, près de la Croix Pater.

Du Pin de Murray, appelé aussi Pin tordu, sous-espèce du Pin lodgepole, subsistent encore quelques rares exemplaires dans une petite parcelle anciennement privée, proche de la pierre Ardoue. C'est un pin à deux aiguilles légèrement vrillées. Son cône, petit (2 à 5 cm), dissymétrique, sessile, présente des écailles dotées d'une pointe très aiguë. L'arbre ne dépasse pas 20-25 m ; il est résistant au froid et au vent, exigeant en lumière, accepte les sols difficiles mais non calcaires. À Rambouillet, il n'a jamais aucun rôle dans la production forestière.



*De gauche à droite ;
Pin sylvestre, Pin laricio, Pin maritime*

Liste des arbres remarquables du massif de Rambouillet

N°	nom	division parcelle	latitude	longitude	Diamètre	Hauteur	Remarques
<i>Arbres de la liste d'origine encore vivants</i>							
1	Chêne du Grand Veneur	III/11	48°46'04"	01°46'01"	1,30 m	24 m	mourant, dimensions anciennes 1984
2	Chêne Salvat	III/24	48°45'30"	01°46'28"	1,12 m	30 m	dimensions anciennes 1984
3	Chêne Génau	III/03	48°45'33"	01°46'52"	1,40 m	30 m	dimensions anciennes 1984
4	Chêne Gouilly	V/03	48°45'16"	01°47'12"	1,25 m	24 m	accès difficile
5	Chêne Baudet	V/05	48°45'06"	01°47'30"	1,87 m	20 m	dimensions anciennes 1984, en danger
6	Chêne Lecuyer	III/26	48°45'04"	01°45'55"	1,21 m	25 m	dimensions anciennes 1984
7	Chêne de la Tête d'Alouette	XV/13	48°41'42"	01°48'24"	1,56 m	25 m	
8	Chêne de la Queue du Pré	XV/16	48°41'42"	01°47'05"	1,66 m	26 m	
9	Chêne du Champ des épines	IX/04	48°42'01"	01°40'12"	1,25 m	26 m	dimensions anciennes 1984
10	Chêne de la Duchesse d'Uzès	IX/15	48°42'27"	01°41'04"	0,95 m	26 m	
11	Chêne Granger	X/10	48°41'54"	01°44'34"	1,42 m	20 m	Classé en juillet 1933
12	Chêne du Président	XIV/23	48°39'09"	01°45'53"	1,43 m	25 m	état sanitaire médiocre
13	Chêne de la Pocqueterie	XIV/26	48°39'22"	01°44'49"	1,33 m	22 m	
14	L'Ancien de la Fosse Jean	XXIII/30	48°38'06"	01°50'22"	1,65 m	25 m	
15	Le cadet de la Fosse Jean	XXIII/30	48°38'06"	01°50'22"	1,43 m	20 m	
16	Chêne de la SARRAF	X/10	48°41'53"	01°44'24"	1,30 m	30 m	inauguré le 21 octobre 1963
<i>Arbres nommés depuis 1994</i>							
17	Chêne de l'Ascension	IV/10	48°44'39"	01°45'51"	1,65 m	26 m	inauguré un jour de l'Ascension
18	Chêne de la Voûte neuf	VII/02	48°43'03"	01°47'49"	1,40 m	20 m	remplace l'ancien Chêne de la Voûte
19	Chêne de la Croix du Grand Veneur	XXII/20	48°38'02"	01°54'15"	0,80 m	21 m	signes de dépérissement
20	Pin des Barillets	I/14	48°44'11"	01°42'41"	0,75 m	29 m	Carrefour des Barillets, 2 arbres
<i>Arbres morts ou disparus</i>							
21	Chêne Leddet	V/22	48°44'33"	01°47'13"	1,60 m	25 m	mort, maintenu sur pied, accès difficile
22	Chêne des Hayes	I/02			1,00 m	35 m	disparu, tempête de 1999
23	Chêne de la Route de Mantes	IV/17	48°44'23"	01°45'24"	1,23 m	20 m	mort, maintenu sur pied
24	Chêne de la Voûte (ancien)	VII/02			2,00 m	20 m	écroulé le 4 mars 1994
25	Chêne Jeannerot	XV/05			1,33 m	30 m	disparu, tempête de 1999
26	Chêne des Petits Coins	X/02			1,20 m	20 m	disparu en ?
27	Chêne Frisé	X/17	48°42'09"	01°44'20"	1,77 m	30 m	mort, maintenu sur pied
28	Chêne des Rabières	XIII/16			1,52 m	30 m	disparu, tempête de 1990
29	Gros Chêne de Poigny	XII/29			1,60 m	12 m	disparu entre 1984 et 1994
30	Hêtre de l'Abbaye	XVIII/30			1,18 m	25 m	disparition 1987?
31	Chêne porte"gui du Moulinet	XVII/29			1,00 m	14 m	disparu vers 1997?
32	Chêne de la Chapelle	XX/02			1,45 m	30 m	disparu vers 1987?
33	Chêne Pichard	XIX/17			1,01 m	18 m	disparu, tempête de 1999
<i>Propositions de nouveaux arbres remarquables CERF</i>							
34	Hêtre "la pieuvre"	XXVI/01	48°39'53"	01°50'02"	1,75 m	18 m	probablement plusieurs troncs
35	Erable sycomore	XVIII/37	48°41'30"	01°54'45"	0,94 m	20 m	
35	Erable plane	XVIII/37	48°41'30"	01°54'45"	0,95 m	25 m	
36	Erable de la Mare aux Buis	XXIII/11	48°37'58"	01°51'53"	0,85 m	12 m	proposé également par l'ONF
37	Hêtre du CERF	V/01	48°44'49"	01°47'20"	1,35 m	30 m	
38	Hêtre des Ponts Quentins	IV/26	48°45'11"	01°44'19"	1,32 m	25 m	
39	Hêtre du Comité des réserves	V/12	48°45'22"	01°48'40"	1,35 m	25 m	
40	L'ancien de La Claye	XXIV/08	48°36'11"	01°57'19"	1,15 m	18 m	
41	Chêne des Yvelines	XII/14	48°38'03"	01°53'24"	1,33 m	25 m	



42	Chêne de Bazoche ou Montavale	V/20	48°44'22"	01°47'55"	1,35 m	25 m	
43	Chêne des Maurus ou des Brulins	V/12	48°45'20"	01°48'40"	1,35 m	25 m	
44	L'Ancien du Petit Parc	XXVI/01	48°39'44"	01°49'52"	1,22 m	16 m	
45	Pin maritime	XXIV/08	48°36'10"	01°57'51"	0,90 m	25 m	
46	Ormes lisses	XXIV/20	48°36'32"	01°56'55"	0,67-0,60 m	16 m	essence rare, deux arbres jumelés
47	Erable champêtre	II/26	48°46'21"	01°42'30"	0,60 m	15 m	
48	Tilleuls à petites feuilles	XXVIII/32	48°43'21"	01°58'39"	divers	diverses	2 hectares de cette essence rare
49	Cormier de Pourras	VIII/29	48°42'30"	01°50'42"	1,19 m	15 m	probablement issu d'une greffe
50	Charmes de La Claye	XXIV/02 & 10	48°36'15"	01°57'19"	0,75-0,85-0,90 m	16 m	3 gros charmes
51	Chêne Rouge de Ronqueux	Forêt départementale	48°38'20"	01°58'54"	1,20 m	25 m	chêne rouge d'Amérique
52	Chêne de Gambaiseuil	II/19	48°45'26"	01°43'23"	1,40 m	30 m	
52 bis	Houx	XX/08	48°38'43"	01°56'54"	divers	diverses	groupe d'une quinzaine de gros Houx
53	Cormier de la Mare aux buis	XXIII/10	48°37'44"	01°52'08"	0,68 m	12 m	
54	Chêne de l'Epars	I/04	48°44'48"	01°41'15"	1,27 m	30 m	proposé également par l'ONF
55	Loupe du Grand Veneur	III/12	48°45'01"	01°46'00"	0,50 m	20 m	curiosité botanique
56	Loupe de l'Epars	I/06	48°44'42"	01°41'29"	0,40 m	15 m	curiosité botanique, aussi retenu par l'ONF
57 58	Chênes des marais	XIX/03	48°41'18"	01°55'03"	divers	diverses	groupe de 8 arbres
59	Chêne des Plainveaux	VIII/06	48°43'23"	01°51'31"	1,35 m	25 m	
60	Hêtre des Plainveaux	VIII/07	48°43'43"	01°51'37"	1,25 m	25 m	
61	Chêne Penché	VI/20	48°43'51"	01°48'12"	1,35 m	25 m	
62	Chêne de St Benoit	Forêt départementale	48°35'21"	01°54'50"	1,60 m	20 m	
63	l'Ancien de la Houssine n°1	IX/17	48°42'47"	01°41'35"	1,70 m	25 m	non retenu par l'ONF, car dépérissant
64	l'Ancien de La Houssine n°2	IX/17	48°42'47"	01°41'35"	1,60 m	25 m	
65	Chêne des Petites Ventes	XII/22	48°37'42"	01°55'31"	1,40 m	20 m	
66	Chêne à Robert	Espace Rambouillet	48°37'18"	01°52'19"	1,22 m	18 m	proposition ONF Espace Rambouillet
Alignements							
67	Châtaigniers de la Claye	XXIV/12			divers	diverses	Gros châtaigniers creux dispersés
68	Châtaigniers de la Côte Brulée	XXVIII/10, 11 & 12			divers	diverses	50 très gros châtaigniers creux
69	Châtaigniers des Fonciaux	XVIII/41			divers	diverses	alignement "allée des Sorcières"
Propositions de l'ONF							
	Erables champêtres	XV/06	48°42' 23"	01°46' 57"	0,50 m	23 m	groupe d'arbres
	Chêne sessile	XV/06	48°42' 14"	01°46' 27"	1,00 m	27 m	arbre unique
	Bouleaux	XX/09	48°38' 40"	01°56' 22"	0,75 m	22 m	groupe d'arbres
	Merisier	XX/11	?	?	0,75 m	26 m	arbre unique
	Chêne sessile	XX/14	48°38' 48"	01°56' 01"	1,15 m	22 m	arbre unique
	Chêne sessile	XX/14	48°38' 48"	01°56' 01"	1,00 m	22 m	arbre unique
	Frêne	XX/31	?	?	0,70 m	28 m	arbre unique
	Ormes champêtres	XX/31	?	?	1,55 m	28 m	groupe d'arbres. Très bonne proposition
	Chêne pédonculé	XX/32	?	?	1,15 m	20 m	arbre unique
	Chêne Taisson	XXIII/23	48°38' 09"	01°51' 27"	1,00 m	26 m	sur digue de l'ancien Etang Taisson
	Cyprés de Provence	XXIII/30	48°38' 06"	01°50' 28"	0,65 m	31 m	groupe dans une ancienne pépinière
	Chênes rouges d'Amérique	XI/16			0,55 m	22 m	plantation ornementale cr de Pecqueuse
	Liquidambar	XI/17			0,20 m	5 m	plantation ornementale cr de Pecqueuse
	Chêne ?	XIV/06	?	?	1,55 m	21 m	arbre unique
	Chêne ?	IV/19	?	?	1,10 m	28 m	arbre unique
	Cyprés chauves d'Amérique	Espace Rambouillet			0,50 à 1,15 m	20 m	groupe de 16 arbres



Chêne Gouilly (4)



Chêne du Grand Veneur (1)



Chêne Baudet (5)



Chêne de l'Ascension (17)



Chêne de la Queue du Pré (8)



Chêne de la Croix du Grand Veneur (19)



La Girafe (II^e division)



Chêne de la Route de Mantes (23)



Chêne du Carrefour Judith (VI^e division)



Chêne de la Voûte ancien (24)



Hêtre La Pieuvre (34)



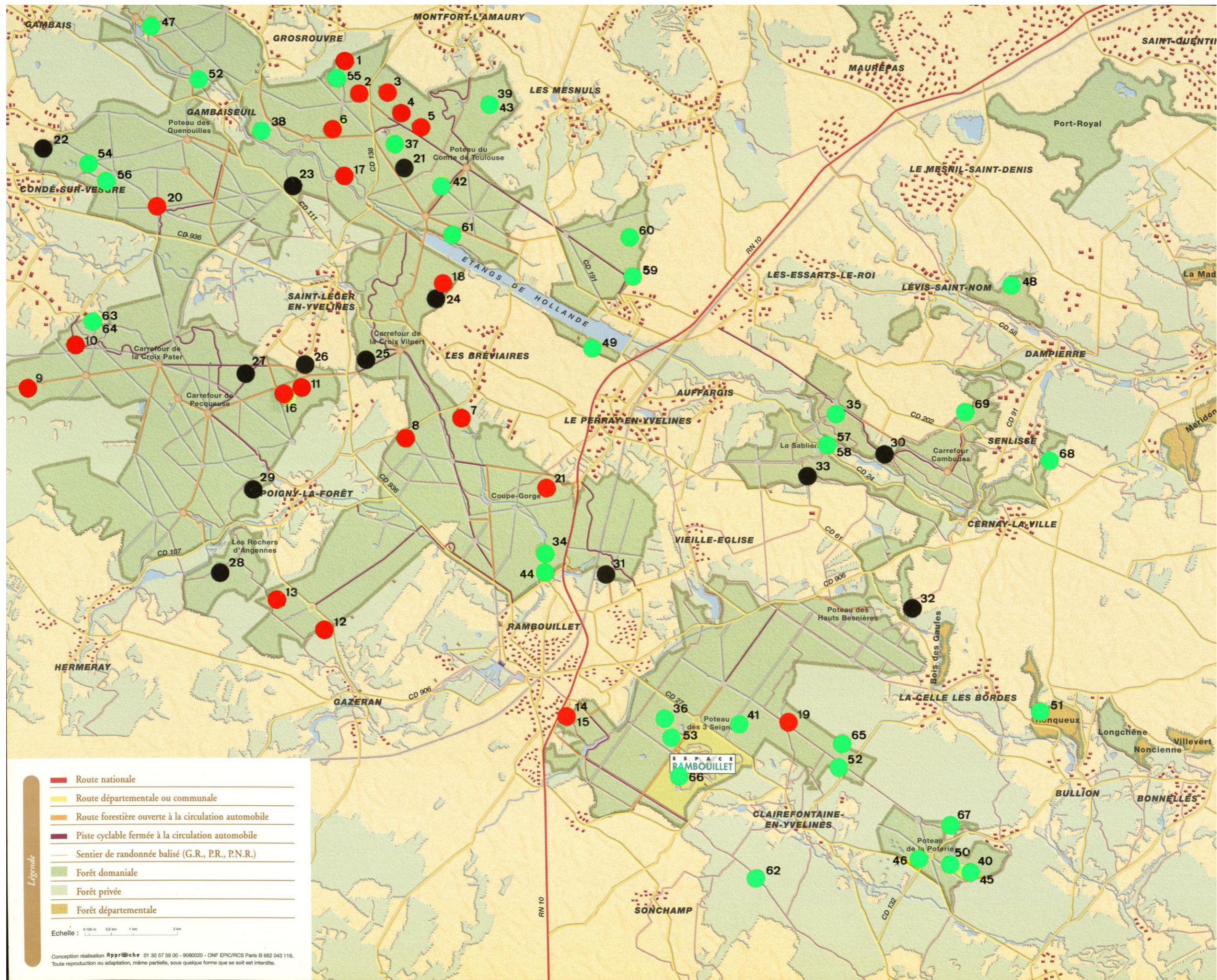
Érable Sycomore (35)



Érable de la Mare aux Buis (36)



Hêtre du CERF (37)



Carte des arbres remarquables du massif de Rambouillet

Les numéros correspondent à ceux du tableau

Les pastilles rouges correspondent aux arbres des listes antérieures, les pastilles noires aux arbres morts ou disparus et les pastilles vertes aux nouvelles propositions.

Légende

- Route nationale
- Route départementale ou communale
- Route forestière ouverte à la circulation automobile
- Piste cyclable fermée à la circulation automobile
- Sentier de randonnée balisé (G.R., P.R., P.N.R.)
- Forêt domaniale
- Forêt privée
- Forêt départementale

Echelle : 0 100 m 0,5 km 1 km 2 km

Conception réalisation **Approche** 01 30 57 59 00 - 9080020 - ONF EPIC/RCS Paris B 662 043 116.
Toute reproduction ou adaptation, même partielle, sous quelque forme que se soit est interdite.



Hêtre du Comité des Réserves (39)



L'Ancien de la Claye (40)



Pin maritime de la Claye (45)



Ormes lisses (46)



Charmes de la Claye (50)



Cormier de la Mare aux Buis (53)



La Loupe du Grand-Veneur (55)



La Loupe de l'Épars (56)



Chêne des marais (57-58)



Chêne penché (61)



Chêne de la Houssine 1 (63)



Chêne à Robert (66)

ANGIOSPERMES

BETULACEAE

Les Bouleaux

Qui ne connaît pas ces arbres, à l'écorce blanchâtre, aux crevasses noirâtres à la base du tronc et qui nous offrent de si merveilleux paysages forestiers. Aigüisez votre curiosité, peaufinez votre sens de l'observation, allez voir de plus près ces beaux arbres car nous en avons 2 espèces sur notre massif.

Le Bouleau verruqueux Betula pendula
= ***B. verrucosa***

C'est sans doute, avec le Chêne sessile et le Charme, une des essences les plus communes de notre massif. En France, elle n'est véritablement absente que de la région méditerranéenne. Ce bouleau peut atteindre 20-25 m ; sa longévité est rarement supérieure à un siècle. Son écorce lisse et blanche s'épaissit et se crevasse avec l'âge surtout à la base du tronc. Son houppier est clair et l'extrémité des branches retombe, d'où son nom d'espèce *pendula*. Les jeunes rameaux sont brillants et couverts de petites verrues pâles. Les feuilles sont doublement et irrégulièrement dentées, triangulaires et glabres sur la face inférieure. Les chatons mâles sont sessiles et longs de 10 cm alors que les chatons femelles dressés n'excèdent pas 3 cm. Les graines, petites et largement ailées, sont dispersées par le vent.

C'est une essence héliophile et pionnière qui n'aime pas la concurrence des espèces sociales et qui est de ce fait rapidement éliminée par les forestiers, notamment dans les gaulis et perchis de chênes. Le Bouleau verruqueux est frugal et s'adapte pratiquement à tous les substrats.

C'est une plante diurétique, dépurative et antirhumatisme. Son bois blanc permet diverses utilisations : tournerie, manche d'outils, pâte à papier, contreplaqué, emballage... De plus, c'est un bon combustible, autrefois utilisé en boulangerie et verrerie, et ses rameaux servaient à la confection de balais.

Le Bouleau pubescent Betula pubescens

Il est légèrement plus petit que son cousin « le verruqueux » et d'une longévité un peu inférieure. En France, il est commun en région atlantique, plus rare ailleurs et totalement absent de la région méditerranéenne. En montagne, il monte comme *B. pendula* jusqu'à l'étage subalpin (2 000 m). Son écorce est blanc sale et peu fissurée au pied. Les jeunes rameaux pubescents sont non retombants et présentent en hiver des bourgeons non glutineux (non visqueux) contrairement à ceux du Bouleau verruqueux. Les feuilles alternes, généralement losangiques (plus grande largeur vers le milieu de la feuille), sont plus ou moins pubescentes au-dessous. Les chatons mâles et femelles ressemblent à ceux du Bouleau verruqueux.

C'est une essence de pleine lumière qui aime les sols acides humides à gorgés d'eau. À Rambouillet, elle est présente dans les saulaies, aulnaies, tourbières, bords d'étangs... Bien que de moins bonne qualité, son bois offre les mêmes usages que celui du Bouleau verruqueux. L'hybridation avec ce dernier est probable (individus à caractères intermédiaires).

Les feuilles de ce bouleau (et du verruqueux) se dégradent rapidement et participent efficacement à l'amélioration de l'humus forestier. Enfin, leur intérêt esthétique dans le paysage forestier est incontestable.



Bouleau verruqueux



Bouleau pubescent

L'Aulne glutineux (syn. : Verne ou Aunelle)
Alnus glutinosa

L'Aulne glutineux se rencontre très souvent dans le massif forestier de Rambouillet où il apprécie les bords des cours d'eau et les zones basses humides. Très commun en France, il peuple surtout les plaines et les collines, délaissant les zones élevées, au-delà de 1 000-1 200 m, au profit de l'Aulne blanc et de l'Aulne vert. C'est une essence pionnière héliophile capable de s'installer sur la plupart des terrains humides, sous réserve que cette humidité lui soit offerte tout au long de l'année, car il ne supporte pas le manque d'eau estival. Les eaux stagnantes des marécages et des tourbières conviennent, mais les eaux oxygénées des cours d'eau sont davantage appréciées. Ses racines possèdent des nodosités abritant un micro-organisme capable de fixer l'azote atmosphérique indispensable à la synthèse des protéines. Il peut donc s'installer sur des sols pauvres qu'il contribuera à améliorer. Grâce à ses racines puissantes pouvant s'enfoncer profondément dans le sol, il présente une bonne résistance au vent et aux crues, ce qui le fait apprécier pour fixer les berges des cours d'eau.

Son tronc peut atteindre 25 m de haut. Sa croissance est importante durant les 15-20 premières années. Sa silhouette est à peu près conique à l'état jeune, puis elle devient plus large avec des branches sinueuses. Son écorce brune est d'abord lisse, puis elle se fissure en écailles rectangulaires. Son bois, léger et tendre, à grain fin et de qualité homogène, se travaille et se teinte facilement. Il s'utilise en déroulage, tournerie, sculpture. Il est imputrescible dans l'eau : qualité connue de longue date puisque les pilotis sur lesquels a été construite Venise sont, pour une grande part, en Aulne glutineux.

Ses bourgeons sont alternes, pédonculés, en forme de massues, un peu visqueux. Bourgeons terminaux et latéraux sont de taille identique avec des écailles marron violacé.

Ses feuilles sont alternes, pétiolées, arrondies et tronquées au sommet. Longues de 4 à 10 cm, elles sont irrégulièrement dentées, sans poils, avec la face supérieure vert foncé et la face inférieure plus claire. Au printemps, les feuilles sont plus ou moins poisseuses, d'où le nom de glutineux.

L'Aulne, comme le Bouleau, le Noisetier, le Charme, le Charme-Houblon (ces genres constituent la famille des Bétulacées) est un arbre à chatons, qui sont des inflorescences compactes en

épis, avec des fleurs sessiles unisexuées et des bractées écailleuses. La floraison s'effectue de février à mars. Les grains de pollen mûrissant avant la feuillaison, la pollinisation par le vent est optimisée. Les chatons mâles atteignent 12 cm, ils pendent groupés par 3 à 6 au bout des rameaux. Les fleurs mâles ont des bractées brunâtres à pourpres, avec une tache gris-bleu au centre. Les chatons femelles sont des inflorescences plus courtes, dressées et pédicellées. Ils fructifient en donnant des petits cônes ligneux, verts puis noirs, longs de 1 à 2 cm, appelés strobiles, d'où s'échapperont, le printemps suivant, les samares. Le même individu porte à la fois des fleurs mâles et femelles, l'aulne est donc une plante monoïque.

Dans le massif de Rambouillet, l'Aulne glutineux est présent le long des cours d'eau tels que le ruisseau de l'étang Neuf, le ru du Marais du Cerisaie, le ru des Vaux de Cernay, le ruisseau de la Claye. Il peut également occuper les zones soumises aux crues des cours d'eau comme la prairie de la Gravelle. Souvent seul quand les sols sont très engorgés, il peut être associé au Frêne commun et à l'Érable sycomore quand l'eau est moins abondante et moins stagnante.

Le Charme Carpinus betulus

Le Charme est une espèce indigène, commune partout en France sauf dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Elle est pratiquement absente de la région méditerranéenne et des zones montagneuses. Elle ne dépasse pas l'étage collinéen, soit l'altitude de 1 000 m environ. Arbre de 25 m maximum et d'une longévité qui avoisine un bon siècle, il présente un tronc fortement cannelé, à l'écorce mince et grise, et un houppier dense aux branches nombreuses et obliques.

Ses bourgeons ovoïdes et pointus donnent naissance à des feuilles alternes, non ciliées sur le bord, et irrégulièrement dentées. Elles ont un aspect gaufré, avec des nervures un peu pubescentes à la face inférieure. Les chatons mâles, jaunâtres, longs de 5 cm, apparaissent dès l'automne et les chatons femelles au moment de la feuillaison. Les akènes forment des grappes pendantes ; chacun est enveloppé dans une large aile trilobée. La pollinisation et la dispersion sont assurées essentiellement par le vent. L'espèce a besoin d'étés chauds pour la maturation des graines. Principalement chez les jeunes individus, le feuillage est marcescent.

C'est une espèce de demi-ombre ou d'ombre (sciaphile) qui apprécie les sols neutres, assez riches, argileux et frais. Elle n'aime pas les humus

trop acides ni les sols marécageux. Elle est qualifiée de neutrocline à large amplitude. Ce ligneux, qui rejette fortement de souche, est souvent et malheureusement trop utilisé en taillis, notamment pour accompagner le Chêne sessile (taillis sous futaie). Quelques beaux individus, dispersés sur notre massif, méritent toute l'attention des forestiers et des naturalistes pour leur préservation.

Son bois dur, blanc et peu fissile, permet diverses utilisations : pâte à papier, tournerie, étals de boucherie, parquets... C'est un excellent bois de chauffage qui se consume lentement. Cette essence qui accepte bien la taille est utilisée pour la formation de haies (charmilles) efficaces, esthétiques et accueillantes pour la faune.



*Jeunes feuilles d'aulne
glutineux*



Charme

FAGACEAE

Le Hêtre commun Fagus sylvatica

Le Hêtre, également appelé Fayard, Foyard, Fouteau, Fouillard, Fau... est une espèce européenne à tendance subatlantique. C'est l'une de nos essences les plus majestueuses et les plus colorées en automne, qui peut atteindre 30-40 m. Très commune dans notre pays à l'exception du Sud-Ouest, elle peut s'élever jusqu'à 1 700 m. d'altitude où elle accompagne souvent le Sapin pectiné *Abies alba* et l'Épicéa commun *Picea abies*. C'est un arbre de longévité moyenne qui dépasse rarement les 300 ans. En France, c'est une espèce dominante qui couvre près de 10% de nos forêts, derrière le chêne et le pin. La plus belle hêtraie européenne est la forêt d'Irati, accrochée à la montagne entre l'Espagne et la France. Elle couvre près de 20 000 ha dont plus de 10% dans nos Pyrénées atlantiques.

Comme pour le chêne et d'autres essences, son port est très variable selon le traitement forestier. En futaie, son tronc est grand, dégagé, aux branches dressées, alors qu'en milieu ouvert le tronc est petit, voire pratiquement absent, avec un vaste houppier aux branches basses et largement étalées. D'ailleurs, le CERF propose 2 hêtres comme arbres remarquables, tous deux impressionnants par leur stature, mais aux ports totalement différents.



Son écorce est lisse, mince et gris cendré ; elle noircit et se fissure très légèrement en vieillissant. Malheureusement, son bel aspect poli et uni incite trop souvent certains promeneurs indéclicats à y graver cœur et initiales pour y immortaliser leur passage. Ses bourgeons sont très caractéristiques. Ils sont bruns, brillants, longs de 2 cm, fusiformes et à l'extrémité piquante. Ses feuilles alternes (4 à 9 cm de longueur) et d'un vert brillant sont brièvement pétiolées, au bord non denté et cilié à l'état jeune. C'est une espèce monoïque dont les fleurs mâles sont groupées en chatons globuleux et pendants alors que les fleurs femelles sont réunies par 2 dans une capsule verdâtre. Ses fruits trigones, souvent aux faces concaves, sont des akènes, nommés faines, enfermés dans une cupule hérissée qui s'ouvre à maturité par 3 ou 4 fentes.

Le Fayard est une espèce sciaphile et postpionnière qui a besoin de précipitations annuelles régulières et supérieures à 750 mm, ainsi que d'une humidité atmosphérique élevée. Elle est assez indifférente à la nature du sol, mais craint malgré tout la forte acidité et l'hydromorphie. C'est une espèce à très large amplitude.

Pour notre massif forestier, le Hêtre est une essence secondaire peu commune. En effet, elle n'y trouve pas son optimum écologique, notamment en ce qui concerne les précipitations et l'hygrométrie atmosphérique trop faibles à Rambouillet. Néanmoins, elle s'installe très localement, en chênaies-charmaies sur pentes ou en fond de vallée où brumes et brouillards la favorisent. Contrairement aux bois de chêne et de pin qui se conservent *in situ* plusieurs années après exploitation, le bois de hêtre se dégrade rapidement après la coupe et perd ainsi de sa valeur. C'est sans doute pour toutes ces raisons que cet arbre magnifique n'a pas la faveur de l'ONF qui en a fait malgré tout, il y a 4 ou 5 décennies, plusieurs plantations.

Le bois de hêtre permet de nombreuses utilisations (ébénisterie, parquets, instruments de musique...) dont certaines très spécifiques (rames, avirons, hélices d'avions, jantes de roues...).

Le Châtaignier Castanea sativa

Il tire son nom du latin *castanea* dérivé de Kastanon, ville de Thessalie réputée pour la qualité des châtaignes qu'on y récoltait et de *sativus* qui signifie « cultivé ».

Originaire du Caucase, il a été introduit en Europe par les légions romaines. Il est très répandu du Caucase au sud de la France, mais peu abondant

dans le nord de l'Hexagone. Il existe quelques populations en Grande-Bretagne.

Sa longévité est très importante, de 500 à 1 500 ans. Le plus célèbre est « le châtaignier aux cent chevaux » situé sur la commune de Sant'Alfio en Sicile. Il serait âgé de 2 000 à 4 000 ans.

Il atteint généralement 25 à 35 m de hauteur pour un diamètre de 2,50 m. Son houppier est de 10 à 15 m de diamètre. C'est un arbre monoïque, il porte des chatons mâles et femelles (chatons mâles à la base des rameaux et femelles au sommet). Il est profondément enraciné et ne craint pas les grands vents, son tronc est droit, court et gros, sa cime est étalée et ample. Son écorce brun grisâtre est lisse jusqu'à 25-30 ans, puis porte des gerçures longitudinales par la suite.

Ses feuilles sont longues et fines, dentelées sur leur pourtour, elles peuvent atteindre 25 à 35 cm de longueur pour une largeur de 4 à 8 cm.



Sa floraison intervient de début juin à début août, ses fruits arrivent à maturité début octobre. Ils se présentent dans une bogue hérissée de nombreuses épines fines, courtes mais très rigides. Il y a généralement trois graines (châtaignes) de type akène par bogue.

Le châtaignier, de type silicicole, affectionne les sols schisteux, granitiques et alluvionnaires. De type acidophile, il aime les sols acides. Il redoute les sols basiques ou calcaires. Il craint les gelées

précoces (d'automne) et tardives (de printemps). Le châtaignier n'est pas menacé par le réchauffement planétaire.

Une altitude de 400 à 800 m et une pluviosité comprise entre 800 et 1 500 mm/an sont aussi des conditions optimales pour son développement.

Avec un million d'hectares, le châtaignier est la troisième essence feuillue française (4 % du domaine forestier). Il représente un volume de 88 millions de mètres cubes dont 96% se trouvent en forêt privée.

Le capitulaire « *de villis* », rédigé à l'époque de Charlemagne, incitait au développement de sa culture. Elle a connu son apogée, en France, aux XVI^e et XVII^e siècles. Surnommé « arbre à pain » pour les qualités nutritives de ses fruits, il remplaçait les céréales dans les Cévennes (principale source de nourriture dans le Limousin aux XVII^e et XVIII^e siècles).

Son bois dur est utilisé en tonnellerie (cercles de tonneaux) et depuis toujours en ébénisterie et en menuiserie, en place du chêne. Jadis on l'utilisait en couverture (bardeaux) en raison de sa résistance à la corruption.

On l'utilise peu en grande charpente à cause de sa propension à la roulure (défaut et non maladie du bois) qui fragilise son bois.

Sa richesse en tanin, de 4 à 11% (idéale pour la conservation des peaux), a conduit, à partir du XIX^e siècle, à une exploitation très importante qui a menacé sérieusement ses populations en région lyonnaise. Cette menace a pris fin vers 1950.

Outre la production de châtaignes (même à l'état sauvage), le châtaignier fait l'objet aujourd'hui de deux modes de traitement, le taillis et la futaie. On l'exploite entre 30 et 50 ans. C'est la période où le bois est de bonne qualité. Au-delà, il y a risque de roulure au séchage et le tronc a tendance à devenir creux. Il remplace souvent le bois de chêne, de croissance plus lente.

C'est un bois de chauffage de qualité moyenne (en fait on lui reproche surtout de « péter » à la chaleur et de projeter des flammèches qui peuvent être dommageables en cheminée ouverte).

Le Châtaignier est bien présent en forêt de Rambouillet, notamment dans la partie nord du massif, dès la sortie de Saint-Léger-en-Yvelines vers Montfort-l'Amaury. Il est également omniprésent dans le bois de la Claye, dans la vallée de Chevreuse et dans les Vaux de Cernay, mais aussi à l'état dispersé dans les XX^e, XXI^e, XXIII^e divisions et en bien d'autres endroits. Certains peuplements de la Claye ont probablement été plantés pour les fruits.

À noter les alignements de gros châtaigniers du Domaine de la Claye, de la Côte Brulée en XXVIII^e division, et la fameuse Allée des Sorcières dans les Fonciaux, en XVIII^e division.

Les chênes

Sur notre massif forestier, le genre *Quercus* = chêne est représenté principalement par 4-5 espèces dont 3 sont exotiques et ont été plantées dans plusieurs secteurs par l'Office National des Forêts.

Le Chêne sessile *Quercus petraea* = *Q. sessiflora* = *Q. sessilis*

C'est un arbre indigène qui peut atteindre 40 m de hauteur et une longévité de 500 à 1 000 ans. Suivant les régions, on l'appelle également Chêne rouvre, Chêne mâle, Drille, Drillard... En France, c'est une espèce commune en plaine, sauf dans le Sud-Ouest et la région méditerranéenne. En montagne, il ne dépasse guère l'altitude de 1 500 m. Dans sa jeunesse, son écorce verdâtre est lisse puis se fissure longitudinalement avec l'âge. Comme tous nos *Quercus*, le Chêne sessile est monoïque, c'est-à-dire une plante qui présente des fleurs mâles et femelles séparées mais portées par un même individu. Les premières sont groupées en longs chatons pendants alors que les secondes, réunies par 2-5 à l'aisselle des feuilles, sont minuscules. Les insectes sont les principaux pollinisateurs. Ses glands, groupés par 2 à 6, sont attachés directement sur le rameau, il n'y donc pas de pédoncule (la queue), ils sont dits « sessiles ». Ses feuilles, à 7-12 lobes arrondis et à sinus peu profonds, sont alternes et présentent un pétiole bien développé. Chez les individus bien typiques la base du limbe de la feuille est nettement en coin.

Espèce à large amplitude écologique, elle a toute la faveur des forestiers. C'est une espèce de demi-ombre, sans doute la plus commune de Rambouillet. Malheureusement, on la trouve de plus en plus souvent en boisement monospécifique et de même classe d'âge (futaie régulière), souvent au détriment d'espèces de valeur non négligeable et donc de la biodiversité.

C'est une plante astringente et hémostatique ; autrefois ses glands nourrissaient les cochons. Son bois, de qualité excellente et durable, se travaille bien. Les utilisations en sont multiples : tranchage, ébénisterie, menuiserie, parquet, traverses de chemin de fer, poteaux... Il y a bien longtemps, on l'utilisait également pour les constructions navales, ponts, écluses...

Le Chêne pédonculé *Quercus robur* = *Q. pedunculata*

C'est un arbre commun partout en plaine, mais rare en région méditerranéenne et absent de Corse. Il

porte plusieurs noms parfois ambigus : Chêne blanc, Chêne femelle, Gravelin, Chêne à grappes... En montagne, il monte moins haut que le Chêne sessile et ne dépasse pas les 1 300 m. Les jeunes sujets montrent une écorce lisse et grisâtre qui s'épaissit puis se crevasse avec l'âge. Son houppier est clair, ample mais aux branches bien plus tourmentées que son cousin *Q. petraea*. Ses fleurs apparaissent au moment de la feuillaison et sont fécondées par les insectes. Contrairement au Chêne sessile, ses feuilles sont brièvement pétiolées et pourvues d'oreillettes à leur base. De plus, ses glands, au nombre de 1 à 5, sont portés par un pédoncule de longueur variable. C'est une espèce de pleine lumière (héliophile) qui aime les sols profonds bien alimentés en eau et qui craint ainsi les fortes sécheresses estivales. Elle peut être qualifiée de neutrocline à large amplitude. Il existe une variété naturelle *var. tardidissima* à débourrement tardif d'où son nom vernaculaire : Chêne de juin. L'hybridation avec le Chêne sessile est reconnue, mais semble peu fréquente.

À Rambouillet, le Chêne pédonculé est présent sur toutes les stations à sols riches, frais et profonds : chênaie-charmaie, chênaie-frênaie... Son bois a les mêmes caractères, propriétés et usages que celui du Chêne sessile dont il est difficile à différencier.

Le Chêne rouge *Quercus rubra* = *Q. borealis*

Il dépasse rarement les 30-35 m. Il est originaire de l'est des États-Unis et a été introduit au XVIII^e siècle comme arbre d'ornement. Plus tard, il a été utilisé pour le reboisement, notamment à la fin du XIX^e surtout dans le nord-est et le sud-ouest de notre pays. Sa croissance juvénile est rapide, mais sa longévité (150 ans) est bien inférieure à celle de nos chênes indigènes.

Son tronc présente une écorce lisse et grise, il est souvent flexueux, fourchu ; son houppier est bien développé avec de grosses branches redressées. Ses feuilles, alternes et grandes (jusqu'à 20 cm de longueur), présentent 7-9 lobes terminés par 1 à 3 pointes aiguës. Le limbe coriace et épais se décompose lentement. Ses bourgeons, ovoïdes, brun rouge, légèrement velus mesurent 6 mm de long. Les fleurs mâles sont des inflorescences pendantes (chatons) et les femelles, sessiles et minuscules sont pollinisées par les insectes. Ses glands sont gros, brun violacé, à la cupule aplatie, peu englobante (un peu en forme de bérêt). C'est une espèce qui accepte bien l'ombre, mésoxérophile à mésophile, mais qui craint l'hydromorphie. On peut qualifier cette espèce d'acidophile à large amplitude. À Rambouillet, les plantations pures de ce *Quercus* semblent dater de 40 ans environ (autour du Chêne Granger et du Chêne de la

SARRAF). Des individus isolés (Bois de Ronqueux) peuvent avoisiner les 70 ans. Son bois de densité forte est utilisé en ébénisterie, menuiserie... mais globalement il est de moins bonne qualité que celui de nos chênes indigènes (sessile et pédonculé).

Le Chêne des marais Quercus palustris

Il est un peu plus petit que le Chêne rouge et dépasse rarement les 25-30 m. Également originaire de l'est des États-Unis, il a été introduit au XVIII^e siècle dans les parcs et jardins puis planté pour son bois, souvent en mélange avec le Chêne rouge. Son tronc est élancé, droit ; son houppier est pyramidal puis devient globuleux. Son écorce, lisse et grise, se fissure légèrement en vieillissant. Il se distingue du Chêne rouge par ses feuilles luisantes dessus, profondément divisées en lobes perpendiculaires à la nervure médiane. Les sinus sont profonds et très arrondis. Ses bourgeons brun pâle ne mesurent que 3 mm et sont entièrement glabres. Comme chez les autres chênes, ses fleurs sont unisexuées, les mâles en inflorescences pendantes et les femelles sessiles et minuscules. La pollinisation est sans doute assurée principalement par les insectes. Ses glands sont bruns, petits (1-1,5 cm) et presque sphériques ; la cupule est très plate. C'est un chêne qui aime la pleine lumière bien qu'il tolère un léger ombrage. C'est une espèce mésophile à mésohygrophile qui aime les sols sableux ou limoneux gorgés d'eau (hydromorphie).

À Rambouillet, c'est aux Vaux de Cernay, près de l'étang des Vallées, qu'on peut rencontrer une dizaine de beaux individus, dans les parcelles 35 et 36. Son bois est reconnu pour être de moins bonne qualité que celui du Chêne rouge.

Le Chêne chevelu Quercus cerris

Appelé aussi Doucier ou Chêne lombard, il doit son nom au fait que la cupule de son gland est pourvue de longues écailles molles et recourbées qui font penser à des cheveux. C'est une espèce subméditerranéenne orientale qui peut vivre 200 ans maximum. En France, elle semble spontanée uniquement dans 2 départements méditerranéens, le Var et les Alpes-Maritimes ; ailleurs, elle est plantée ou subsponnée principalement dans un grand quart nord-ouest.

Son tronc est élancé, son écorce épaisse, noirâtre et crevassée longitudinalement. La floraison a lieu d'avril à mai et les glands mûrissent en 2 ans. La base des feuilles est arrondie et garnie de filaments pubescents. Le limbe est coriace et de ce fait sa décomposition est particulièrement lente. Les lobes sont terminés par une petite pointe et les sinus sont profonds et étroits. La cupule, si particulière, permet une détermination incontestable et aisée de ce chêne.

C'est une espèce postpionnière qui aime la demi-ombre et qu'on peut qualifier de neutrocline à large amplitude. Son bois est de qualité bien inférieure à celui de nos chênes indigènes

Attention à ne pas confondre ces 3 dernières espèces avec le Chêne écarlate *Q. coccinea* (absent de notre massif), dont les cupules sont nettement plus enveloppantes et les feuilles brillantes sur les 2 faces.

Sur notre massif, plusieurs autres chênes d'origine américaine (*Quercus nigra*, *Q. ellipsoïdalis*...) ont également été plantés de manière éparse, notamment le long du Parc animalier (RD 27).



Chêne sessile



Chêne pédonculé



Chêne rouge



Chêne des marais

SALICACEAE

Les saules

Nous n'entrerons pas dans les détails des nombreuses espèces de saules pouvant être trouvées en forêt de Rambouillet ou aux alentours. Nous nous contenterons de donner les caractéristiques communes à ces espèces, puis d'indiquer pour chacune quelques traits particuliers.

Les saules sont connus pour leurs tendances hygrophiles, toutes les espèces poussant dans les lieux humides, marécages, tourbières, bords de ruisseaux et d'étangs, mares, suintements... Tous sont héliophiles, supportant mal la concurrence des autres essences.

Leurs écorces contiennent de la salicine et de l'acide salicylique, constituants de l'aspirine. Elles sont encore considérées comme fébrifuges et antirhumatismales. Ces écorces sont également riches en tanin, et étaient utilisées autrefois là où le chêne n'était pas abondant. Le bois, homogène, se travaille bien ; il est léger et tendre. C'est un médiocre combustible, mais encore parfois recherché par les boulangeries traditionnelles, car brûlant très vite en donnant un « coup de feu » à température élevée, comme celui du Tremble. Hormis pour des activités traditionnelles de vannerie, de menuiserie, de bois de déroulage (allumettes), le bois du saule est peu apprécié.

Toutes ces espèces ont des fleurs sous forme de chatons mâles et femelles, ces derniers produisant des fruits, capsules donnant des graines cotonneuses. Leur floraison est très précoce.

Sur le massif forestier de Rambouillet, nous trouverons les espèces suivantes.

Le Saule roux *Salix atrocinerea*, aux feuilles lancéolées en coin à la base, portant à la face inférieure des poils roux le long des nervures. Assez commun.

Le Saule cendré *Salix cinerea*, aux feuilles plus allongées au maximum de largeur dans le tiers supérieur, rugueuses, grises tomenteuses à la face inférieure, aux nervures saillantes. Assez commun.

Le Saule marsault *Salix caprea*, aux feuilles elliptiques assez larges, un peu tomenteuses grises en dessous, et à nervures très saillantes. Commun.

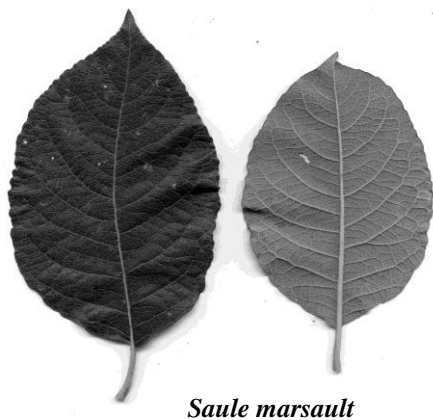
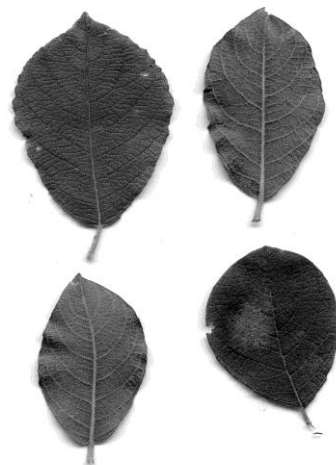
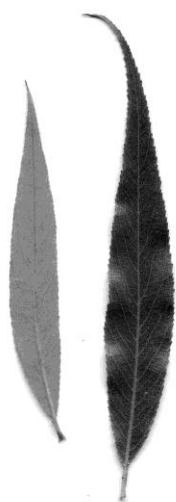
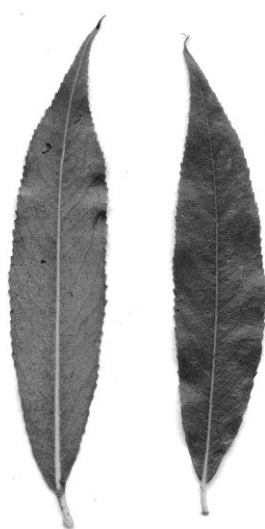
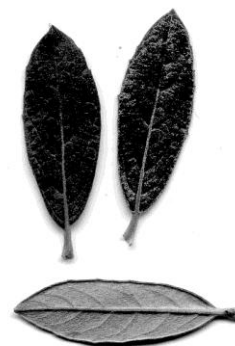
Le Saule à oreillettes *Salix aurita*, ou « petit marsault » dont la feuille, petite, rugueuse et réticulée, comporte une pointe déjetée. Pubescente dessus, tomenteuse grise dessous, elle est accompagnée de stipules (oreillettes) à la base. Peu commun.

Le Saule blanc *Salix alba*, aussi appelé Osier blanc. Ses feuilles sont très allongées, effilées, denticulées. Ses rameaux flexibles sont utilisés en vannerie. Peu commun, souvent traité en forme de « têtard » pour la récolte de ses rameaux.

Le Saule cassant *Salix fragilis*, à la feuille grande, allongée, pointue et denticulée, souvent confondu avec l'osier, mais dont le rameau extrêmement cassant interdit l'usage en vannerie. Rare.

Enfin, nous signalerons dans certaines réserves biologiques (la Houssine, les Petits Produits) **le Saule rampant *Salix repens***, aux feuilles faiblement dentées au sommet, sous-arbrisseau rampant. Espèce protégée.

*Saule roux**Saule cendré*

*Saule marsault**Saule à oreillettes**Saule blanc**Saule fragile**Saule rampant***Les peupliers**

Deux espèces de ce genre se trouvent sur le massif forestier de Rambouillet : le Peuplier tremble et le Peuplier blanc. Nous excluons de cette étude les nombreux clones de peupliers cultivés qui ont pu être plantés çà et là, car leur détermination est difficile. De toute façon, ils n'ont jamais été plantés en grande quantité, et le seul endroit qui nous vienne à l'idée se trouve au bois de Ronqueux, où l'une des plantations, en bordure de plaine souffre de la dent des cervidés, l'autre ayant une croissance normale. Le nom de peuplier viendrait du latin *populus* = peuple, l'espèce étant plantée par les Romains dans les lieux publics.

Le Peuplier tremble *Populus tremula*

C'est de loin le plus commun. On le trouve dispersé dans toute la forêt, là où règne une certaine humidité. En France, il n'y a que la région méditerranéenne où il est peu abondant. Il peut s'élever jusqu'à 1 300 m d'altitude. C'est une espèce de pleine lumière, peu exigeante sur la richesse chimique du sol, ni sur sa texture : argile, sable, graviers, limons, plus ou moins hydromorphes... C'est aussi une espèce pionnière, colonisatrice de places vides, clairières, friches, coupes de bois, où on peut alors la considérer comme envahissante.

C'est un arbre de taille moyenne, dépassant rarement 15 à 20 m de haut, au tronc court plus ou moins flexueux. La cime peut être assez ample, mais claire. L'écorce jeune est généralement lisse, vert-gris, avec de grosses lenticelles losangiques. À la base, elle devient noirâtre, épaisse et crevassée. Autour des branches se forme un bourrelet proéminent qui retient souvent encore un morceau de la branche quand celle-ci a séché (bourrelet avec « baïonnette »). Les feuilles sont alternes, portées par des rameaux courts, arrondies au contour sinueux, vert mat au-dessus, vert glauque au-dessous. Le pétiole est aplati : c'est cette particularité qui donne à la feuille le tremblement caractéristique au moindre souffle de vent, origine du nom de l'arbre. Les bourgeons sont ovoïdes, bruns, pointus et très piquants pour les terminaux, plus ou moins visqueux. Le Tremble porte deux types de fleurs sous forme de chatons pendants : les mâles argentés puis bruns, assez gros ; les femelles verdâtres à la floraison donnent des fruits, capsules ovoïdes aux graines très cotonneuses et abondantes. L'espèce rejette de souche et drageonne abondamment ; les rejets et drageons sont très pubescents et leurs feuilles sont plutôt triangulaires, grandes, à base un peu en cœur.

Le bois est blanc, tendre, élastique et souple, de densité moyenne. C'est un médiocre combustible, surtout utilisé comme allume-feu, qui brûle très vite

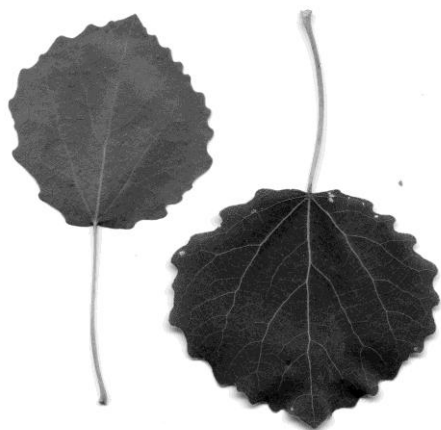
en dégageant une forte chaleur ascendante. Il est encore utilisé pour la fabrication d'allumettes, et donne une bonne pâte à papier. Son écorce était considérée comme fébrifuge et antiscorbutique.

On le trouvera facilement dans toute la forêt de Rambouillet, où son exploitation n'a jamais représenté un grand intérêt.

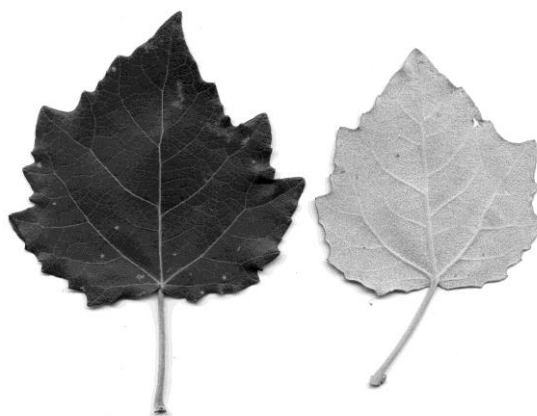
On notera quand même que cette espèce est l'hôte préféré de la chenille du papillon *Brentis ino*, espèce patrimoniale intéressante du massif.

Le Peuplier blanc Populus alba

Il est beaucoup plus rare. Son origine est plutôt montagnarde méditerranéenne, d'où des tendances plus thermophiles, une certaine résistance à la sécheresse et au vent. C'est aussi un arbre de pleine lumière. Sa caractéristique principale est sa feuille très polymorphe pouvant être ovale, sinueuse ou lobée, mais portant toujours une forte pubescence blanche à la face inférieure ; ceci fait parfois nommer ce peuplier « grisard », appellation impropre car elle ne s'applique qu'à un hybride : *Populus x canescens*. On ne le trouve qu'en quelques endroits de la forêt, et toujours en faibles effectifs : parcelle 1 de la XXVI^e division, parcelle 10 de la XVII^e division.



Peuplier tremble



Peuplier blanc

ULMACEAE

Les Ormes

Deux espèces du genre *Ulmus* sont connues à ce jour sur le massif forestier de Rambouillet : l'Orme lisse et l'Orme champêtre. L'Orme de montagne est peut-être présent mais n'a pas à ce jour été formellement identifié.

***L'Orme lisse* *Ulmus laevis*
= *U. effusa* = *U. pedunculata***

Il est aussi parfois appelé Orme blanc ou Orme diffus.

Cet arbre peut atteindre 20 à 30 mètres de haut en bonnes conditions stationnelles. Sans avoir à examiner ses feuilles, on peut le reconnaître à son tronc muni de puissants contreforts, et souvent garni de touffes de gourmands. Sa cime étalée, irrégulière, peu dense, justifie son nom d'Orme diffus. Son écorce, lisse au début (d'où son nom), s'épaissit en se fissurant avec l'âge.

Sa feuille ovale est très dissymétrique à la base (une caractéristique botanique du genre), veloutée au toucher, avec sur le bord du limbe des dents très recourbées vers le haut.

Comme chez toutes les espèces d'ormes, sa ramification est alterne. Ses bourgeons sont aigus.

Ses fruits sont des samares groupées en petits bouquets. La graine est entourée d'une aile facilitant la dispersion par le vent. Pour l'Orme lisse, la graine est en position centrale dans une aile ciliée, et la samare est portée par un pédoncule (d'où le nom d'Orme pédonculé).

C'est une espèce de demi-ombre, à caractère hygrophile, appréciant les sols profonds, neutres à légèrement acides, affectionnant les bords de rivières et ruisseaux, les forêts rivulaires et les ripisylves.

En forêt de Rambouillet, nous le considérons comme très rare, les quelques exemplaires connus se situant au bord du ru de La Claye (XXIV^e division), en bordure de la Drouette (parcelle 26 de

la XXIII^e division) et aux alentours de l'Étang Neuf de Gambaiseuil.

Sa simple présence suffit à le rendre remarquable, et à justifier sa conservation et sa protection, d'autant que son bois est moins apprécié que celui des autres ormes.

***L'Orme champêtre* *Ulmus minor*
= *U. campestris* = *U. vulgaris***

Il est souvent appelé Ormeau, ou Orme à petites feuilles.

Ses dimensions peuvent être équivalentes à celles de l'Orme lisse. Il s'en distingue par son tronc droit, élancé, et par sa cime arrondie en dôme. Son écorce est lisse au début, elle s'épaissit et se fissure avec l'âge.

Sa feuille est plus petite que celle de l'espèce précédente ; elle est rude au toucher, moins dissymétrique à sa base, doublement dentée, et son pétiole est court. Ses bourgeons, alternes, sont ovoïdes.

Ses fruits sont des samares presque sessiles, glabres, groupées en petits bouquets. La graine est en position sommitale dans une aile un peu échancrée au sommet.

À la différence de l'Orme lisse, c'est une essence de pleine lumière, plutôt présente dans les lisières et ourlets forestiers, préférant les sols plus basiques, mais ne dédaignant pas les forêts ripicoles.

Cette espèce a, dans les années 1970, été touchée par une maladie cryptogamique, la graphiose, qui l'a fait disparaître d'endroits où elle était considérée comme commune. Curieusement, là où les grands arbres disparaissaient, les jeunes recrues se trouvaient plus résistantes à la maladie.

Son bois coloré est très apprécié en ébénisterie.

Cette essence est considérée comme peu commune à rare en forêt de Rambouillet ; on la trouvera principalement en lisière, ou en bord de ruisseau, sous forme d'individus de petites tailles. Quelques très beaux exemplaires sont présents derrière la maison forestière de la Dallonnerie.

*Orme lisse**Orme champêtre*

HAMAMELIDACEAE

**Le Liquidambar ou Copalme Liquidambar
styracifolia**

Son nom nous vient de l'espagnol *liquidus*, liquide et de l'arabe *ambar*, ambre. Il le doit à la gomme odorante qu'il exsude.

Originaire d'Amérique du Nord, de Floride, cet arbre, introduit en Europe en 1681, est très répandu en France. Il est essentiellement employé comme arbre décoratif dans les parcs et les jardins.

Il peut vivre de 200 à 300 ans. Il atteint une hauteur de 30 à 40 m, voire 45 m dans son milieu d'origine, avec un tronc d'un mètre de diamètre à la base. Il a une forme pyramidale allongée et son houppier peut atteindre une douzaine de mètres de diamètre.

Ses feuilles, caduques et alternes, proches de celles de l'érable, ont 5 lobes et sont finement dentelées. D'un vert clair au printemps, elles passent au jaune et au pourpre à l'automne.



Sa floraison commence à partir du mois de mai. Sensibles au gel tardif, ses inflorescences sont globuleuses et de couleur vert-jaune. Les fleurs

mâles en boules, sont disposées sur un épi de 5 à 8 cm de long, les fleurs femelles sont solitaires ou par paires.

Ses fruits, de 4 à 5 cm de diamètre sont globuleux et épineux, ressemblant un peu aux bogues des marrons. Ils se forment en automne et contiennent de 10 à 60 graines. Un arbre produit des fruits chaque année de l'âge de 20 jusqu'à 150 ans, avec une production plus importante environ tous les trois ans.

Ses branches sont légèrement rougeâtres au début de sa croissance, puis deviennent liégeuses en vieillissant. Son écorce est profondément fissurée, voire striée, de couleur gris sombre.

Cet arbre n'aime pas les sols trop calcaires, il préfère les terrains légèrement acides, humifères et frais. Il est de culture facile et peu sensible aux maladies. Il croît rapidement.

En forêt de Rambouillet, nous en trouvons une petite population près du Carrefour de Pecqueuse (parcelles 8 et 9 de la XI^e division).

Il existe un cultivar, le *Liquidambar styraciflua rotundiloba* stérile qui ne produit donc jamais de capsules. Il a été créé aux USA dans les années 1980 pour qu'en automne les parkings des centres commerciaux ne soient pas rendus glissants par les fruits tombés.

Son bois qui dégage une odeur naturelle de cannelle et est parfois utilisé pour la fabrication de meubles odorants.

La résine du liquidambar était utilisée en Egypte, 3 000 avant J.C., pour les embaumements.

En Orient, la gomme odorante exsudée par le Liquidambar servait à la fabrication d'un lait de beauté. La gomme transformée en baume contient une essence particulière, le styrax qui a pour propriété d'être un fixateur de parfum. Elle est toujours utilisée aujourd'hui sous l'appellation de baume du Pérou. En 1786, un savant anglais a distillé la résine du liquidambar et en a extrait une huile baptisée le styrax. Cette huile est utilisée en infusion comme stimulant des voies respiratoires, antidiarrhéique et antistress. Les indiens Cherokees l'utilisaient comme gomme à mâcher. Elle servira à la fabrication des premiers *chewing-gums*.

Au XIX^e siècle, des chimistes français parviennent à isoler la molécule de styrène à partir du styrax et à la synthétiser en laboratoire. En 1925, un chimiste allemand réussit l'assemblage de plusieurs molécules de styrène et le baptise... « polystyrène ! ».

ROSACEAE

Le Néflier Mespilus germanica

Le néflier est un arbuste que l'on trouve de façon dispersée dans le massif de Rambouillet. Il est présent en France dans la moitié ouest et dans la partie nord jusqu'en bordure des Vosges. En Europe, on le rencontre plutôt dans le sud-est. On le trouve principalement dans les bois mais aussi dans les haies. C'est un arbuste de plaine.

C'est un arbuste qui peut atteindre environ 5 à 6 m. Il se présente souvent sous une forme ramifiée dès la base. Ses tiges sont dressées, son écorce brune et ses rameaux alternes, souvent un peu épineux. Ses feuilles, caduques, sont grandes, de 5 à 12 cm, elliptiques, entières ou à très petites dents, molles. Le dessus du limbe est vert, mat, le dessous vert plus clair et presque cotonneux. Le pétiole est très court. Ses bourgeons sont ovoïdes, un peu allongés et couverts d'une bonne dizaine d'écailles brun-rouge.

Ses fleurs sont grandes, de plus de 3 cm, blanches, solitaires, en bout de tiges, comme de grandes fleurs de pommier. Les sépales sont allongés, étroits, aussi longs et souvent plus longs que les pétales. Elles fleurissent vers le mois de mai. Ses fruits, les nèfles, sont globuleux, bruns de 2 à 3 cm de diamètre longuement coiffés par les sépales persistants. Ils sont astringents et comestibles lorsqu'ils sont blets. Ils renferment trois « noyaux », sortes de gros pépins assez durs.

L'espèce apprécie les sols plutôt secs et acides. Elle a donc une préférence pour les sols siliceux, sableux ou limoneux. Les sables du massif de Rambouillet lui conviennent bien. C'est une essence de soleil ou demi-ombre, ce qui fait qu'on la trouve plutôt dans les chênaies claires ou dans d'anciennes clairières. Les individus peuvent vivre jusqu'à 150 ans.

Des variétés horticoles offrent des fruits gros d'environ cinq centimètres de diamètre. On les utilise crus ou cuits en compote ou confiture.

Le bois dur, dense, rouge clair, flammé, était utilisé pour faire des cannes, des manches et de la petite ébénisterie.

Les alisiers et sorbiers

Les termes de sorbiers et d'alisiers sont en fait équivalents. Toutes ces essences appartiennent au même genre *Sorbus* de la famille des rosacées. Le terme de *Sorbus* provient du latin *sorbere* qui signifie boire et est relatif aux qualités astringentes des fruits. Il s'agit des fruitiers sauvages les plus

fréquents dans notre pays. Certains s'hybrident entre eux.

Ce sont tous des arbres à feuilles alternes, disposées en spirales sur les rameaux. Les bourgeons ont tous une petite dizaine d'écailles. Les fleurs sont blanches, hermaphrodites et régulières et les inflorescences sont en corymbes, c'est-à-dire que les fleurs sont disposées pratiquement sur un même plan mais sont portées par des pédicelles insérés à des niveaux différents. Le bois de toutes ces espèces est un bois à grain très fin, homogène, régulier qui se polit bien.

L'Alisier torminal Sorbus torminalis

Il s'agit de l'espèce de sorbier la plus courante dans le massif de Rambouillet. Les pieds sont disséminés mais très largement répartis.



C'est un arbre qui peut atteindre 25 m. Son tronc est droit, son écorce d'abord grise et lisse à lenticelles horizontales devient fissurée, écailleuse, rousse. Les jeunes rameaux sont bruns, glabres et luisants. Ses bourgeons sont globuleux, à écailles glabres, vertes avec un liseré brun. Ses feuilles, très reconnaissables, sont alternes, dentées, glabres, avec 5 à 9 lobes aigus, de moins en moins profonds de la base vers le sommet, à sinus intermédiaire aigu. Les nervures sont pennées (opposées et étagées sur la nervure principale, centrale). Le limbe peut atteindre 8 à 10 cm. Le pétiole est long d'environ la moitié de la longueur du limbe. Ses fleurs sont petites (1 à 1,2 cm), régulières à pétales arrondis, concaves. Elles s'épanouissent au mois de

mai. Ses fruits sont des baies (alises) brunes, verruqueuses, longues d'environ 1,5 cm.

Il est assez fréquent partout en plaine et peut s'élever jusqu'à l'étage montagnard.

Ses préférences écologiques sont différentes entre les régions atlantiques (dont fait partie Rambouillet) et les régions de l'est et du nord. Sur les secteurs atlantiques, c'est une essence plutôt acidophile qui recherche des sols à humidité moyenne. C'est un thermoacidophile. Tandis que dans les autres régions il recherche des sols plus neutres ou basiques.

Ses fruits sont comestibles à l'état blet. Ils sont utilisés contre la diarrhée et la dysenterie (*torminalis* signifie contre les coliques). Distillés ils produisent une eau de vie. Ses fleurs sont nectarifères. Son bois dense, difficile à fendre, est d'abord jaunâtre à rougeâtre, ressemblant à celui du poirier, s'assombrissant à la lumière. Il se travaille bien et reste résistant. Autrefois utilisé pour les machines, dents d'engrenage, etc. on l'utilise aujourd'hui pour les instruments de mesure, de musique, l'ébénisterie, les placages et la sculpture. C'est un bon bois de feu et de charbon de bois.

L'Alisier de Fontainebleau Sorbus latifolia

Il s'agit d'un hybride fixé entre l'Alisier torminal et l'Alisier blanc *Sorbus aria*. Ce dernier, non présent sur le massif de Rambouillet, est une espèce à feuilles non lobées, présente principalement sur la moitié est et le sud de la France.

L'espèce est une endémique de l'ouest de l'Europe et tout particulièrement de la France, la seule essence d'arbre endémique des plaines françaises. Elle est fréquente dans le massif de Fontainebleau et les forêts de Seine-et-Marne et du Centre. On la rencontre aussi en Lorraine. L'Alisier de Fontainebleau est une espèce protégée sur le plan national.

C'est un arbre de taille modeste, ne dépassant pas 15 m, très rare à Rambouillet. On ne le connaît dans le bois de la Côte Brulée en XXVIII^e division. Il se reconnaît à ses feuilles à limbe large, avec des lobes inégaux de plus en plus faibles vers le sommet. Ces lobes aigus à sinus très ouverts, presque à angle droit, sont localisés dans la moitié inférieure du limbe. La base du limbe est arrondie dans sa partie inférieure, comme tronquée et presque perpendiculaire au pétiole dont la longueur est d'environ le quart de celle du limbe. Le limbe des feuilles complètement développées est coriace, lisse à la face supérieure et velu à la face inférieure. Ses fleurs s'épanouissent en mai. Ses fruits ressemblent à ceux de l'Alisier torminal, longs d'environ 1 à 1,5 cm, rouge brunâtre.

Espèce de plaine, il recherche la lumière. On le trouve dans les bois clairs (chênaies pubescentes et chênaies-hêtraies claires), sur sol basique à très légèrement acide, sec.



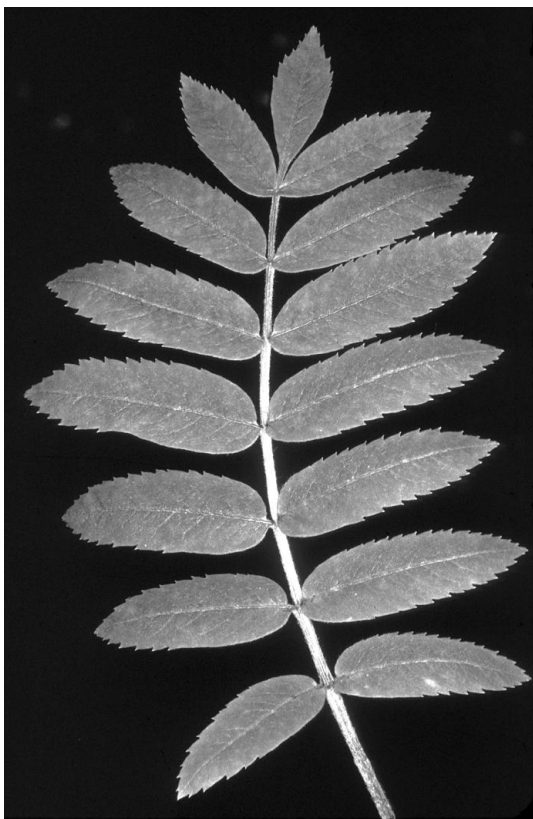
Comme pour l'Alisier torminal, ses fleurs sont nectarifères, les fruits (allouches) sont comestibles à l'état blet, et son bois offre les mêmes qualités.

Le Sorbier des oiseleurs Sorbus aucuparia

C'est un arbre de dimension modeste, atteignant rarement 20 m mais souvent arbustif en altitude. Il est disséminé sur le massif de Rambouillet.

Son tronc est souvent court et son houppier étalé, peu dense. Son écorce est d'abord lisse, gris clair, puis gris plus sombre à fissures longitudinales. Ses jeunes rameaux sont brun violacé, lisses et luisants. Ses bourgeons sont allongés, fusiformes, à écailles gris-brun velues, non visqueux, appliqués contre le rameau. Ses feuilles, atteignant jusque 20 cm, sont composées de 9 à 17 folioles, pennées, presque sessiles, de 2 cm sur 6, lancéolées, dentées sur presque tout leur pourtour. Pubescentes jeunes, elles deviennent glabres par la suite. Le rachis de la feuille est sillonné sur la face supérieure. Ses fleurs à trois styles, blanches, longues de 1,5 cm environ, s'épanouissent en juin. Elles sont odorantes. Ses fruits sont des petites baies sphériques, rouges, charnues, qui se maintiennent une partie de l'hiver, après la chute des feuilles.

L'espèce est très commune en montagne où elle s'élève jusqu'à l'étage subalpin. Plus disséminée en plaine, on la trouve essentiellement dans la moitié nord du pays. Elle demande une assez forte humidité atmosphérique (à partir de 750 mm), mais des sols non saturés en eau, ce qui explique sa faible présence sur Rambouillet. Elle présente des exigences différentes en plaine et en montagne. À faible altitude, c'est une essence plutôt d'ombre, qui apprécie les sols acides, alors qu'en altitude elle exigera plus de lumière et s'accommodera de substrats plus divers.



Ses fleurs sont nectarifères. Ses fruits, très appréciés des oiseaux, ne sont pas comestibles pour l'homme. Mais distillés, ils produisent une sorte de kirsch. Son bois, blanc rougeâtre, brunissant à l'air, est utilisé en tournerie, pour les manches d'outils et l'ébénisterie. L'espèce souvent plantée comme arbre décoratif (alignements) a fait l'objet de nombreuses obtentions horticoles.

Le Cormier ou Sorbier domestique Sorbus domestica

C'est un arbre qui peut atteindre 20 m, à croissance lente, rare sur le massif de Rambouillet. On le rencontre plus particulièrement en XXIII^e et XXIV^e divisions, dans l'Espace Rambouillet (avec plus de

30 individus), en quelques exemplaires dans le bois de Gazeran et un individu dans le bois de Pourras. Son tronc est droit, son houppier en dôme, assez dense. Son écorce d'abord gris-verdâtre devient brun noirâtre, assez tôt fissurée longitudinalement et finalement en petites écailles, épaisses, rectangulaires. Ses rameaux sont brun-rouge, velus par endroits. Ses bourgeons sont gros, coniques, verdâtres et visqueux. Ses feuilles ressemblent beaucoup à celles du Sorbier des oiseleurs. Aussi longues, composées de 11 à 21 folioles, elles en diffèrent par le fait que ces dernières ne sont dentées que sur les deux tiers supérieurs et sont plus symétriques. Ses fleurs ressemblent aussi à celle du Sorbier des oiseleurs, mais elles ont cinq styles. Ses fruits, par contre, sont très différents. Généralement de la forme d'une petite poire (parfois d'une petite pomme), ils sont longs de trois centimètres environ, verts et rouges, devenant bruns à maturité.



C'est une espèce plutôt thermophile, assez commune dans le sud du pays et rare au nord. Elle cherche la lumière ou une demi-ombre, préfère les sols carbonatés, mais supporte des sols légèrement acides. On la rencontre plutôt en lisière et dans les boisements clairs assez secs. C'est une espèce à protéger au nord de la France.

Ses fleurs sont mellifères. Ses fruits sont comestibles mais se mangent blets. Trop jeunes, ils sont très âpres. Ils se consomment soit crus, soit en

confiture, soit desséchés. On peut en faire une sorte de « poiré » ou même de l'eau de vie. Ils sont antinauséux et antidiarrhéiques. L'espèce a été cultivée pour ses fruits depuis plus de 1 000 ans et l'est encore parfois. Son bois est très apprécié. Il présente les mêmes qualités, plus poussées, que les autres espèces du genre. À l'air, il prend une teinte brun violacé. Autrefois utilisé pour les pièces de machine, on s'en sert encore pour la gravure, la sculpture, la tournerie (queues de billard !), l'ébénisterie, la marqueterie, les manches de couteaux et les outils de haute qualité.

Le Merisier *Prunus avium*

Le merisier est, avec le prunellier, le seul représentant du genre *Prunus* (prunier) sur le massif de Rambouillet. Le prunellier, ou Épine noire, *Prunus spinosa* est quant à lui un petit arbuste commun, épineux, à écorce noire. Il est répandu dans les haies, sur les lisières et les terres agricoles ou les pelouses calcaires à l'abandon.

Le merisier est un arbre indigène répandu dans toute l'Europe et l'ouest de l'Asie. Il ne forme jamais de peuplement dense mais se trouve dispersé dans les boisements forestiers. Il donne des arbres de grande hauteur, pouvant atteindre 30 m. En forêt, c'est un arbre au tronc droit et élancé, au houppier peu dense. Son écorce est grise à brun rouge, lisse, brillante surtout chez les plus jeunes sujets, avec des lenticelles claires disposées horizontalement. Elle peut se détacher en lanières horizontales. Ses bourgeons sont ovoïdes, aigus, brun rouge, glabres, d'environ 3 à 4 mm, comprenant une dizaine d'écaillés, alternes et groupées en bout de rameaux. Ses rameaux sont alternes. Ses feuilles sont ovales, glabres, dentées, molles, assez grandes (jusque 10 cm) avec de longs pétioles de 2 à 3,5 cm. Les pétioles sont toujours munis de deux glandes rougeâtres à proximité du limbe. Ces glandes sont fréquentes chez le genre *Prunus*. C'est une rosacée, c'est-à-dire une espèce de la famille du rosier, comme de nombreux fruitiers indigènes. Ses fleurs, de 2,5 à 3,5 cm de diamètre, sont blanches, groupées en bouquets de 2 à 6, sur de longs pédoncules. Elles apparaissent au printemps en même temps que les feuilles. Ses fruits, les merises, sont de toutes petites cerises, de diamètre inférieur à 1 cm, rouges à noires et sont mûres vers le mois de juillet. Elles sont comestibles, douces et très appréciées des oiseaux, comme le nom latin de l'arbre le suggère.

L'espèce apprécie les terrains riches, les humus pas trop acides, avec une bonne rétention en eau. Mais,

elle craint les sols hydromorphes. Elle est répandue en plaine et peut s'élever jusque vers 1 700 m. Dans le massif de Rambouillet, on la trouvera dans les parties nord et est, de préférence sur les sols limoneux.



Le merisier est considéré comme une essence noble. Son bois jaune rosâtre à brun rose est recherché. Il se travaille, se polit et se courbe bien. Il est donc très apprécié en ébénisterie, tranchage (meubles de style) et déroulage (marqueterie), et en lutherie. L'écorce contient des tanins.

L'espèce a donné naissance à de nombreuses variétés de cerisiers cultivés (bigarreaux). Elle est utilisée en horticulture comme porte-greffes. Ses fruits peuvent servir à faire du kirsch. Les pédoncules (queues de merises) sont diurétiques.

Le genre *Prunus* comprend de nombreuses espèces cultivées pour leurs fruits : *Prunus acida*, ou *P. cerasus*, le griottier (à l'origine des cerises de Montmorency), *P. persica*, le pêcher, *P. armeniaca*, l'abricotier et *P. domestica*, le prunier.

FABACEAE

Robinier faux-acacia Robinia pseudoacacia

Le Robinier est une espèce d'arbre de la famille des Fabaceae (légumineuses de la sous-famille des Viciaceae).

Originaire de l'est de l'Amérique du Nord, il a été introduit en Europe où il y est généralement considéré comme une espèce invasive. Son nom vient de Jean Robin (1550-1629), botaniste d'Henri IV, qui obtint des graines et planta un premier individu à Paris en 1601. Il est appelé souvent, mais à tort, acacia, en raison de sa ressemblance avec les Acacias véritables.

C'est un arbre de basse altitude (au-dessous de 700 m) qui s'est naturalisé dans l'ouest de l'Europe, ne dépassant pas les Pays-Bas au nord. Il a été largement planté pour stabiliser les terrains et pour son bois. Il apprécie les sols acides, de préférence sablonneux. Avide de lumière, cette essence se rencontre surtout en lisière, ou le long des routes et voies ferrées.

Sa croissance rapide, sa capacité de multiplication végétative importante par rejets racinaires et sa production abondante de graines en font une espèce pionnière compétitive. Il colonise naturellement remblais, talus et terrains vagues. Il freine l'expansion des autres plantes notamment par concurrence à la pollinisation. Dans certains endroits, il a pris la place de forêts entières de châtaigniers.

Il atteint 20 à 30 m de haut. Arbre élancé et mince, il possède un houppier assez large avec une couronne de branches tortueuses. Sa durée de vie est généralement restreinte, de l'ordre du siècle, avec toutefois des sujets ayant dépassé 300 ans.

Son tronc est gris-brun terne avec une écorce épaisse et rugueuse, profondément crevassée dans le sens longitudinal. Il est droit, court et souvent fourchu, avec des branches lisses et des rameaux anguleux et pelucheux. Les jeunes rameaux sont sombres et rougeâtres. Les drageons et les jeunes branches sont épineux.

La feuillaison est tardive, vers la mi-mai. Ses feuilles caduques, d'un vert tendre, sont alternes et grandes (de 15 à 25 cm de long) et composées de 9 à 21 folioles ovales arrondies et molles, chacune de 2,5 à 4,5 cm de long.

Ses fleurs sont blanches, en longues grappes pendantes, parfumées et mellifères, de 10 à 25 cm de long.

Ses fruits sont des gousses gris-brun, aplaties et pendantes, de 5 à 12 cm de long, en groupe de deux

à quatre, contenant plusieurs graines noires et dures, ovoïdes et aplaties.

Le système racinaire peut s'étendre sur un rayon de 15 mètres autour du tronc sur les terrains secs. L'arbre est très souvent drageonnant, formant des bosquets et des fourrés de jeunes pousses parfois envahissants.



Son bois, de coloration jaune, très dur et quasiment imputrescible est recherché pour la fabrication de piquets de vigne ou de clôture, de traverses de chemin de fer. Il est apprécié pour la fabrication d'escaliers, en tournerie pour des usages aussi variés que les balustrades extérieures ou les jeux de quilles. Il conserve quelques usages en construction navale et reste fort prisé en sculpture.

Ses fleurs odorantes trouvent un débouché en parfumerie et sont à la source d'un miel de printemps réputé, le miel d'acacia. Au mois de juin, les grappes peuvent être récoltées et consommées en beignets ou en sirop.

Les feuilles fraîches peuvent fournir un fourrage intéressant.

L'arbre est utilisé pour végétaliser les sols dégradés, grâce au pouvoir de fixation de l'azote atmosphérique par ses racines et à sa bonne résistance à la pollution. On l'utilise pour fixer les terrains menacés d'affaissement (digues, terre-pleins, pentes dénudées).

Il est également utilisé comme arbre d'ornement.

Dans le massif de Rambouillet, l'espèce reste assez localisée. Elle pénètre peu à l'intérieur des boisements, quelques spécimens sont présents dans le bois des Plainvaux en VIII^e division, près du Planet en IX^e division, dans le Domaine de la Claye en XXIV^e division, par exemple. Elle est plus fréquente sur les lisières.

TILIACEAE

Le Tilleul à petites feuilles Tilia cordata

Trois espèces de tilleuls peuvent être observées dans nos régions : le Tilleul à grandes feuilles, le Tilleul à petites feuilles, et le Tilleul argenté. Cette dernière espèce, hybride, est surtout utilisée en ornement. Le Tilleul à grandes feuilles se rencontre peu en forêt et, à Rambouillet, il s'agit souvent d'individus issus de graines échappées de jardin. Seul le Tilleul à petites feuilles est présent sur le massif forestier, en peuplements de petites tailles. On le considérera comme très rare.

Les peuplements rambolitains de cette espèce se rencontrent sous forme de taillis âgés d'une quarantaine d'années au plus. Il n'a pas été trouvé d'arbre de franc pied à ce jour. À l'exception d'une petite tache proche du carrefour de Pecqueuse (parcelle 9 de la XI^e division), on le trouve dans le massif est, en XXVIII^e division : au Bois Boisseau, sur la Côte Brûlée, et au Bois de Maincourt où il forme deux petites taches, et surtout un peuplement quasi pur de plus d'un hectare (parcelle 32).

Dans les meilleures conditions stationnelles, c'est un arbre qui peut atteindre 20 à 30 mètres et sa longévité est assez étonnante, jusqu'à 500 ans. Son aire optimale de répartition française englobe plutôt l'est du pays. Rambouillet se situe en limite de cette aire.

Ses feuilles, glabres, en forme de cœur (d'où le nom latin *cordata*) sont longues de 4 à 8 cm. Elles sont régulièrement et finement dentées, terminées

par une pointe aiguë. Leur face inférieure est de couleur plus glauque, des touffes de poils roux sont présentes à l'aisselle des nervures. Elles sont portées par un pétiole long. L'insertion des feuilles est alterne. Ses bourgeons sont globuleux, glabres, brun rougeâtre, à deux écailles. Ses fruits, issus de fleurs en cyme, sont portés par une bractée foliacée qui facilite leur dispersion par le vent. Son tronc est droit, sa cime large, ses branches retombantes. Son écorce lisse et luisante, d'abord d'un gris vert, tourne avec l'âge au gris brun et se crevasse un peu. Elle n'est jamais épaisse et se détache facilement du bois en longues bandes : cette caractéristique était utilisée jadis pour confectionner la tille, sorte de cordage assez résistant. Essence de demi-ombre, ce tilleul admet un couvert modéré.

Son optimum de croissance se situe dans les sols frais et riches des forêts de ravins, vallons, et forêts rivulaires.

Son bois, tendre, facile à travailler, ne convient pas à des utilisations demandant de fortes contraintes mécaniques. Son usage actuel recouvre l'ébénisterie pour les sculptures de toutes sortes, les moulures de meubles, le placage, la tournerie, la pâte à papier, les panneaux de particules... C'est un bon charbon de bois pour le dessin, recherché aussi pour ses capacités filtrantes. Enfin, on n'oubliera pas que cette plante mellifère est toujours utilisée en phytothérapie : ses fleurs ont des vertus calmantes, antispasmodiques et diurétiques. L'écorce est considérée comme anti-inflammatoire.



ACERACEAE

Les érables.

Le genre *Acer* est représenté par trois espèces sur le massif forestier : l'Érable champêtre, l'Érable sycomore et l'Érable plane.

Les caractéristiques botaniques communes à tous les érables sont : la ramification opposée des rameaux, la forme palmée des feuilles, et le fruit, une double samare ailée facilement dispersée par le vent. Ce sont des arbres de taille moyenne à grande, qui ne forment jamais de peuplement dense sur Rambouillet. Ajoutons qu'ils sont tous considérés comme mellifères.

*L'Érable champêtre *Acer campestre**

Il atteint 12 à 15 mètres de haut. Sa croissance est lente, et sa longévité peut dépasser 150 ans. Ses bourgeons sont petits, ovoïdes, beiges, un peu velus. Ses feuilles opposées, petites, à 5 lobes arrondis, sont pourvues d'un long pétiole.



Ses jeunes rameaux sont garnis pendant quelques années de côtes liégeuses qui ont valu à cet arbre le nom populaire de « bois chaud » ou « bois de poule » : on se servait de ces rameaux pour faire des perchoirs pour les oiseaux. Les ailes de la double samare forment entre elles un angle de 180°. Son tronc est court, fréquemment garni de gourmands, et souvent vrillé. Son houppier est arrondi et dense. Son écorce brunâtre, écailleuse, est légèrement liégeuse.

Présent dans toute la France, il n'est pas vraiment courant en forêt. On peut le considérer assez rare sur le massif forestier de Rambouillet, où on le trouvera surtout en bordure de massif, en lisière, sous forme de jeune taillis. Exceptionnellement, on rencontrera des individus de forte taille pouvant

atteindre, voire dépasser 45 à 60 cm de diamètre. Cette essence de pleine lumière, ou de demi-ombre, recherche les sols riches, avec une tendance calcaire.



*Inflorescence
et écorce
d'érable
champêtre*



Son bois, blanc-crème, à grain très fin, dur et homogène, est très apprécié pour de nombreux usages : menuiserie fine, marqueterie, placage, tournerie, lutherie...

*L'Érable sycomore *Acer pseudoplatanus**

Il peut atteindre 20 à 30 mètres de hauteur, et vivre jusqu'à 300-500 ans. C'est un arbre au tronc droit, au houppier ovoïde et large. Son écorce est d'abord lisse, puis devient écailleuse, avec de larges plaques qui ne sont pas sans évoquer, de loin, l'écorce du platane (d'où son nom parfois utilisé de « faux platane »). Ses bourgeons ovoïdes, sont de couleur verte, et le bourgeon terminal de chaque rameau est assez gros. Ses feuilles sont grandes, à 5 lobes peu

aigus, dentés, séparés par des sinus étroits, et sont munies d'un pétiole long, un peu élargi à la base, et rougeâtre. Leur forme, là encore, évoque celle du platane : on notera que le mot « sycamore » sert aux États-Unis pour désigner des arbres très divers, dont le platane... Les ailes de la double samare forment un accent circonflexe.



Cet arbre rencontre des conditions optimales de développement dans des sols frais, bien drainés, riches. Il demande une humidité atmosphérique assez forte. Il supporte l'ombre. C'est une espèce colonisatrice vigoureuse, pouvant même parfois se révéler invasive, concurrençant le frêne dans ses stations. On le trouvera dans les lisières, les milieux rudéralisés, les forêts de ravins, les vallons plus ou moins encaissés, les bords de rivières et de ruisseaux.

À Rambouillet, on le considérera comme peu commun. Il est présent, entre autres, aux Vaux de Cernay, en vallée de Chevreuse, au bois de la Claye...

Son bois est blanc rosé, un peu nacré ; il est très apprécié pour des usages divers allant de la menuiserie à la lutherie (très bon bois de résonance...) en passant par la marqueterie et le

placage. Cet arbre est aussi utilisé en plantation d'alignement.

L'Érable plane Acer platanoides

C'est probablement une essence introduite sur Rambouillet. C'est en effet un arbre aux tendances plutôt montagnardes. Cela explique sa rareté en forêt de Rambouillet, où il n'est guère connu que dans les Vaux de Cernay, en faible quantité. Ce grand arbre de 20 à 30 mètres de haut, peut vivre 200 ans. Ses bourgeons ovoïdes ressemblent un peu à ceux de l'Érable sycamore, à cette différence près qu'ils sont de couleur vert rougeâtre. Ses feuilles sont grandes, à 5 lobes aigus séparés par des sinus ouverts, un peu molles et dotées d'un long pétiole mince. Là encore, leur forme rappelle celle du platane, le nom latin *platanoides* ayant cette signification. Les ailes de la double samare forment entre elles un angle obtus. Son tronc est droit, sa cime ovoïde est peu dense. Son écorce d'abord lisse devient avec l'âge brun grisâtre et se fissure verticalement. Cette espèce recherche les sols frais, aérés, riches. Elle est plutôt de tendance demi-ombre.

Son bois sert aux mêmes usages que celui de l'Érable sycamore. Étant plus dur et plus dense, il convient bien à des utilisations demandant une forte résistance mécanique : outils, manches... Enfin, c'est un arbre souvent utilisé en ornement et en alignement.



AQUIFOLIACEAE

Le Houx commun Ilex aquifolium

Présent sur le massif forestier de Rambouillet, le Houx commun est une essence répandue sur l'ensemble de la France, plus rare dans le Sud-Est. Il aime les terrains secs à modérément frais et les atmosphères humides. C'est une essence de sous-bois de feuillus, qui se plaît sur les sols acides sans toutefois craindre les sols calcaires, répartie de la plaine à l'étage subalpin (2 000 m).

C'est le plus souvent sous la forme d'arbuste que nous le rencontrons, mais il peut se présenter sous la forme d'arbre atteignant une hauteur d'une dizaine de mètres, avec des branches basses retombant sur le sol. Son écorce, d'abord gris argenté et lisse, devient légèrement sillonnée, striée de brun-gris et marquée de petites verrues arrondies. Cette écorce contient une matière visqueuse qui entraine dans la composition de la glu (colle servant à capturer des oiseaux tels que les grives). Son bois, dur et homogène, avec une densité élevée, est employé en ébénisterie et en tournerie.

Ses feuilles vertes et coriaces sont persistantes, elles vivent en général 3 ans. Longues de 3 à 8 cm, elles ont une forme elliptique ou ovoïde, avec des marges à grosses dents épineuses ; la face supérieure est vert foncé et luisante, la face

inférieure est plus pâle et non luisante. Chez les vieux sujets, les feuilles deviennent planes et sans épines.

Le Houx commun est une espèce dioïque, c'est-à-dire que les fleurs mâles ou femelles sont portées par des individus distincts. Ces fleurs sont devenues unisexuées par régression de l'un des sexes. Les fleurs mâles disposent de 4 étamines jaunes en croix, avec un ovaire résorbé et un pistil avorté bien visible. Les fleurs femelles avec des rudiments d'étamines sont groupées en petites cymes situées à l'aisselle des feuilles. La floraison intervient de mai à juin. Les fruits sont des drupes rouges toxiques contenant quatre noyaux abritant une graine. Les oiseaux frugivores assurent la dissémination de la plante.

Dans le massif de Rambouillet, le Houx commun se trouve plutôt sur les sols pauvres et acides de façon clairsemée, mais il peut parfois se présenter en population plus dense. C'est le cas sur le versant raide orienté nord des parcelles 15, 16, 17 et 24 de la IX^e division entre La Houssine, la bien-nommée, et la Croix Pater, où il est associé au chêne, au hêtre et au bouleau. Il est également très présent sur le versant orienté est de la Petite Houssière et de la Grande Houssière, parcelles 42 et 43 de la XVIII^e division sur la commune de Senlis où il est associé au chêne et au châtaignier.



Houx arborescents – XX^e division - parcelle 8

OLEACEAE

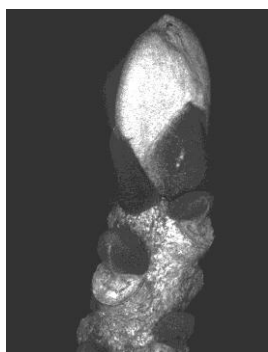
Le Frêne commun Fraxinus excelsior

Le Frêne commun, ou Frêne élevé, présent dans le massif forestier de Rambouillet, est une essence répandue sur l'ensemble de la France, sauf en région méditerranéenne où il est très rare, et en Corse.

Le Frêne commun est une essence de lumière ou de mi-ombre. Il aime les sols calcaires et frais, ou les sols limoneux profonds et humides. Il peut toutefois se rencontrer sur des terrains calcaires relativement secs, en association avec le chêne. Sa meilleure croissance est constatée sur sol riche, calcaire ou neutre, bien alimenté en eau.

Son tronc, élancé et rectiligne surtout en plantation dense, peut atteindre 40 m de hauteur. Ses branches fines et courbées commencent assez bas sur le tronc. Son écorce, à l'état jeune, est lisse et grise, puis elle se fissure en plaques grises à brun-gris. Jadis, elle était utilisée pour réaliser une boisson fébrifuge en succédané de la quinine. Son bois est blanc, à grains fins, légèrement rosé. Ses qualités mécaniques associant dureté, élasticité et souplesse étaient très appréciées en saboterie, charbonnerie et en fabrication d'articles de sport (rames, skis, raquettes, sulkys). Aujourd'hui, il est utilisé en bois de chauffage et en menuiserie d'intérieur.

Ses bourgeons terminaux sont pyramidaux, larges et pointus, nettement plus larges que les bourgeons latéraux. À maturité, ils deviennent noirs.



Ses feuilles sont composées avec une foliole terminale. Les folioles, de 7 à 15, sont ovoïdes-oblongues avec une marge dentée. On leur attribue des vertus médicinales : elles sont réputées diurétiques et antirhumatismales. On peut également les utiliser pour faire une boisson rafraîchissante, la "frênette". Dans les zones montagneuses, le feuillage était utilisé en fourrage d'appoint. La feuillaison est tardive, elle intervient après la floraison d'avril-mai.



Ses fleurs sont hermaphrodites ou unisexuées. Les fleurs hermaphrodites possèdent un ovaire et deux étamines. Les fleurs mâles sont composées de deux ou trois anthères à l'extrémité de filets courts. Les fleurs femelles ont un ovaire et un stigmate bilobé et deux staminodes spatulés. Quand l'espèce n'est pas hermaphrodite, elle est généralement dioïque. Mais, certains arbres peuvent être femelle une année, et mâle l'année suivante. Les fruits sont des samares allongées et groupées en bouquets bruns à maturité.



Dans le massif de Rambouillet, le Frêne commun se trouve en forêt de pente, associé au chêne et au châtaignier, par exemple dans le Bois Boisseau de Senlis ou le Ravin de l'Angoumois à Maincourt-sur-Yvette. On le rencontre également en habitat humide au niveau des sources et des petits cours d'eau en association avec l'Aulne glutineux, par exemple au Vaux de Cernay en XVIII^e et XIX^e divisions, et dans le Marais du Cerisaie en XIV^e division.

POÈMES

Dans mon jardin, un arbre nouvellement planté... Chêne, mon ami.

Dans le jardin d'Automne, s'envolent au vent,
Les feuilles jaunies des grands arbres désolés.
Seul parmi tous, dans ce décor évanescent,
Le petit chêne a gardé ses rameaux ambrés.

Fièremment, dans la pâle lueur du soleil,
Il flamboie de feuilles encore rubescentes
Comme si de l'hiver il gommait le sommeil
Comme s'il gardait en lui nos joies immanentes...

De nos arbres, n'était-il pas ton préféré ?
Celui qui offrait son ombrage mordoré,
Pour nous laisser rêver à un bonheur sans fin...

Tu n'es plus hélas, mais l'arbre te symbolise,
Il m'emporte vers toi au souffle de la brise,
Il nous réunit encore en ce clair matin.

Sirigi 1995

The Oak.

Live thy life,
Young and old,
Live yon oak,
Bright in spring,
Living gold.

Summer rich
Then ; and then
Autumn-changed,
Soberer-hued
Gold again.

All his leaves
Fall'n at length
Look, he stands,
Trunk and bough,
Naked strength.

Alfred Lord Tennyson. 1889

Traduction mot à mot (Steff) :
Vivre votre vie
Jeunes et vieux
Vivre ce chêne-là

Lumineux au printemps,
Or vivant.

Été riche,
Puis et alors,
Automne changé
Plus sobrement teinté
L'or encore.

Toutes ses feuilles
Tombées à longueur,
Regardez, il se tient
Tronc et branche,
Force nue.

Traduction au plus près du texte (Simone) :

Vis ta vie,
Ta jeunesse et ta vieillesse,
Comme ce chêne là-bas
Lumineux au printemps,
Vivante richesse.

Somptueux à l'heure de l'été,
Puis différent en automne,
Teintes adoucies,
Toute richesse à nouveau.

Et lorsque ses feuilles
Tombent enfin,
Regarde, il dresse encore
Son tronc et sa ramure
De toute sa force dénudée.

Adaptation libre (Nicole) :

Vis ta vie,
Ta jeunesse et ta vieillesse
Ce que là-bas chêne vit
Éclatant au printemps,
Vivante richesse.

L'été luxuriant
Arrive et après lui
L'automne changeant
Apporte des nuances plus mûries
Encore une richesse.

Toutes ses feuilles
Ayant chuté à la fin
Regarde, il se dresse,
Fût et ramure,
Dans sa puissante nudité.

LES ARBRES EN LITTÉRATURE

L'arbre est le seul être vivant à pouvoir devenir millénaire. Il est porteur de symbole, de mémoire, d'imaginaire. Ses racines plongent dans notre histoire, son fût nous guide dans notre verticalité d'êtres humains, sa vie nous inspire l'équilibre.

Parmi nos grands poètes, Jean Giono est l'un de ceux qui ont su le mieux transmettre leur amour de la nature en général et des arbres en particulier.

Ces quelques lignes ne sont-elles pas en effet de celles susceptibles de faire naître des vocations ?

Nous n'avions pas de terre, pas de sous pour planter des arbres... et nous plantions joyeusement des arbres. Je dis « nous » car j'avais six à sept ans et j'accompagnais mon père dans ses promenades. Il portait dans sa poche un petit sac qui contenait des glands. Les glands sont gratuits sous les chênes... À certains endroits des collines, sur quelques replats, devant une belle vue, dans des vallons près des fontaines, le long d'un sentier, mon père faisait un trou avec sa canne, et enterrait un gland, ou deux, ou trois, ou cinq, ou plus, disposés en bosquets, en carrés ou en quinconces. C'était une joie sans égale : joie de le faire, joie d'imaginer la suite que la nature allait donner à ces gestes simples... Tout en continuant ces sortes de plantations nouvelles, nous allions visiter celles des années précédentes. Quels cris quand nous découvriions un de nos sujets bien robustes !... Il y a plus de cinquante ans de cela...

Naguère encore, dans mes promenades calquées sur celles que je faisais enfant avec mon père j'ai rencontré plus de vingt chênes qui sont mes demi-frères, puisque fils de mon père et de la terre... Ils ont bien vingt centimètres de diamètre de plus que moi, et ils me dominent de plus de vingt mètres. Je suis très fier d'eux. Ils ne m'appartiennent pas, ils sont plantés dans des terres libres, ils sont à tout le

monde... Ils sont encore, après tout ce temps, une source de bonheur...

Dans mon jardin, j'ai planté des arbres. J'ai planté il y a six ans, 18 peupliers qui ont maintenant dix à quinze mètres de haut, puis plus récemment, des trembles et des bouleaux. Le feuillage des peupliers fait dans le vent le bruit de la pluie, celui des trembles se renverse et luit comme de l'argent. J'aime le tronc des bouleaux couverts de leur écorce semblable à la peau d'un cheval.

Après un assez long séjour à Paris... les peupliers que j'ai plantés il y a cinq ou six ans et que j'avais laissés il y a un mois à peine en bourgeons avaient déplié leurs feuilles. Je ne le voyais pas, mais je l'entendais : ils m'accueillaient avec ce bruit de pluie calme que la moindre brise éveille dans le feuillage des peupliers. Au surplus, ils rêvaient : ces douze grands beaux arbres dormaient comme des enfants... Ils rêvaient comme des enfants, avec de petits renflements cocasses, des craquements de membres en train de jouir du sommeil et de la vie onirique la plus sereine...

Extraits de : Jean Giono, *Les terrasses de l'Île d'Elbe*, Gallimard



Forêt de cèdres à Bcharré (Liban)

LES ARBRES EN PROVERBES ET DICTONS

Rassemblés par Simone GIQUELAIS et Alain PERNOT

Proverbes des indiens d'Amérique :

« L'arbre offre son ombre, même à celui qui vient le couper ».

Déclaration du chef sioux Seattle :

« Quand l'homme blanc aura asséché la dernière rivière, vidé le dernier lac, rasé la dernière montagne, tué la dernière bête, abattu le dernier arbre, il s'apercevra avec surprise que l'argent ne se mange pas ».

Proverbes et dictons avec le mot « arbre »

Bonne semence fait bon grain et bons arbres portent beaux fruits
Le petit arbre a sa place au soleil, tout aussi que les grands sapins
Qui voit le ciel dans l'eau voit les poissons dans les arbres
La tempête abat les grands arbres et épargne les petits
Il n'y a point de forêt sans arbres tordus

Arbre élevé le vent lui en veut
De doux arbres, douces pommes
On ne déracine pas les vieux arbres
Les branches des arbres trop chargées se rompent
Aucun arbre n'a donné des fruits sans avoir eu d'abord des fleurs

L'oiseau ne fait jamais palabre avec l'arbre, car il finit toujours par s'y poser
Si l'argent poussait dans les arbres, les femmes épouseraient des singes
Quand les arbres commencent à pencher, les singes s'en vont
Les arbres attardés portent les meilleurs fruits
L'arbre penche du côté où il va tomber

À chaque arbre, sa feuille
Celui qui aime l'arbre, aime la branche
Arbre trop replanté, rarement est cueilli
Les œuvres font la vertu, comme les arbres la forêt
Faut pas attendre que soient gros les arbres pour détordre

L'arbre transplanté devient à la fois plus fécond et fertile
Faut dresser l'arbre pendant qu'il est jeune
L'expérience est le fruit d'un vieil arbre
Le fruit ne tombe pas loin de l'arbre
De mauvais arbres, mauvais fruits

Comme l'arbre tombe, il reste
On reconnaît l'arbre à son fruit
Ne faut pas juger de l'arbre par l'écorce
Plus l'arbre est haut, plus il est battu par les vents
Un arbre qu'on abat fait toujours plus de bruit qu'une forêt qui pousse
Quand les pommes sont mûres, tu n'as pas besoin de secouer l'arbre pour les faire tomber

*Gazeran –
anciens chênes
de clairière*



GLOSSAIRE

Acidicline (ou acidocline) : se dit d'une espèce qu'on rencontre de préférence sur des sols plutôt acides.

Acidiphile (ou acidophile) : se dit d'une espèce qui préfère les sols acides.

Akène : fruit sec indéhiscent (par ex. la noisette).

Anastomose : communication naturelle ou artificielle entre deux conduits, deux vaisseaux ; ici deux troncs.

Angiosperme : plante dont la graine est enveloppée dans un ou plusieurs carpelles (ex. : feuillus).

Anthère : constituant de l'étamine renfermant le pollen.

Bractée : feuille simplifiée, située au-dessus des feuilles normales. Souvent près des inflorescences. Colorée, elle peut ressembler à un pétale.

Cavicole : se dit d'êtres vivants logeant dans les cavités.

Cyme : inflorescence dans laquelle la croissance de l'axe principal est rapidement arrêtée, souvent par la formation d'une fleur terminale. Un ou plusieurs rameaux latéraux se développent alors.

Déjeté : se dit d'un élément décalé sur le côté.

Dioïque : dans le cas de fleurs non hermaphrodites, les fleurs mâles et les fleurs femelles sont portées par des individus différents.

Drupe : fruit charnu contenant un ou plusieurs noyaux abritant chacun une graine.

Faux de Verzy : hêtres au port particulier, tortueux, dont on trouve un peuplement remarquable à Verzy (Marne).

Foliole : partie du limbe d'une feuille composée.

Fébrifuge : qui combat et guérit la fièvre.

Flexueux : tordu et sinueux.

Futaie : type de peuplement forestier issu de semis naturel ou artificiel, conduit pour obtenir des arbres

qui présentent un fût (le tronc) long et régulier permettant l'utilisation en bois d'œuvre.

Gaulis : peuplement de jeunes futaies à un stade encore très jeune.

Gymnosperme : plante dont la graine est nue, généralement portée par une feuille carpellaire (ex. Pins).

Héliophile : plante aimant le soleil (contraire : sciophile).

Hydromorphe : un sol est dit hydromorphe lorsqu'il est régulièrement saturé d'eau (généralement en hiver).

Indéhiscent : qualifie un fruit qui ne s'ouvre pas à maturité par un mécanisme propre.

Jumelle : se dit de deux arbres issus de la même graine ou du même pied

Lenticelles : dépressions losangiques sur le tronc de certains peupliers ou saules. Permettent des échanges gazeux avec les tissus internes de l'arbre.

Limbe : partie plate et élargie de la feuille.

Loupe : excroissance développée sur un tronc d'arbre. Certaines donnent un bois au dessin très recherché.

Marcessant : qui se dessèche sans tomber (par ex. les feuilles des jeunes hêtres et charmes).

Mésophile : se dit d'une espèce croissant sur un substrat présentant des caractères peu accusés, en particulier ni trop sec ni trop humide.

Mésoxérophile : se dit d'une plante qui recherche des conditions de sécheresse peu accusée.

Monoïque : dans le cas de fleurs non hermaphrodites, les fleurs mâles et les fleurs femelles sont portées par le même individu.

Mucroné : (écailles mucronées) terminé par une pointe courte et raide (mucron).

Neutrocline : se dit d'une espèce qu'on rencontre de préférence sur des sols chimiquement proches de la neutralité.

Obtentions horticoles : variété obtenue par sélection ou croisement, on dit aussi cultivar.

Pédicelle : support d'une fleur, d'un fruit... dans une inflorescence. Adj. Pédicellé(e).

Pédonculé : pourvu d'un pédoncule, lien plus ou moins long permettant de raccorder l'organe, un bourgeon par exemple, à son point d'insertion sur la tige.

Pétiolée : se dit d'une feuille pourvue d'une partie étroite, la queue, reliant la partie large de la feuille, le limbe, à la tige.

Pistil : partie femelle de la fleur contenant les ovules.

Pubescent : se dit d'un organe (bourgeons, feuilles, rameaux...) couvert de poils duveteux.

Réticulé : couvert d'un réseau de lignes entremêlées.

Rudéralisé : se dit d'un site fortement transformé par l'activité humaine (terrains vagues, décombres...).

Ripicole : qui vit en bordure des eaux courantes.

Samare : fruit sec à une seule graine pourvu d'une excroissance en forme d'aile facilitant sa dissémination par le vent.

Sciaphile : se dit d'un végétal qui préfère l'ombre (cont. héliophile).

Sessile : qualifie tout organe (feuille, fruit...) dépourvu de pétiole ou de pédoncule (la queue).

Staminode : étamine atypique, stérile et souvent de taille réduite.

Stigmate : partie terminale du gynécée ou pistil.

Têtard : forme d'arbre résultant de la coupe périodique des branches à leur base. Autrefois cette pratique permettait de fournir du bois de chauffage tout en préservant la survie de l'arbre. Les saules s'y prêtent plus particulièrement.

Tomenteuse : muni d'un revêtement velouté.

Vissé : se dit d'un arbre dont le tronc s'est développé en vrille. Les fibres du bois forment une hélice.



Futaie de hêtres à Gambaiseuil



Hêtre à cavités à Auffargis

POSTFACE

Satisfaits, contents et fiers

Edouard DIEU

Au début, il y avait « le dossier ». Le dossier qui serait présenté à l'ONF pour « matérialiser » notre proposition de nouveaux arbres remarquables en Forêt Domaniale de Rambouillet.

Ce fut une tâche de longue haleine : 2 ans de recherche, de recensement, d'inventaire, de cartographie, de photographie, pour constituer ce dossier d'identification et de localisation.

Mais cette peine n'aura pas été vaine : la réponse de l'ONF du 17/8/2009 est venue récompenser nos efforts.

Satisfaits, nous le sommes, bien sûr.

D'abord, la plupart de nos propositions ont été retenues : un seul arbre, dépérissant, a été recalé.

Ensuite, l'ONF a fait des propositions extrêmement intéressantes : entre autres, un groupe d'Ormes champêtres à la Dallonnerie.

Enfin, nous avons l'assurance du suivi de ces arbres et la conviction que la liste s'enrichira des nouveaux individus que nous proposerons.

Quelques interrogations subsistent cependant : certains arbres feront l'objet d'une signalisation, d'autres non, sur des critères qui parfois nous échappent. Est-ce négociable ? À voir... Ce n'est qu'un détail.

Entre-temps est venue l'idée de réaliser, à partir de ce dossier, un bulletin « spécial ».

Le 22 novembre, le Conseil d'Administration du CERF décidait que le bulletin n°24 serait un numéro spécial « Arbres remarquables ». Là encore, un « énorme » travail qui allait nécessiter de gros efforts de la part de quelques volontaires-rédacteurs, que je me dois de citer ici : Bernard Cauchetier, Didier Chagot, Simone Giquelais, Christian Letourneau, Michel Jack Masson, Bruno Munilla, Alain Pernot.

Contents, pourquoi ne le serions-nous pas ?

Le « bouclage » de ce bulletin spécial s'est réalisé dans les délais nécessaires à sa parution avant l'Assemblée Générale 2010.

Fiers, évidemment.

Car ce n'était pas une mince affaire que de mener à leur terme ces deux « gros dossiers » qui sont notre participation à la protection et à la sauvegarde de ce patrimoine naturel à transmettre aux futures générations : ces « arbres remarquables ».

Ils vont pouvoir continuer à couler des jours heureux, sans crainte de voir se profiler l'ombre d'un bûcheron, nos chers « vétérans » fiers sur leur tronc.



Futaie de Pin laricio à Gazeran



Le Chêne de la Voûte (24) après sa chute



Allée des Sorcières (69)



Chêne de l'Épars (54)